



ÉTUDE DU MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

JUIN 2020



COLEACP

Le Comité de Liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP) est une association du secteur privé regroupant des entreprises, des associations et des expert-e-s des pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique (ACP) et de l'Union européenne (UE), engagé-e-s pour une agriculture durable. Le COLEACP a pour mission de développer un commerce de produits agricoles et alimentaires (fruits, légumes en particulier), inclusif et durable, prioritairement dans les États ACP et entre ces pays et l'UE. Précurseur il y a 45 ans déjà d'un nouveau modèle de responsabilité sociale (RS) collective combinant réflexion globale et actions locales au bénéfice de la filière fruits et légumes ACP-UE en misant sur le développement du capital humain, le COLEACP s'est engagé à allier transition économique, sociale et environnementale pour poser les jalons de nouveaux partenariats au sein de chaînes de valeurs agro-alimentaires.

Depuis sa création, le COLEACP gère des programmes de coopération au développement dans le secteur agricole et alimentaire ACP. Les deux principaux programmes du COLEACP en cours de mise en œuvre sont FIT FOR MARKET (FFM) et FIT FOR MARKET SPS (FFM SPS) financés par l'Agence Française de Développement (AFD) (FFM) et l'UE (FFM ; FFM SPS) en

accord avec le Groupe des États ACP devenu en 2020 l'Organisation des États ACP - OEACP). FFM et FFM SPS font partie du programme indicatif intra-ACP (2014-2020) de coopération entre l'UE et le Groupe des États ACP. Ils s'inscrivent dans le cadre du soutien européen aux politiques à moyen et long termes visant à renforcer les capacités de production, à stimuler l'innovation et à améliorer la durabilité et la compétitivité du secteur privé ACP. L'objectif global des deux programmes est de contribuer à réduire la pauvreté, d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments et d'Afrique subsaharienneurer une croissance durable et inclusive en renforçant le secteur des exportations agro-alimentaires dans les pays ACP. L'objectif spécifique est de permettre aux petits exploitants, aux groupements et organisations d'agriculteurs et aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) d'accéder aux marchés horticoles nationaux et internationaux en se conformant aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux exigences du marché, dans un cadre durable.

Depuis le lancement des programmes FFM (2016) et FFM SPS en (2019), le COLEACP a reçu près de 900 demandes d'intervention d'entreprises et d'acteurs privés/publics représentant les intérêts collectifs et la diversité des défis auxquels

l'industrie agro-alimentaire fait face dans les pays ACP. Le volume et la fréquence des demandes de soutien adressées au COLEACP démontrent les besoins croissants mais aussi le dynamisme des secteurs dans ces pays sur les marchés domestiques, régionaux et internationaux. Le COLEACP accompagne individuellement ou collectivement l'ensemble de ces acteurs dans l'amélioration de leurs compétences managériales, techniques et pédagogiques avec comme objectif d'améliorer leur compétitivité via l'adoption de pratiques durables.

En complément de ses interventions intra-ACP, le COLEACP gère également des programmes nationaux (Cameroun, Guinée, Togo) en Afrique subsaharienne financés par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). L'objectif principal de ces programmes est le renforcement des systèmes de contrôles sanitaires et phytosanitaires dans des chaînes de valeurs agricoles. Le COLEACP a démarré un nouveau programme national en mai 2020 : NExT Kenya. Il est financé par l'Union européenne et est mis en œuvre en collaboration avec la délégation de l'UE à Nairobi. Il vise à accroître la résilience, l'inclusion et la durabilité des chaînes de valeur horticoles kenyanes.

SOMMAIRE

Résumé exécutif	4
Introduction	6
Contexte, objectifs de l'étude et éléments méthodologiques	9
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec le monde en fruits et légumes	17
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Union européenne en fruits et légumes	27
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Asie orientale en fruits et légumes	43
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Asie occidentale en fruits et légumes	53
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec le reste de l'europe en fruits et légumes	63
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Afrique du Sud en fruits et légumes	73
Commerce de l'Afrique subsaharienne avec les «autres régions du monde» en fruits et légumes	83
Commerce interrégional en Afrique subsaharienne en fruits et légumes	95
Commerce au niveau national en Afrique subsaharienne en fruits et légumes	131
Conclusion	138

Pictogrammes utilisés



Volume



Flux d'exportation



Bananes comprises



Valeur



Flux d'importation



Hors banane



Balance commerciale

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Afrique subsaharienne agricole et alimentaire : de nombreux défis mais un changement structurel en marche, notamment dans la filière fruits et légumes

Au cours des trente dernières années, l'Afrique a été un importateur net de produits agricoles et doit encore faire face à de multiples menaces et faiblesse. Mais l'Afrique a aussi de nombreux atouts pour réussir la transformation de son agriculture : ses ressources humaines et sa jeunesse en particulier, 25 % du paysage mondial propice à la culture de plantes pouvant stimuler le développement du continent et nourrir sa propre population, des technologies actuelles permettant aux agriculteurs d'utiliser l'eau, les produits de protection des plantes et les engrais de manière beaucoup plus efficace et plus durable sur le plan environnemental ; un contexte macro-économique favorable avec notamment la création d'une zone de libre-échange continentale africaine qui démontre la volonté politique Africaine d'associer la croissance économique du continent au renforcement du commerce inter et intra régional. La croissance du pouvoir d'achat, la vitalité démographique et les préoccupations en matière de santé et de qualité nutritionnelle chez les consommateurs représentent aussi une grande opportunité de développement pour les MPME des pays Africains actives au sein du secteur agricole et notamment des filières

fruits et légumes. Par ailleurs l'émergence de nouveaux canaux de distribution et les opportunités de commercialisation de produits à plus forte valeur ajoutée transformés localement constituent des voies de développement durable de ces MPME.

C'est sur fond de ce changement structurel en Afrique subsaharienne et avec la volonté de s'appuyer sur des faits et des «factualités» que le service Intelligence économique du COLEACP a décidé en 2017 de lancer une étude du marché des fruits et légumes en Afrique subsaharienne. Avec comme objectif principal, une meilleure connaissance des dynamiques commerciales et tendances marketing au niveau national, interrégional et international et comme objectif spécifique, l'identification des chaînes de valeur les plus porteuses pour les acteurs de la transformation de l'agriculture en Afrique et en particulier pour les millions de petits entrepreneurs, d'exploitations familiales, que représentent les producteurs de fruits et légumes en Afrique subsaharienne.

L'étude du marché des fruits et légumes en Afrique subsaharienne aura permis d'en cerner les opportunités

À la lumière de ce contexte économique et des résultats de nos travaux, cette première étude de marché concernant les chaînes de valeur fruits et légumes en Afrique subsaharienne

nous aura enseigné ou confirmé les principaux faits sectoriels et de marchés suivants :

- Quel que soit le périmètre géographique du marché considéré, partout la demande de fruits et légumes frais et transformés augmente et constitue donc des marchés porteurs pour l'offre qui sait y répondre et saura saisir autant d'opportunités.
- Le marché d'exportation historique pour les fruits et légumes d'Afrique subsaharienne qu'est l'Union européenne n'est plus, depuis quelques années déjà, le premier et le plus dynamique en termes de croissance en volume. L'Asie orientale et l'Afrique subsaharienne elle-même avec des taux de croissance moyen par an autour de 10% sur les 15 dernières années sont devenus les marchés leaders et porteurs.
- L'Union européenne reste toutefois un marché d'exportation attractif car de bonne valorisation des fruits et légumes d'Afrique subsaharienne.
- De nouveaux marchés d'exportations de fruits et légumes pour l'Afrique subsaharienne ont clairement émergé (Moyen-Orient, Russie, Suisse...).
- La commercialisation de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne

est diversifiée au niveau sectoriel (chaînes de valeurs) et géographique. Or une grande diversification du nombre d'acteurs et du nombre de produits échangés peut signifier une meilleure intégration et une plus grande résilience. Ainsi à côté de la commercialisation de volumes conséquents de bananes et de noix de cajou respectivement vers l'UE et l'Asie orientale, l'avocat, la mangue, la noix de coco, les légumes frais et secs, racines et tubercules et autres melon ou pastèque sont autant de segments de marchés porteurs pour le grand export. Tandis que l'oignon du Niger, la tomate transformée ou les jus de fruits connaissent de fortes croissances de marché sur le plan interrégional et local

- Le dynamisme des exportations en fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne est varié selon les régions d'Afrique subsaharienne et les pays membres. Il dépend notamment encore de la performance historique de pays traditionnellement grands exportateurs e.g. : l'Afrique du Sud pour la SADC ou le Kenya pour la CAE. Ce qui ne doit pas cacher d'autres «success stories» moins connues ou plus récentes telles que celles du Sénégal vers l'UE, du Niger au niveau intrarégional ou de pays de l'Est de l'Afrique vers le Moyen-Orient.

- Le commerce de fruits et légumes au sein de l'Afrique subsaharienne (intracontinental ou interrégional) est en constante et forte augmentation. Cela reflète une situation dynamique de l'offre et de la demande. Le commerce à l'intérieur de l'ASS croît beaucoup plus rapidement que le commerce avec et vers l'UE. Avec un taux de croissance moyen sur la période 2002-2017 de 10,3 % contre 1,1 % pour l'UE mais 9,6 % pour l'Asie (en volume). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dominée en termes de commerce par l'Afrique du Sud, est le plus gros exportateur parmi les quatre Communautés Economiques Régionales (CER) étudiées.
- Le commerce intrarégional de fruits et légumes dans la SADC est actuellement de loin le plus important des CER examinées dans ce rapport. Toutefois la croissance du commerce intrarégional au sein de la SADC est relativement lente (environ 3 % par an) comparée à son commerce avec les régions extérieures (13 % par an). Malgré l'intégration régionale, comme pour les autres CER, le commerce intrarégional est encore limité notamment par les barrières tarifaires et non tarifaires et le manque d'infrastructures logistiques.
- Sur les marchés nationaux et pour chacun des 20 pays d'Afrique

subsaharienne étudiés à ce stade, en agréant les résultats des analyses nationales, nous avons pu confirmer que les opportunités sont nombreuses et diverses. Chaque chaîne de valeur fruit ou légume n'étant pas au même stade maturité. A noter les nombreuses potentialités pour les fruits et légumes transformés (jus de fruits, farine de manioc, conserves de légumes, tomate transformée, fruits séchés, noix de cajou...).

Autant d'opportunités de marchés durables si les obstacles à leur développement continuent d'être levés ou dépassés.

Ce sont autant d'enjeux pour le COLEACP et ses partenaires : développer les compétences, diffuser les connaissances et savoir-faire à plus grande échelle, pour tous les acteurs des chaînes de valeur, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée (transformation), tout en améliorant l'accès aux marchés notamment locaux. C'est tout le sens de cette étude de marché dont ce rapport est finalement à la fois un aboutissement et un seuil de travaux à venir qui devront, dans un contexte plein d'incertitudes liées à la COVID 19 mais aussi d'opportunités confirmées par ces travaux, être continus pour contribuer à l'information stratégique des parties prenantes au développement du secteur fruits et légumes et plus largement agroalimentaire en Afrique subsaharienne.

INTRODUCTION

L'idée que l'Afrique est destinée à rester pauvre est encore trop courante et elle semble ne reposer le plus souvent que sur un sentiment. Or les faits parlent d'eux-mêmes. Ces soixante dernières années les pays de l'Afrique subsaharienne ont réussi à réduire leur taux de mortalité infantile plus rapidement que bon nombre de pays européens ne l'ont jamais fait dans leur histoire. Alors pourquoi cela n'apparaît pas comme une réussite ? Probablement parce que si des choses vont mieux, trop de choses vont encore mal. Notamment sur le plan de l'extrême pauvreté encore existante sur le continent africain et en particulier dans le secteur agricole qui occupe encore une grande majorité de sa population. Mais en Europe, en Chine ou en Corée aussi il y a encore quelques dizaines d'années, l'extrême pauvreté était encore fortement présente¹.

L'Afrique subsaharienne agricole et alimentaire continue d'être confrontée à de nombreux défis.

Au cours des trente dernières années, l'Afrique a été un importateur net de produits agricoles et a été trop dépendante des importations, en raison notamment de la demande urbaine croissante, la faiblesse des infrastructures et l'inefficacité des pratiques agricoles. Ce qui expose une grande partie de l'Afrique à un risque important d'exposition aux chocs économiques mondiaux.

¹ D'après « Factfulness », de Hans Rosling, éditions Flammarion février 2019.

L'Afrique subsaharienne a dû ainsi et doit encore faire face à de multiples menaces et faiblesses : les défis mondiaux (conflits, terrorisme, changement climatique, accès à l'eau et à la terre ; migration urbaine et internationale...) ; la concurrence agressive sur les marchés internationaux et africains ; l'évolution continue des normes et exigences des acheteurs sur ces marchés ; les mauvaises infrastructures logistiques locales, un approvisionnement en électricité limitant la chaîne du froid ; l'accès très limité au crédit pour les petites entreprises ; les capacités et compétences encore trop faibles des acteurs économiques au regard des exigences, besoins et économie des marchés.

Ces défis à relever prennent d'autant plus d'importance dans le contexte de la pandémie mondiale COVID 19 qui a arrêté l'économie internationale et va continuer à la perturber.

Mais un changement structurel est en marche.

L'Afrique contient 25 % du paysage mondial propice à la culture de plantes qui peuvent stimuler le développement économique du continent et nourrir sa propre population. L'innovation et l'adoption de technologies peuvent également permettre aux agriculteurs d'utiliser l'eau, les produits de protection des plantes et les engrais de manière beaucoup plus efficace, ce qui réduit considérablement



les coûts d'exploitation tout en étant plus durable sur le plan environnemental.

La signature, le 21 mars 2018, de l'accord portant la création d'une zone de libre-échange continentale africaine démontre la volonté politique Africaine d'associer la croissance économique du continent au renforcement du commerce inter et intra régional.

Simultanément, la nouvelle Alliance Afrique-UE pour des investissements et des emplois durables lancé sous la Présidence Juncker définit, dans un esprit de partenariat, une série d'actions clés qui consistent à stimuler les investissements stratégiques, renforcer le rôle du secteur privé européen et africain, et investir dans les ressources humaines en misant dans l'éducation et les compétences. Dans ce contexte, la Commission européenne a créé la Task Force pour l'Afrique Rurale (TFAR). Les recommandations issues de la TFAR en matière de partage des expertises africaine et européenne, d'intégration du commerce intra régional, de promotion de modèles durables et d'amélioration des facilités d'accès au financement pour les MPME ont nourri la troisième conférence ministérielle entre l'Union Africaine (UA) et l'Union européenne, qui a eu lieu à Rome le 21 juin 2019. Ce temps fort entre les deux Unions, a marqué leur engagement à renforcer leur partenariat dans le secteur agricole pour notamment : accompagner les nouvelles opportunités

commerciales sur le continent via la promotion de modèles agricoles durables, faciliter l'accès au marché européen et collaborer sur les enjeux SPS à l'image des déclarations de la commissaire à l'agriculture de l'UA, Josefa Sacko lors du sommet d'Addis Ababa en février dernier.

La croissance du pouvoir d'achat en Afrique subsaharienne notamment, la vitalité démographique et les préoccupations en matière de santé et de qualité nutritionnelle chez les consommateurs tant européens qu'africains représentent une grande opportunité de développement pour les MPME des pays Africains (y compris les petites exploitations familiales) actives au sein des filières fruits et légumes. Par ailleurs l'émergence de nouveaux canaux de distribution et les opportunités de commercialisation de produits à plus forte valeur ajoutée transformés localement constituent des voies de développement durable de ces MPME.

Notamment dans la filière fruits et légumes, riche d'opportunités que nous avons voulu mieux cerner par cette étude

C'est sur fond de ce changement structurel en cours en Afrique subsaharienne et avec la volonté de s'appuyer sur des faits et des «factualités» que le service Intelligence économique du COLEACP a décidé en 2017

de lancer parallèlement à une étude des tendances du marché européen, une étude du marché des fruits et légumes en Afrique subsaharienne. Avec comme objectif principal, une meilleure connaissance des dynamiques commerciales et tendances marketing au niveau national, interrégional et international et comme objectif spécifique, l'identification des chaînes de valeur les plus porteuses pour les acteurs de la transformation de l'agriculture en Afrique et en particulier pour les millions de petits entrepreneurs, d'exploitations familiales, que représentent les producteurs de fruits et légumes en Afrique subsaharienne.

Un rapport d'étude, fruit d'un travail collectif et itératif

La tâche n'était ni simple ni facile, du fait notamment de la disponibilité aléatoire de statistiques et de la part du commerce informel donc non enregistré. Notre méthode de travail a associé deux approches, quantitative et qualitative, et trois niveaux d'analyses : mondial, interrégional, national. Pour la petite histoire, le premier doctorant recruté pour travailler sur la collecte et l'analyse des données était un ingénieur agronome malgache. Nous apprîmes par la suite qu'il avait suivi des cours de e-learning du COLEACP dans le cadre

son cursus universitaire à Madagascar ! Nous le remercions pour son travail. Et depuis, également toutes celles et ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'étude : employé.e.s du COLEACP, consultant.e.s locaux basé.e.s en Afrique subsaharienne et étudiant.e.s ainsi que l'IFPRI qui nous a permis l'accès à ses données statistiques.

Ce rapport est ainsi le fruit de ce travail collectif de traitements, d'analyses et de mises en perspectives de données quantitatives et qualitatives. Nous nous efforcerons de tenir compte de toute observation constructive qui pourra contribuer à «l'amélioration continue» de ces travaux réalisés au service des parties prenantes du développement du secteur fruits et légumes en Afrique subsaharienne.

Le rapport d'étude se présente sous la forme de deux grandes parties :

- la partie 1 correspond à l'étude des marchés internationaux, inter et intrarégionaux pour les fruits et légumes frais et transformés d'Afrique subsaharienne ;
- la partie 2 correspond à des profils sectoriels fruits et légumes pour 20 pays d'Afrique subsaharienne.

La partie 1 peut faire l'objet d'une publication papier, qui est disponible sur demande pour les membres et partenaires du COLEACP. La partie 2 est disponible en version numérique via le site Internet «e-services» du COLEACP et les sites Internet pays correspondants.

Par ailleurs, à l'instar de l'étude du marché européen pour les fruits et légumes d'origine ACP, nous prévoyons d'actualiser la publication de cette étude (partie 1) tous les deux ans. Simultanément, les données seront régulièrement actualisées et mises à disposition via les e-plateformes du COLEACP.

Aujourd'hui, le volume total de fruits et légumes commercialisé sur les marchés locaux et régionaux par les entreprises ACP appuyées par le COLEACP, est supérieur au volume exporté vers l'Union européenne (UE) par ces mêmes entreprises. Une illustration de ce qui est train de se passer sur le marché des fruits et légumes frais et transformés, en particulier en Afrique subsaharienne. Parallèlement à l'augmentation relativement plus forte des exportations de produits horticoles africains vers les marchés d'exportations hors Union européenne (Asie), le marché continental est en pleine croissance (Afrique du Sud incluse et hors Afrique du Sud). C'est ce que vous allez notamment découvrir plus en détails dans ce rapport d'étude.



01

CONTEXTE, OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉTUDE

1.1. Contexte et objectifs de l'étude

Cette étude du marché des fruits et légumes commercialisés par l'Afrique subsaharienne a été réalisée par le service *Intelligence économique* du COLEACP. Elle est le résultat d'un travail collectif impliquant la Direction et des membres de l'équipe du COLEACP, des consultants du réseau COLEACP basés en ASS et des étudiants africains et européens. Elle a été conçue et mise en œuvre dans le cadre du programme Fit For Market².

L'étude a été produite dans l'objectif de mieux appréhender la réalité économique et marketing du marché des fruits et légumes

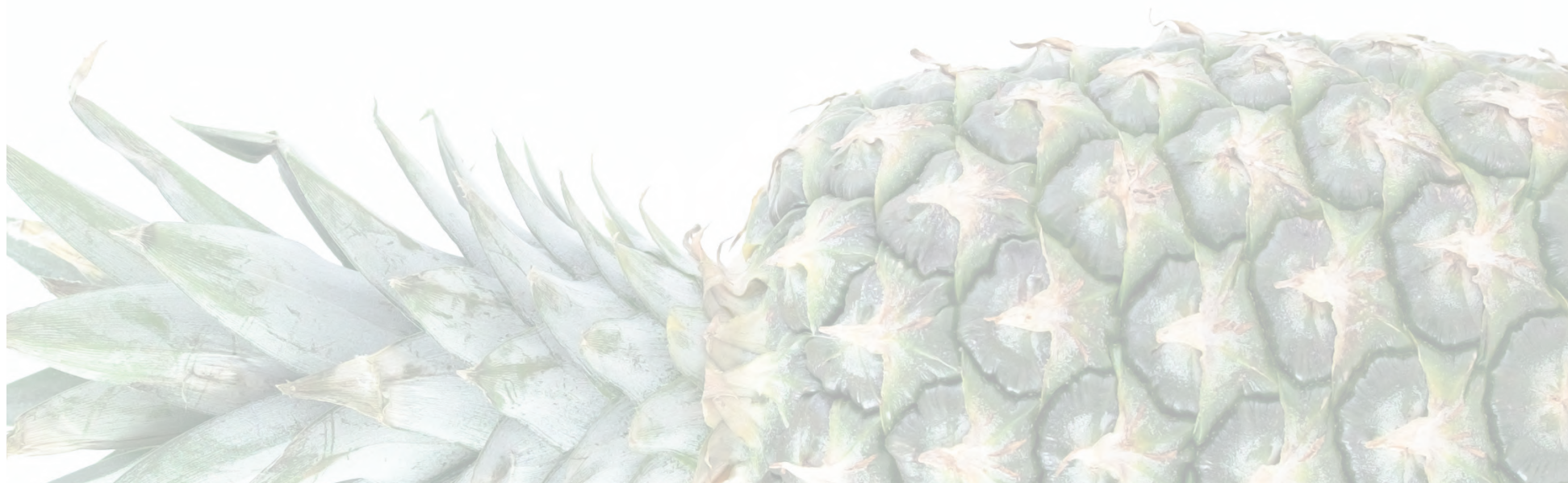
commercialisés par les pays de l'ASS et d'adapter les stratégies d'intervention du COLEACP dans cette zone en fonction des tendances de ce marché.

C'est une première et ces travaux feront l'objet d'un processus d'amélioration continue. Il est prévu que ce document soit actualisé tous les deux ans tandis que chaque profil pays sera disponible et mis à jour régulièrement via des sites pays à accès réservé pour les parties prenantes des programmes du COLEACP.

Les résultats de ce type de travaux doivent ainsi et surtout servir les acteurs économiques du développement de la filière horticole en

Afrique subsaharienne, qu'ils soient issus du secteur privé ou du secteur public.

Toute observation constructive sur les résultats de cette étude et qui contribuera à son amélioration continue est la bienvenue et peut être transmise à market-intelligence@coleacp.org.



1.2. Éléments méthodologiques

Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée est basée sur deux approches complémentaires, quantitative et qualitative, ainsi que sur trois niveaux d'analyses : international (intercontinental ou global), interrégional (par grande région économique d'ASS) et national (par pays ou local).

L'approche quantitative a utilisé des statistiques du commerce international fournies par le centre de recherche IFPRI qui ont été retravaillées par les auteurs.

Nous avons en effet commencé par identifier et mobiliser l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) comme partenaire pour accéder à des données quantitatives macroéconomiques les plus fiables possibles, sur le commerce international des fruits et légumes frais et transformés. Convaincus de l'intérêt de l'étude et de son caractère novateur - les fruits et légumes ont fait l'objet de peu de publications par rapport à d'autres filières agricoles comme les céréales ou les filières animales - l'IFPRI nous a fourni cet accès. Nous les remercions encore. Nous souhaitons également que nos propres travaux en matière d'analyse détaillée et de nettoyage de leurs données jusqu'à 6 chiffres de la nomenclature

internationale leur soient utiles.

Les données quantitatives présentées sous forme de graphiques et de tableaux incluent tous les fruits et légumes frais, congelés, séchés et transformés (F&L) des classes 07, 08 et 20 du Système Harmonisé de la nomenclature internationale (FAO et IFPRI/ Comtrade list³). Les noix sont incluses dans le chapitre 08. En revanche l'étude ne prend pas en compte les huiles issues des F&L ni les céréales, les herbes, les épices ou le cacao, le café et le thé qui appartiennent tous à d'autres classes du système harmonisé.

Les données qualitatives sur les fruits et légumes frais et transformés correspondent aux principales chaînes de valeur existantes et potentielles des pays d'Afrique subsaharienne incluses selon les fournisseurs existants des marchés locaux et internationaux connus du COLEACP et des partenaires de son réseau (membres et non membres de l'association). Les informations couvrent à la fois les produits exportés et les fruits et légumes commercialisés localement.

³ <https://unstats.un.org/unsd/tradekb/knowledgebase/50018/Harmonized-Commodity-Description-and-Coding-Systems-HS>





Figure 1 : Les 49 États membres d'Afrique inclus dans le présent rapport et désignés sous le nom de ASS
Source : <http://intra-acp-map.acp.int>

Couverture géographique de l'étude

L'Afrique subsaharienne telle que considérée dans le rapport comprend les États membres africains du continent et partenaires de l'Union européenne à savoir :

Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Cameroun, Comores, Congo⁴, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Zambie, Zimbabwe.

L'Afrique du Sud a été volontairement exclue de l'ASS dans la plupart des analyses en raison de ses flux commerciaux relativement très importants en fruits et légumes par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne. Dans le cas contraire, cela gênerait l'analyse des tendances et des potentialités des autres pays.

De plus, historiquement l'Afrique du Sud fait l'objet d'accords de partenariats avec l'UE différents des autres pays d'ASS. En outre, cet État n'est à ce jour pas éligible à l'action du COLEACP en ASS.

4 Congo Brazzaville

Le rapport couvre les flux commerciaux de fruits et légumes suivants :

- **Au niveau international/global** : les flux commerciaux de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes entre l'ASS et d'autres continents ou zones continentales du monde.
- **Au niveau interrégional en ASS**
 - **les flux commerciaux interrégionaux** de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes entre quatre Communautés économiques régionales (CER) principales d'Afrique subsaharienne ou autre organisation de coopération économique régionale principales : la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ; la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC, qui n'est pas stricto sensu une CER).
 - **Les flux commerciaux intra-régionaux** : flux commerciaux de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes dans chacune des quatre régions sélectionnées (CEMAC, CAE, CEDEAO, SADC).

- **Au niveau national** : les flux commerciaux de fruits et légumes pour une sélection de 20 pays d'Afrique subsaharienne.

Au niveau international, les grandes régions considérées comme partenaires commerciaux de l'ASS sont basées sur celles définies par la Division de statistique de l'ONU⁵.

L'UE-28 désigne ainsi les 28 États membres de l'Union européenne en 2019 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède.



L'Asie orientale désigne l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la Chine, la Corée (République populaire démocratique de), la Géorgie, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Kazakhstan et la République de Corée, Kirghizistan, Macao, la Malaisie, les Maldives, la Mongolie, Myanmar, le Népal, l'Ouzbékistan, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique populaire du Laos, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, le Tadjikistan, la Thaïlande, le Timor-Leste, le Turkménistan, et le Viet Nam.

L'Asie occidentale (ou Moyen-Orient) désigne Bahreïn, l'Iran, l'Iraq, Israël, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, l'État de Palestine, le Qatar, l'Arabie saoudite, la République arabe syrienne, la Turquie, les Émirats arabes unis, le Yémen.

L'Europe (hors UE28) désigne les îles Åland, l'Albanie, Andorre, la Bosnie-et-Herzégovine, les îles Féroé, Gibraltar, Guernesey, l'Islande, l'île de Man, Jersey, le Liechtenstein, Monaco, le Monténégro, la Moldova (République de), la Norvège, la Russie, Saint-Marin, la Serbie, Svalbard, Jan Mayen, la Suisse, le Vatican et l'Ukraine. A noter que la Biélorussie a été exclue de l'analyse pour des raisons de fausses déclarations statistiques apparentes.

L'Amérique latine désigne tous les pays américains à partir du Mexique vers le sud. Y compris les Caraïbes et d'autres îles près de la partie sud du continent américain. L'Amérique du Nord désigne les États-Unis d'Amérique et le Canada. L'Afrique du Nord désigne l'Algérie,

5

<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/overview>

l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Sahara occidental, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. L'Océanie désigne l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et tous les autres petits États insulaires voisins.

Les volumes et les valeurs des flux sont respectivement présentés en tonnes et en dollars courants (non constants). Les valeurs sont exprimées en euros courants lorsqu'elles sont basées sur les données d'Eurostat. Les tendances sont analysées à partir des volumes échangés.

Au niveau interrégional ASS, seules quatre zones ont été considérées pour éviter les doublons statistiques étant donné que certains pays appartiennent à plusieurs communautés régionales économiques (voir carte ci-contre).

Au niveau national, la liste des pays analysés dans le cadre de cette étude a été restreinte essentiellement pour des raisons opérationnelles. D'une part pour des raisons de délais et d'accessibilité aux données quantitatives et d'autre part pour des raisons stratégiques liées au volume d'interventions existantes ou potentielles du COLEACP dans ces 20 pays prioritaires.

À noter que la liste des 20 pays ainsi retenus dans cette première version de l'étude n'est pas définitive et sera complétée dans le temps.

Couverture temporelle de l'étude

L'année 2002 a été retenue comme année de départ et de référence pour l'analyse. Le système harmonisé pour les codes des aliments ayant été mis à jour cette année-là. Les classes du système harmonisé qui ont été subdivisées en nouvelles classes du fait de changements en 2006-2007, 2011-2012 et 2016-2017 ont été regroupées en fonction de la nomenclature de 2002.

Nous avons travaillé sur de longues périodes statistiques afin d'en dégager des tendances prospectives. Plus précisément, les données analysées portent la plupart du temps sur les périodes suivantes, selon les sources :

- Échanges avec l'UE : 17 ans (2002-18) (données Eurostat).
- Tous les autres échanges : 16 ans (2002-17) (données l'IFPRI).

Il arrive que nous ramenions à 10 ans la période d'étude afin de mieux mettre en lumière les évolutions remarquables plus récentes (2007/17 ou 2008/18 selon les sources de données).

Les données statistiques font l'objet d'actualisations régulières et sont mises à disposition des partenaires du COLEACP via des interfaces sur Internet (ex : sites pays). Ainsi les données 2019 sont déjà disponibles en ligne pour le commerce entre l'ASS et l'UE. Les données de Comtrade 2019 sont en cours de

vérification et traitement par le COLEACP pour le commerce de l'ASS avec le reste du monde.

LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES OFFICIELLES

- CEN-SAD** : Communauté des États sahélo-sahariens
- COMESA** : Marché commun de l'Afrique orientale et australe
- CAE** : Communauté d'Afrique de l'Est
- CEEAC** : Communauté économique des États de l'Afrique centrale
- CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- IGAD** : Autorité intergouvernementale pour le développement
- SADC** : Communauté de développement d'Afrique australe
- UMA** : Union du Maghreb arabe

ACCORDS SOUS-RÉGIONAUX

- CEMAC** : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
- SACU** : Union douanière d'Afrique australe
- UEMOA** : Union économique et monétaire ouest-africaine

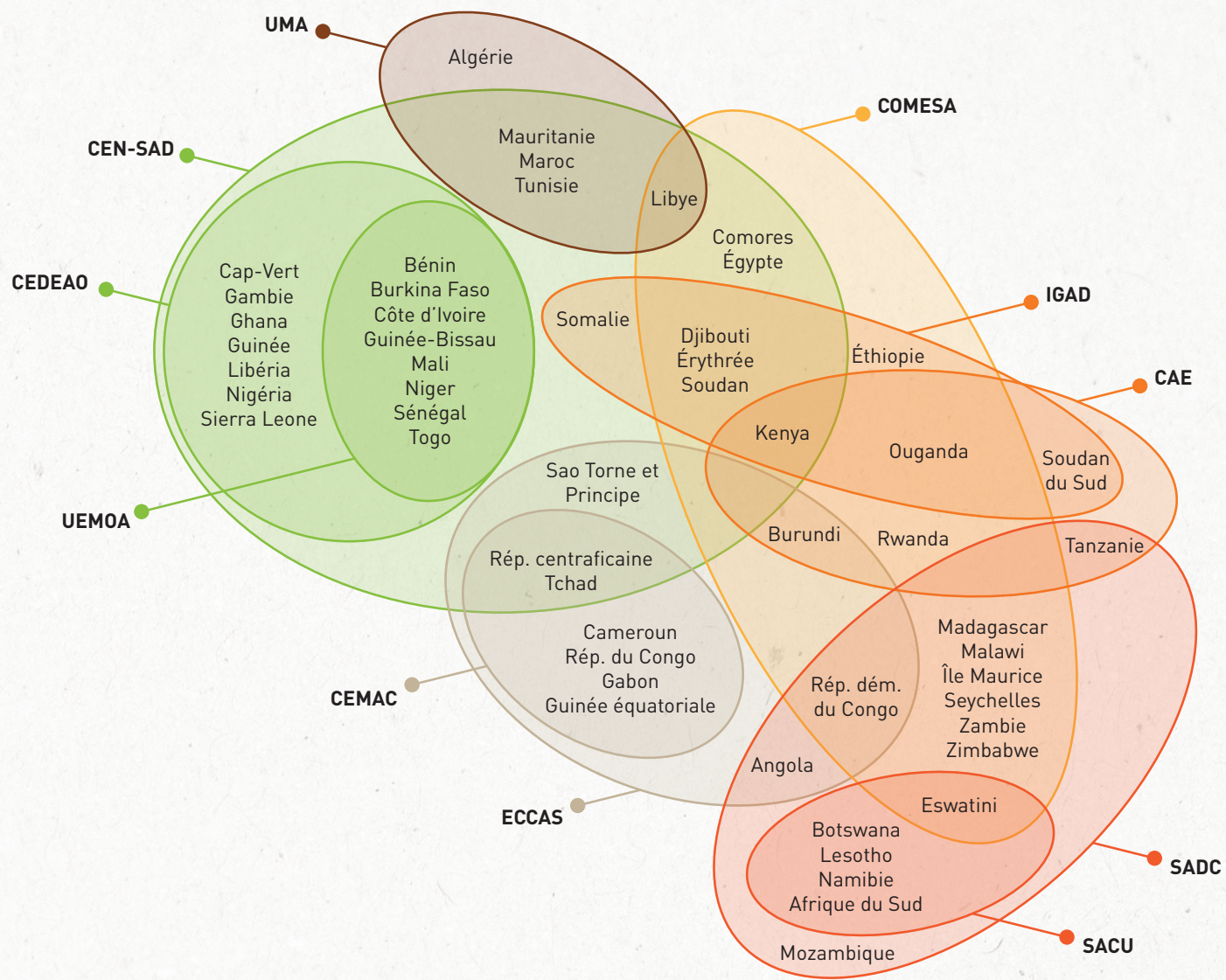


Figure 2 : Le «bol à spaghetti» des CER en Afrique. Source : www.howwemadeitinafrica.com



02

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC LE MONDE EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec le monde en fruits et légumes

Historiquement, l'Union européenne (UE) a été pendant longtemps le principal partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne pour les fruits, les légumes et les fruits et légumes transformés.

Côté *exportations*, en 16 ans même si le marché vers les pays de l'UE a continué d'augmenter, sa part dans le volume total des exportations de l'ASS a toutefois diminué de 27 points en passant de 51 % à 24 % des volumes d'exportations (Figures 3 et 4). Les exportations de l'ASS vers l'Asie orientale ont dépassé celles vers l'UE à partir de 2009 (Figure 3).

Côté *importations*, les importations en provenance d'Afrique subsaharienne dépassent désormais celles de l'UE en volumes (figure 5).

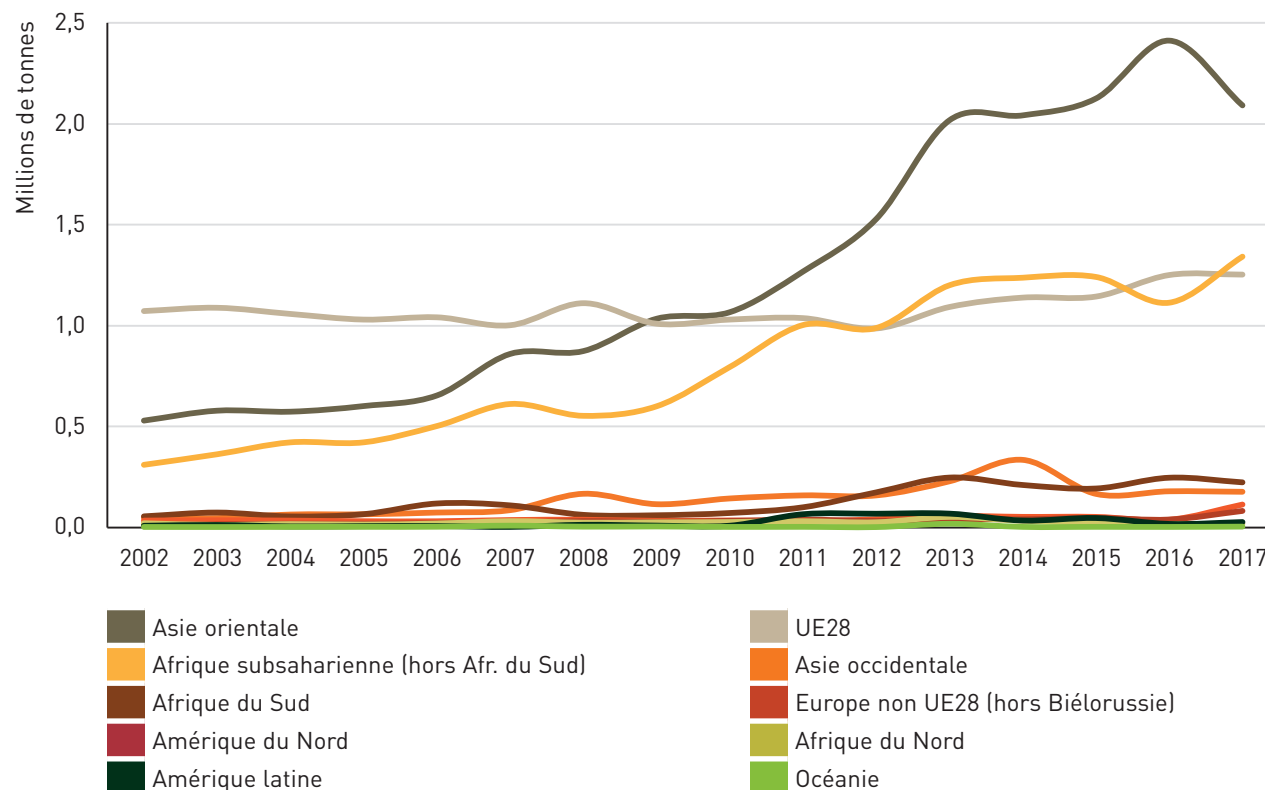
Ainsi, alors que le commerce avec l'Europe ne cesse de croître, les exportations d'ASS se sont déplacées et accélérées vers l'Asie ; le commerce intracontinental a pris par ailleurs rapidement de l'importance.

Plus précisément les taux de croissance de ces marchés de fruits, de légumes et de fruits et légumes transformés sur la période se répartissent comme suit :

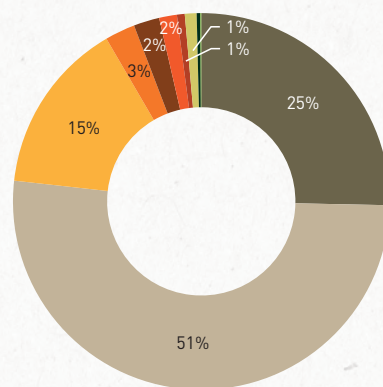
- L'Union européenne : +1.1 %/an
- L'Asie orientale : +9.6 %/an
- L'Afrique subsaharienne : +10.3 %/an

De plus, la part des importations intra ASS est sans doute sous-estimée car une grande partie du commerce intérieur en Afrique subsaharienne est encore informelle et ne figure donc pas dans les statistiques (nationales) utilisées.

Figure 3 : Évolution des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés depuis l'ASS vers le monde entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.



EN 2002



EN 2017

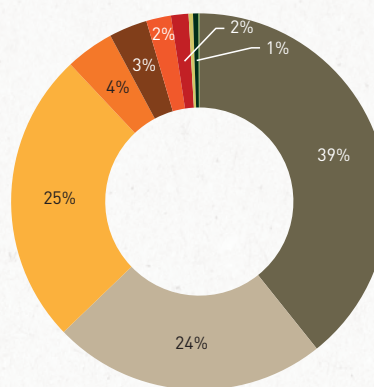
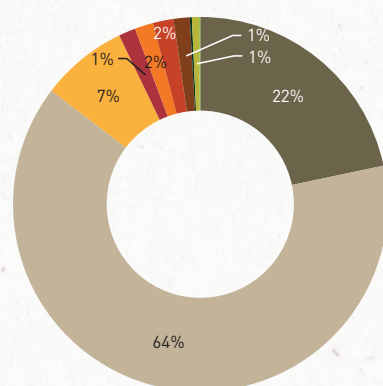


Figure 4 : Évolution des parts de marchés destinataires des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés en provenance d'ASS entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

EN 2002



EN 2017

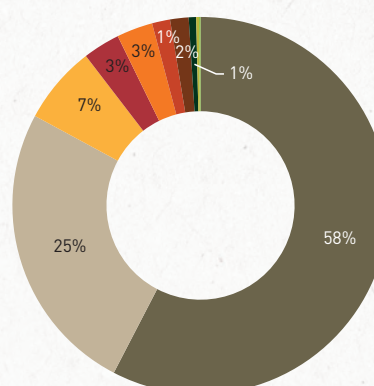


Figure 5 : Évolution des parts de marché des régions fournisseurs de l'ASS en fruits, légumes et en fruits et légumes transformés entre 2002 et 2017 (en valeur). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

- Asie orientale
- Afrique subsaharienne (hors Afr. du Sud)
- Afrique du Sud
- Amérique du Nord
- Amérique latine

- UE28
- Asie occidentale
- Europe non UE28 (hors Biélorussie)
- Afrique du Nord
- Océanie

Même si nous considérons ici des valeurs courantes (non corrigées de l'inflation), force est de constater que l'évolution de la part relative des marchés d'exportations pour l'ASS est encore plus flagrante que pour les volumes puisque l'UE est passée d'une position dominante (64 %) à une part de marché de moins d'un tiers des exportations d'ASS en valeur. Soit une perte de 39 points de part de marché pendant que l'Asie orientale en gagnaient 36.

Analyse prospective du commerce de l'ASS avec le monde en fruits et légumes

Jusqu'en 2017, la balance commerciale totale entre l'Afrique subsaharienne et l'Asie occidentale a été négative, principalement en raison de la prédominance des importations de produits transformés à base de fruits et légumes en provenance d'Asie occidentale. Un changement est probable à l'avenir. Les pays d'Asie occidentale sont pour la plupart importateurs de fruits et légumes car leur propre production est relativement limitée. Leur intérêt et leurs investissements en Afrique subsaharienne pour le commerce de ces produits ne cessent de croître, en particulier dans les pays voisins d'Afrique de l'Est comme l'Érythrée, l'Éthiopie et le Kenya. De plus, la transformation locale en Afrique subsaharienne des produits F&L entraînera une réduction des importations en provenance d'Asie occidentale.

Les flux de fruits et légumes frais et transformés entre l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient indiquent un double potentiel pour l'Afrique subsaharienne : un potentiel sectoriel avec la possibilité de développer la transformation des légumes en Afrique subsaharienne et un potentiel de marché géographiquement proche avec le développement continu de la demande en fruits et légumes au Moyen-Orient.

Le marché de l'UE (UE27 + UK) restera attractif car en croissance (tendance au végétarisme, à l'ethnisme et à la recherche d'aliments sains, proches de la nature) et rémunérateur pour des fruits et légumes frais qui constituent



des chaînes de valeur pour l'ASS dont le potentiel ne s'est pas totalement exprimé (ex : mangue, avocat, patate douce, produits bios et ethniques).

Le développement des marchés d'exportation de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne avec l'Europe (hors UE28) présente un potentiel non réalisé.

Les exportations de fruits dominent le commerce de l'ASS avec l'Europe (hors UE28). La forte baisse des exportations d'ananas a été compensé par l'augmentation des exportations de mangues et d'avocats. Les mangues sont principalement importées par la Suisse.

Les volumes échangés sont faibles par rapport aux autres marchés d'exportation, mais il existe un potentiel de croissance. En raison du maintien des sanctions commerciales de l'UE, la Russie pourrait continuer à se procurer des quantités croissantes de fruits et légumes auprès de l'Afrique subsaharienne.

La balance commerciale négative persistante de l'Afrique subsaharienne avec l'Afrique du Sud laisse entrevoir de nouvelles possibilités de développement des marchés.

Les exportations de l'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Sud sont faibles et se limitent principalement aux bananes de Madagascar et aux agrumes d'Eswatini et du Zimbabwe. L'évolution très positive des importations sud-africaines en provenance de l'Afrique subsaharienne et de la gamme de fruits et légumes exportés par l'Afrique du Sud vers l'Afrique subsaharienne laisse entrevoir une perspective intéressante

pour le secteur des fruits et légumes en Afrique subsaharienne : la possibilité de développer la production locale, notamment de légumes. Les grandes entreprises des pays d'Afrique subsaharienne importent des fruits et légumes d'Afrique du Sud alors qu'elles préféreraient s'approvisionner localement, mais sont limitées par la quantité et la qualité irrégulières des produits. C'est particulièrement vrai pour le Nigeria, l'autre grande économie de l'Afrique subsaharienne.

Le commerce de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne avec les autres continents présente moins d'opportunités à court terme. Les connexions logistiques très limitées entre l'Amérique latine et l'Afrique freinent le commerce entre ces deux régions mondiales. Le développement des exportations de l'ASS vers l'Amérique latine repose principalement sur les fruits à coque. En termes d'importations, il y a eu un fort développement des importations de l'ASS de fruits et légumes en provenance d'Afrique du Nord, principalement des produits frais. Ceci, comme le commerce avec l'Afrique du Sud, montre que la demande de l'Afrique subsaharienne en fruits et légumes n'est pas satisfaite par la production locale. Cela confirme un potentiel de développement du secteur des fruits et légumes en Afrique subsaharienne, à condition que l'offre soit compétitive et bien organisée sur le plan logistique.



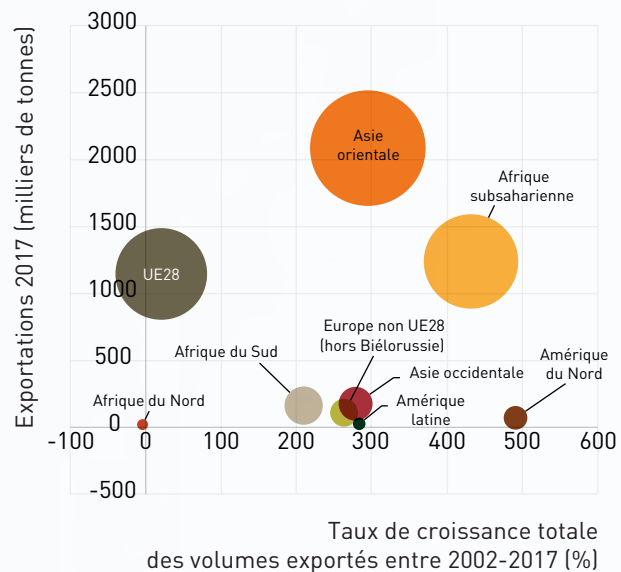


Figure 6 : Croissance et volumes totaux relatifs des exportations de fruits et de légumes de l'ASS hors Afrique du Sud, à l'intérieur de la région ASS et vers d'autres régions du monde. La taille des bulles représente le volume total des exportations de fruits et légumes d'ASS pour une région mondiale, en 2017. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

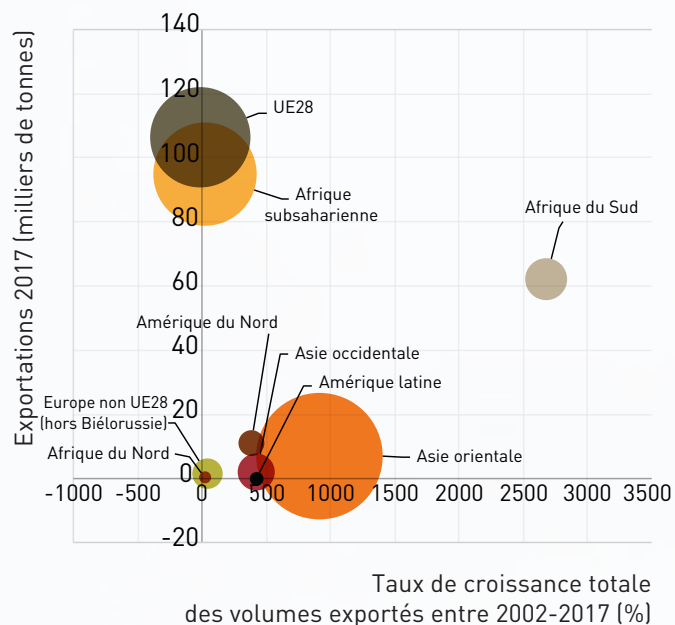


Figure 7 : Croissance et volumes totaux relatifs des exportations de fruits et légumes transformés de l'ASS (hors Afrique du Sud), à l'intérieur de la région ASS et vers les autres régions du monde. La taille des bulles représente le volume des exportations totales de fruits et légumes transformés de la région concernée, en 2017. L'Océanie n'est pas incluse en raison du faible volume des échanges. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

Note : les principaux fruits et légumes transformés sont ici les arachides, les autres noix, les confitures, purées de fruits et les légumes en saumure.



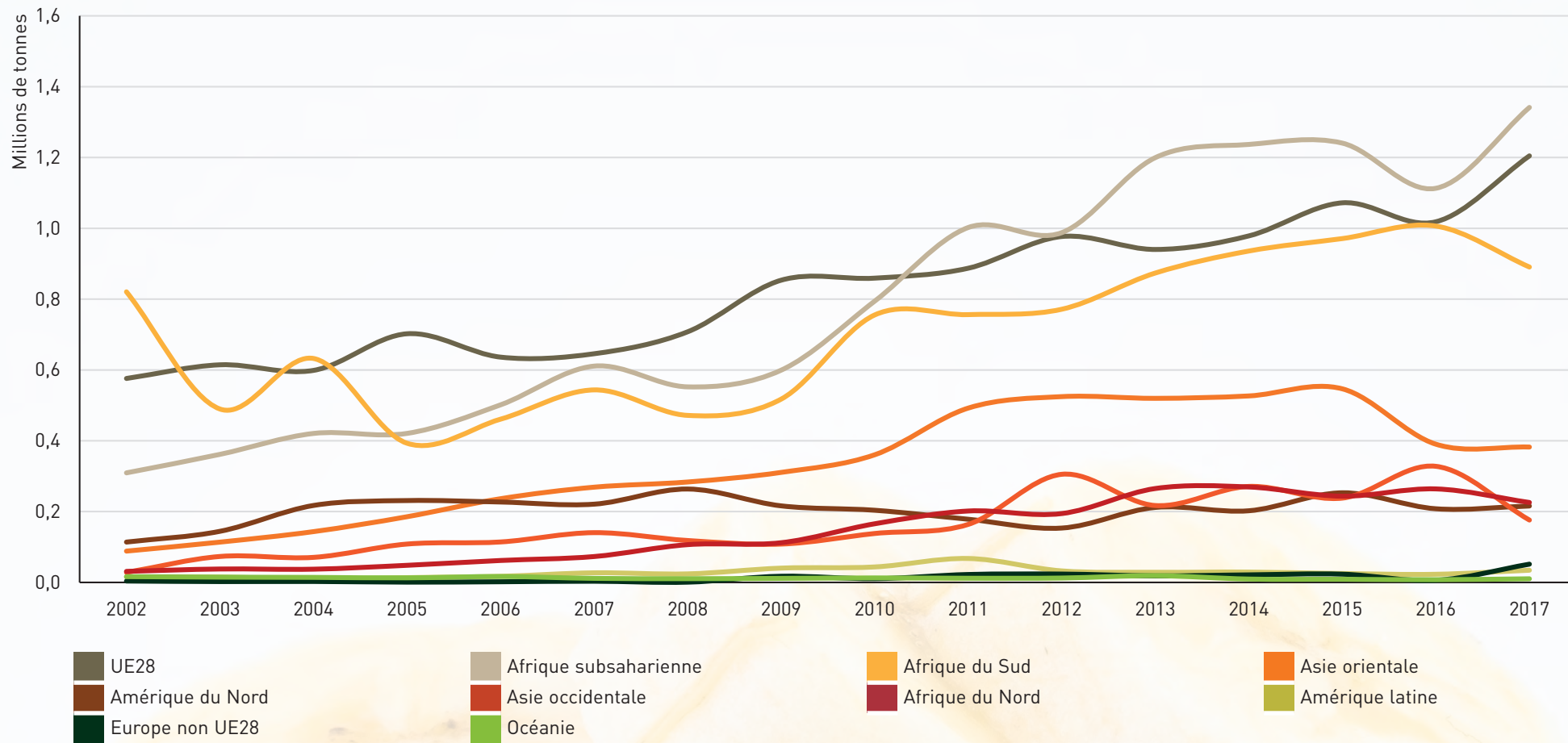


Figure 8 : Évolution des importations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés par l'ASS du reste du monde entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

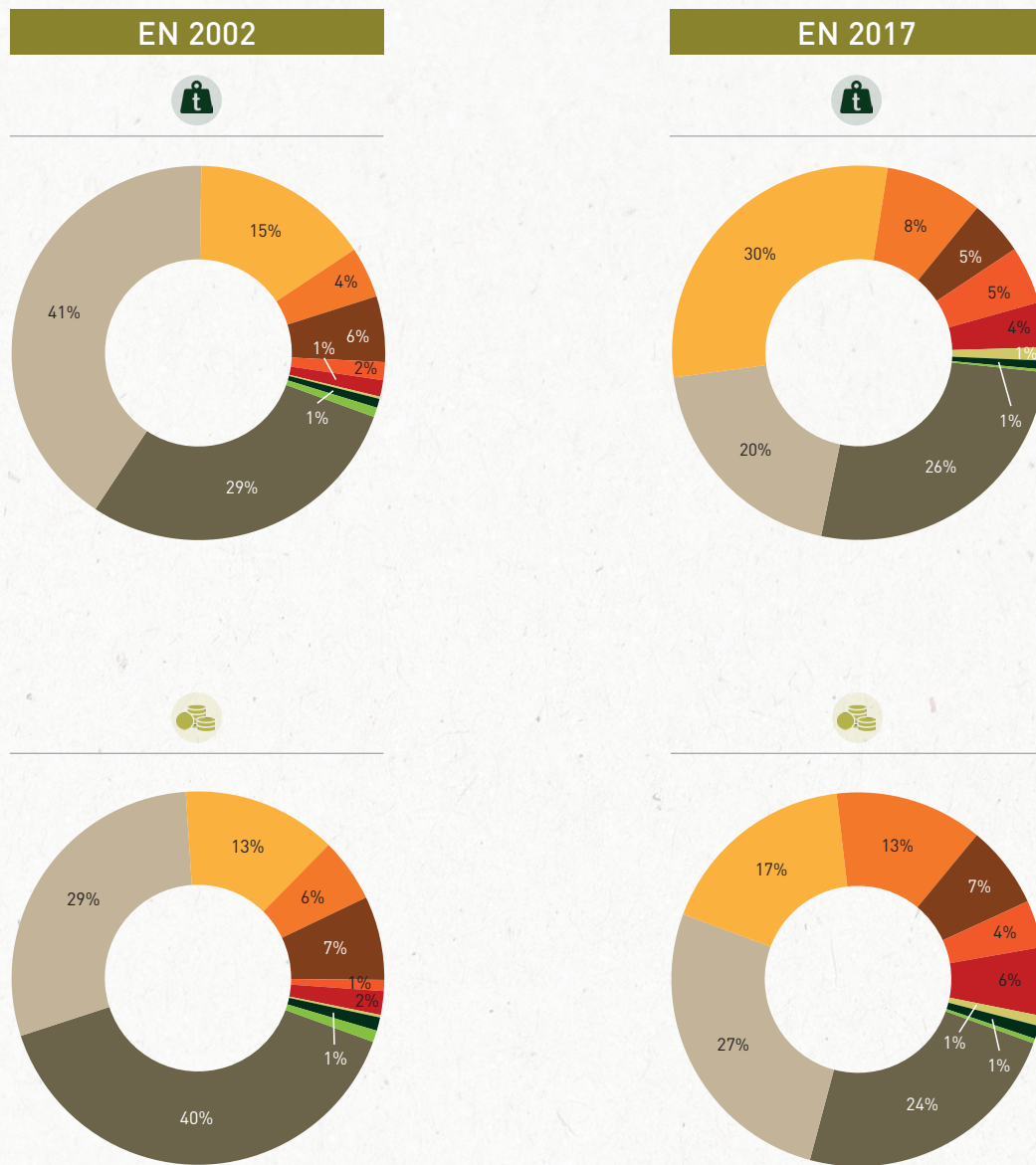


Figure 9 : Évolution des parts de marchés des régions du monde dans l'approvisionnement d'ASS en fruits, légumes et en fruits et légumes transformés entre 2002 et 2017 (en volume et valeur).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

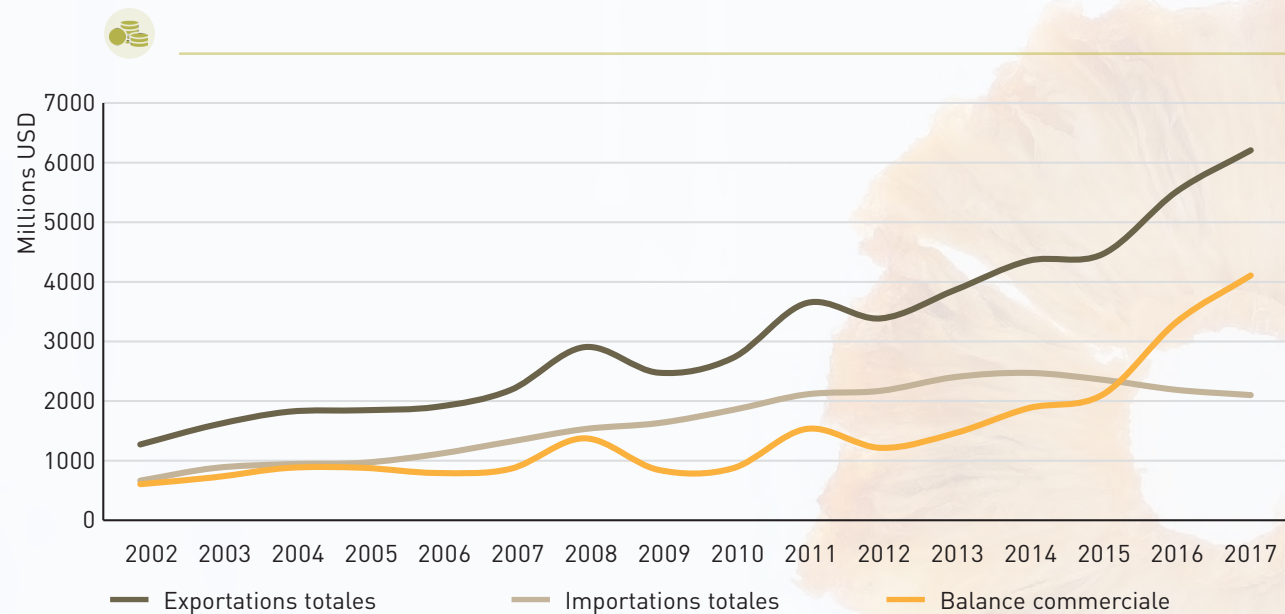
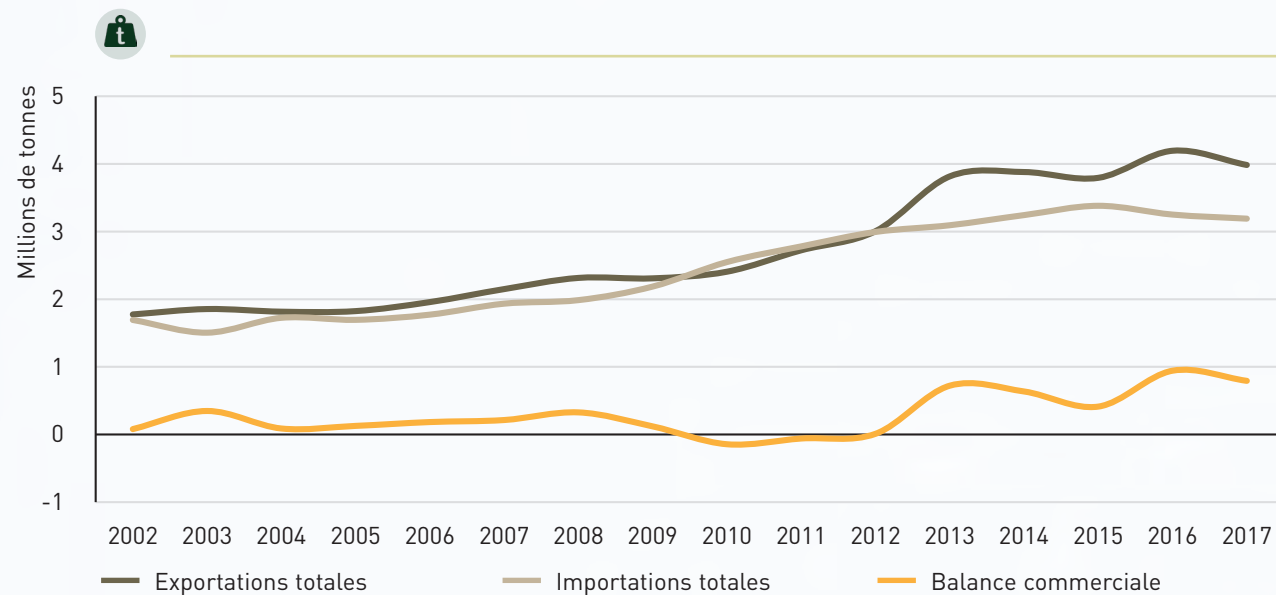


Figure 10 : Évolution des échanges de fruits et légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS et les autres régions du monde, de 2002 à 2017 (en volume et valeur).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.



03

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC
L'UNION EUROPEENNE EN FRUITS ET LEGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Union européenne en fruits et légumes

3.1. Évolution des exportations de l'ASS en fruits et légumes vers l'UE

La quantité totale de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes exportés de l'ASS vers l'UE a augmenté en moyenne de 1 % par an depuis 2002 (figure 11). Le volume total est passé de 1 071 352 tonnes en 2002 à 1 270 995 tonnes en 2018, soit une croissance totale de 19 % sur 17 ans, et un taux de croissance annuel composé (TCAC⁶) de 1,1 %.

Depuis 2002, l'évolution du marché européen à l'exportation depuis l'ASS a connu deux phases majeures : une phase de stabilité, voire de déclin jusqu'en 2012, et une phase de croissance régulière du marché depuis lors, en particulier pour les fruits et légumes frais.

Cette tendance récente s'explique par la croissance de la demande européenne en fruits et légumes frais (produits sains, durables, faciles à manger) et par une offre africaine qui a su répondre à l'évolution des exigences et des attentes du marché de l'UE, même si celles-ci se complexifient d'année en année, tant au niveau des réglementations sanitaires et phytosanitaires officielles que des normes privées.

Le rythme de croissance des exportations vers l'UE, relativement plus faible que celui d'autres marchés d'exportations comme ceux de pays d'Asie orientale, s'explique essentiellement par :

- un marché européen davantage à maturité ;
- un marché européen très concurrentiel avec notamment un leadership des pays d'Amérique latine très compétitifs dans la filière fruits et légumes ;
- des marchés asiatiques moins contraignants en termes de conditions d'accès.

6 $CAGR : TCAC(t_0, t_n) = \left(\frac{V(t_n)}{V(t_0)} \right)^{\frac{1}{t_n - t_0}} - 1$

Avec $V(t_0)$ est la valeur initiale, $V(t_n)$ est la valeur finale et $t_n - t_0$ est le nombre d'années.

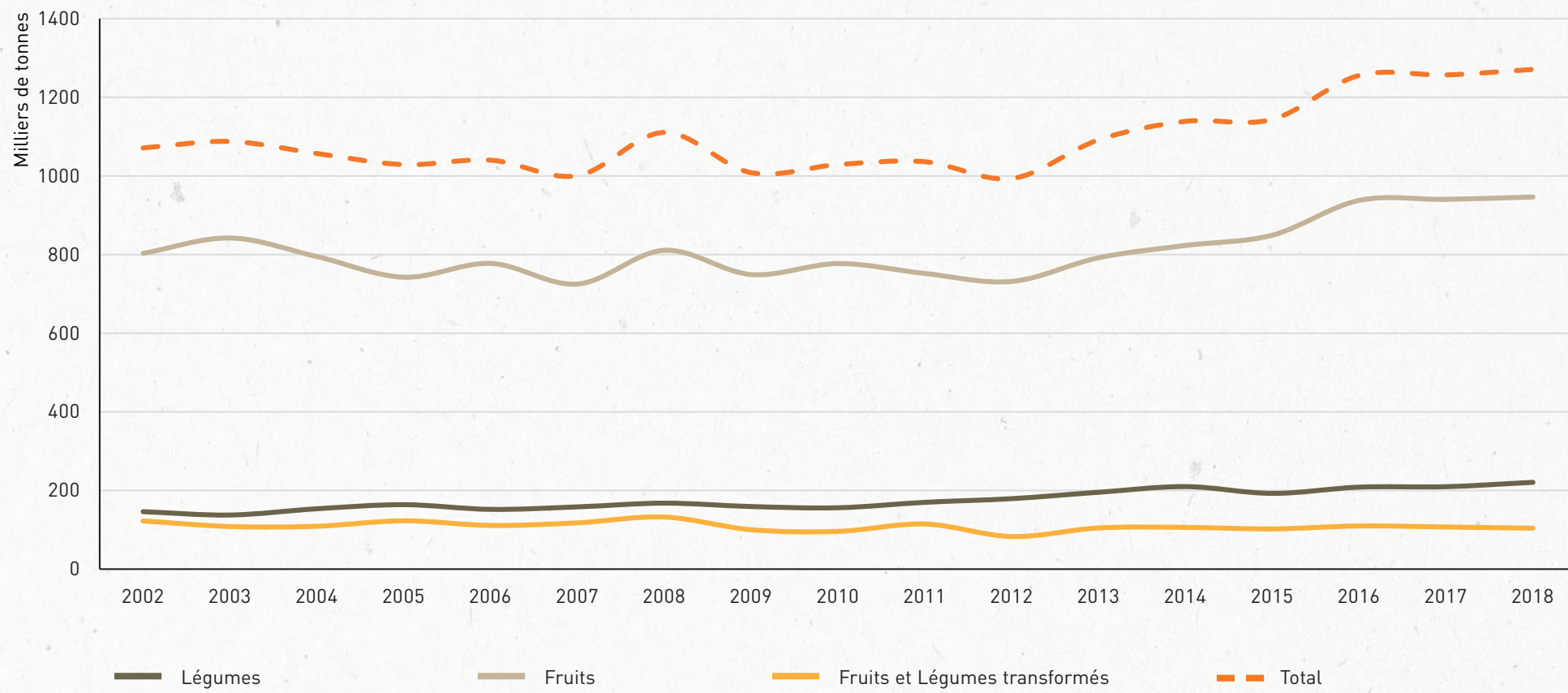


Figure 11 : Évolution des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'UE entre 2002 et 2018 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

Évolution des exportations de fruits et légumes hors bananes

Sur la période 2002-2018, les volumes d'exportations de bananes d'ASS vers l'UE ont augmenté relativement plus vite que pour les autres fruits et légumes.

Si on s'intéresse à la période des dix dernières années, l'autre fait remarquable est que depuis 2008 les exportations de fruits et légumes hors bananes vers l'UE n'ont cessé de croître.

L'évolution récente du commerce des fruits et légumes frais vers l'UE traduit le double effet positif d'une demande en croissance et d'une offre africaine qui a su répondre aux exigences du marché.

L'assistance technique telle que celle fournie par le COLEACP via ses programmes PIP, EDES puis Fit For Market (FFM) financée par l'Union européenne et l'Agence française de développement a contribué à cette évolution positive.

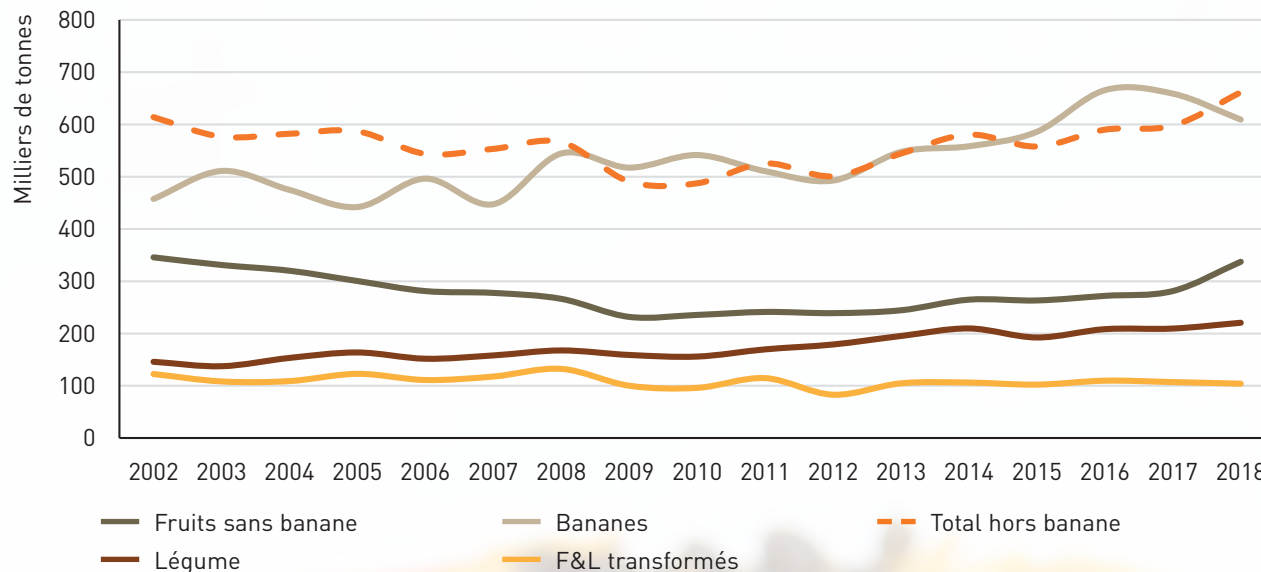


Figure 12 : Évolution des exportations de banane, fruits (hors bananes), légumes et de fruits et légumes transformés de l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'UE entre 2002 et 2018 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

Évolution des exportations d'ASS vers l'UE en valeurs

À titre indicatif, la valeur totale des fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes exportés de l'ASS vers l'UE a augmenté en moyenne de 3 % par an depuis 2002 (figure 13). La valeur totale est passée de 927 millions d'euros en 2002 à 1,5 milliard d'euros en 2018, soit un taux de croissance total de 66 % sur 17 ans, et un TCAC de 3 %. Ces taux de croissance ne sont toutefois qu'indicatifs, car les comparaisons entre les valeurs totales en prix courants ne sont pas corrigées de l'inflation.

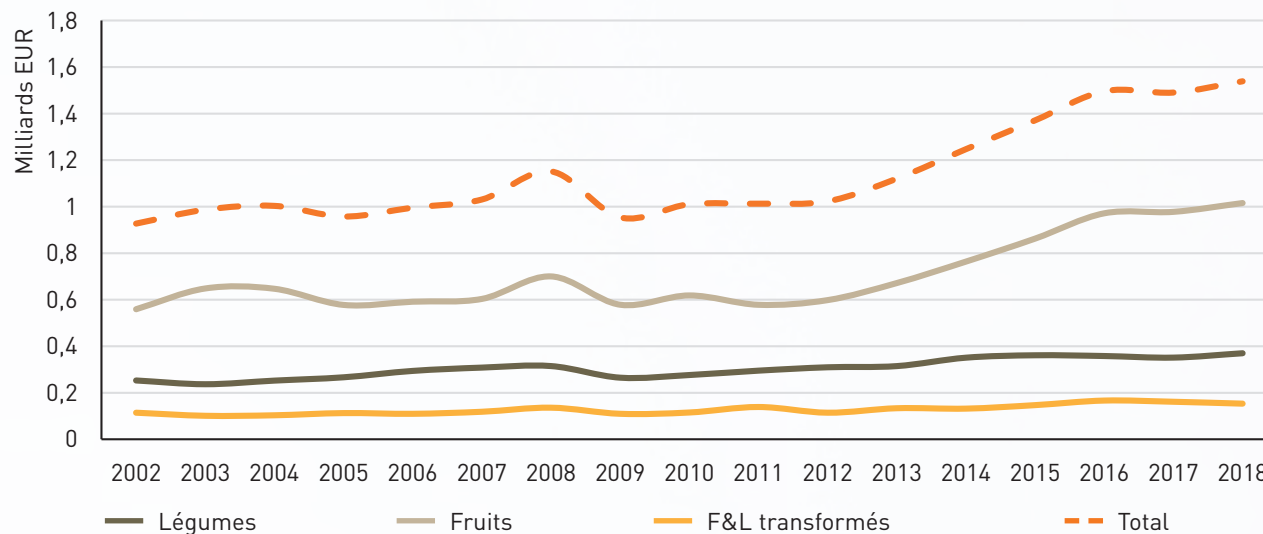


Figure 13 : Évolution des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'UE entre 2002 et 2018 (en valeur : EUR courant, non corrigé de l'inflation).

Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

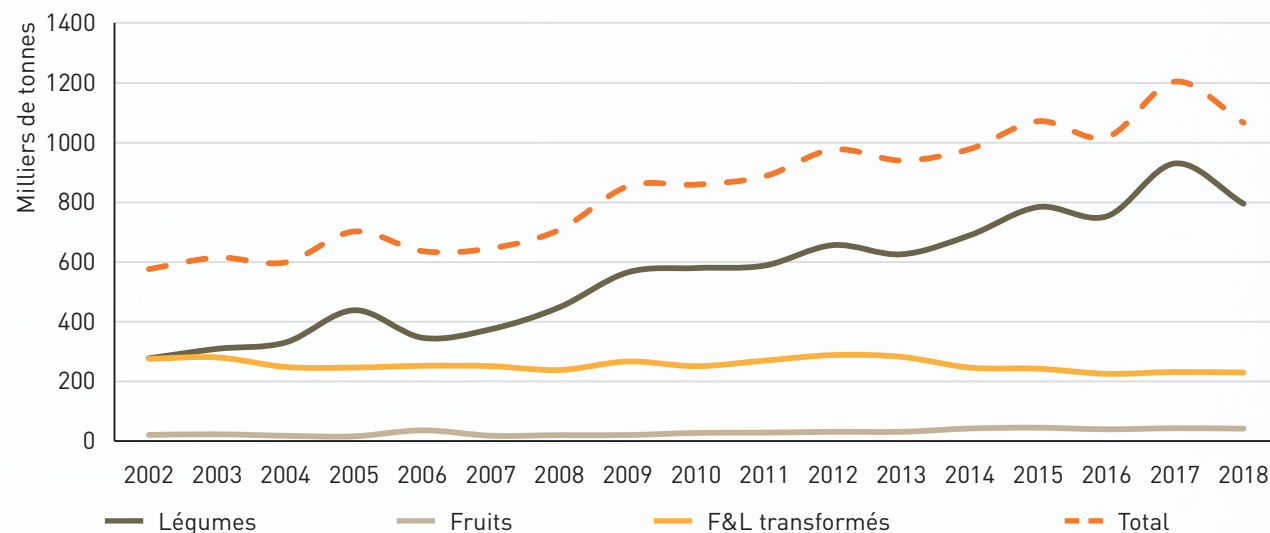


Figure 14 : Évolution des importations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de l'ASS (hors Afrique du Sud) depuis l'UE entre 2002 et 2018 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

3.2. Évolution des importations de l'ASS en provenance de l'UE

Le marché d'importation de l'ASS en fruits et légumes depuis l'UE a augmenté plus vite sur la période que le marché d'exportation de l'ASS vers l'UE. La quantité totale de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes importés en Afrique subsaharienne depuis l'UE a ainsi augmenté en moyenne de 4 % par an depuis 2002 (figure 14). Le volume total est passé de 575 708 tonnes en 2002 à 1 066 538 tonnes en 2018, soit une croissance totale de 85 % sur 17 ans et un TCAC de 4 % par an.

La croissance régulière des importations de légumes de l'Afrique subsaharienne en provenance d'Europe soulève la question de la compétitivité de la production locale par rapport aux légumes importés. Nous verrons plus loin qu'il s'agit pour, les légumes, principalement d'oignons et de pommes de terre. Il existe probablement, sous réserve de rendements et d'investissements suffisants, une fenêtre d'opportunité pour développer ces chaînes de valeur localement.

3.3. Évolution de la balance commerciale ASS-UE28

Apparaissent ainsi très distinctement :

- une balance commerciale ASS-UE en volume négative pour les légumes et positive pour les fruits (bananes). Déficit et excédent correspondants s'accroissent au fil des années.
- des déficits structurels en fruits et légumes transformés ainsi qu'en légumes qui illustrent la réserve de développement de filières à plus haute valeur ajoutée en ASS.

En valeur, la balance commerciale économique de l'ensemble des fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes entre l'ASS et l'UE a augmenté positivement pour l'ASS en moyenne de 3 % par an depuis 2002 (figure 16). Même si les comparaisons entre les valeurs totales en prix courants ne sont pas corrigées de l'inflation, alors que la balance

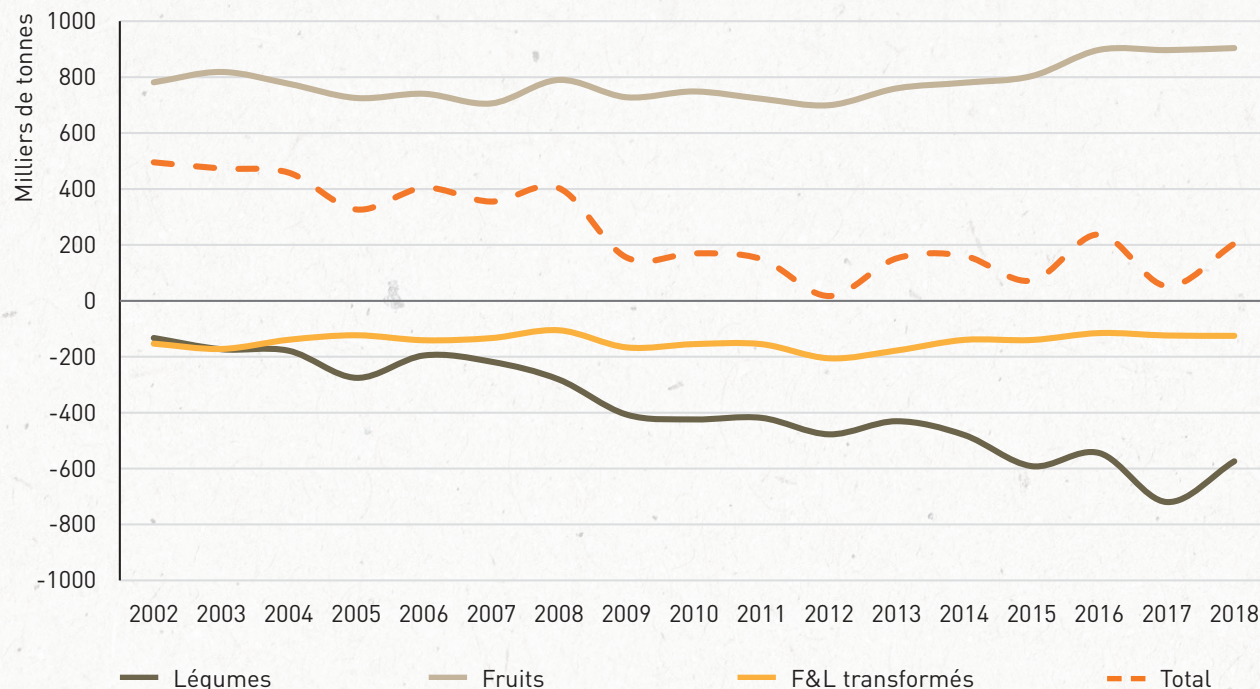


Figure 15 : Balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'UE, de 2002 à 2018 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

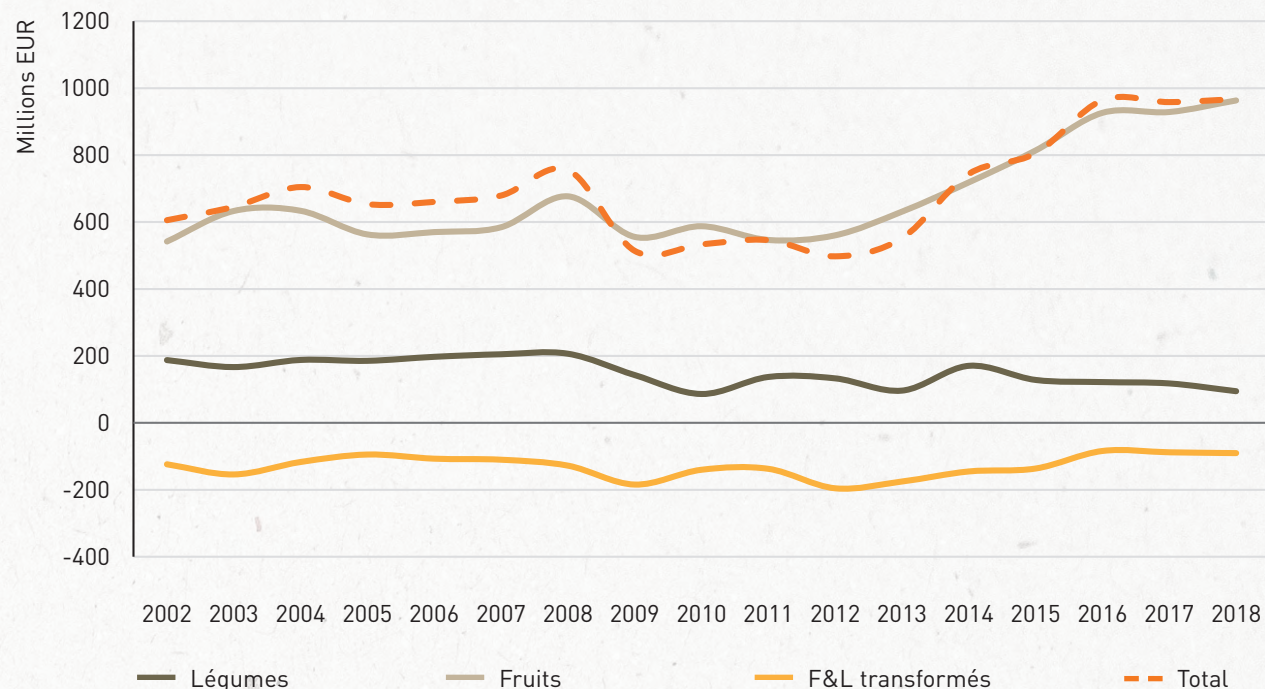


Figure 16 : Évolution de la balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'UE, entre 2002 et 2018 (en valeur : EUR courant, non corrigé de l'inflation).
Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

commerciale de l'ASS avec l'UE en volume apparaissait comme négative elle est positive en valeur.

Le jeu des contraintes et des opportunités du marché dans l'UE semble avoir été davantage à ce jour en faveur d'une croissance régulière des exportations des pays d'Afrique subsaharienne vers l'UE.

À l'avenir, les échanges ASS-UE dans le secteur des fruits et légumes seront essentiellement influencés par :

Côté offre africaine subsaharienne,

- le niveau et l'intensité de l'investissement dans les équipements et l'innovation en pays d'ASS, donc l'accès aux financements pour les PME d'ASS constituant la force vive de l'horticulture africaine subsaharienne ;

- l'amélioration continue des pratiques agricoles permettant l'intensification durable attendue pour répondre à la croissance de la demande⁷ ;
- l'environnement des affaires et la capacité notamment des autorités compétentes à encadrer sur le plan sanitaire et phytosanitaire la production d'ASS exportable vers le marché de l'UE.

Côté demande de l'UE,

- l'évolution et le niveau des contraintes à l'importation dans l'UE (réglementation SPS, normes privées, impacts du Brexit...) ;
- l'évolution du comportement des consommateurs vis-à-vis des fruits et légumes importés. Les fruits et légumes en général continueront à bénéficier d'une demande croissante chez les européens soucieux de leur donner une plus grande part dans leur régime alimentaire. Toutefois, cette tendance structurelle pourrait être modifiée (freinée) par la pression du «locavorisme» chez les nouvelles générations de consommateurs.

⁷ C'est tout le sens des programmes d'assistance technique comme ceux du COLEACP (Fit For Market, STDF)

De l'importance de rationaliser la communication en Europe sur les importations de produits agricoles en provenance des pays d'Afrique subsaharienne

Même si l'Union européenne n'est plus le partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne qu'il a été historiquement dans le secteur des fruits et légumes, l'UE reste une destination majeure qui compte pour le développement des exportations de fruits (et pas seulement la banane) et donc pour les millions de producteurs, d'employés et de familles que ces chaînes de valeur représentent.

Quand on sait par ailleurs que les filières d'exportation horticole ont été depuis 15 ans facteur de modernisation du secteur agricole⁸ en Afrique

⁸ D'après évaluations et audits des programmes PIP et EDES du COLEACP

subsaharienne, tout frein à l'importation de fruits et légumes en Europe est susceptible d'affecter grandement le développement et l'économie des pays fournisseurs correspondants.

Dans un contexte d'hypermédiatisation mondiale des impacts négatifs du réchauffement climatique, les aliments importés de, et/ou hors, saison ont de moins en moins bonne presse. En particulier en Europe. Ils font même l'objet de raccourcis politiques ou socio-comportementaux encourageant de plus en plus le locavorisme et culpabilisant l'importation.

Pourquoi de tels raccourcis sont injustes et finalement plus dangereux pour l'équilibre de la planète et notamment de l'Europe que l'importation dans l'UE d'aliments comme les fruits et légumes depuis des pays en développement ?

1. L'agriculture est reconnue comme le secteur qui permettra à l'Afrique de se nourrir, de nourrir le monde à l'horizon 2050 et de sortir ses centaines de millions d'habitants souffrant encore de l'extrême pauvreté. Entre 50 % et deux tiers des populations africaines vivent encore de l'agriculture et en zone rurale.

3.4. Les principaux pays exportateurs de l'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne en fruits et légumes

Historiquement, les principaux exportateurs d'Afrique subsaharienne vers l'Europe sont la Côte d'Ivoire et le Cameroun avec la banane qui est traditionnellement le premier fruit commercialisé. Ils sont suivis par des pays comme le Kenya, le Ghana et le Sénégal qui exportent une gamme plus diversifiée de produits frais et transformés (figure 17).

Si l'on exclut les bananes, le Kenya devient le principal exportateur vers l'UE en volumes. La Côte d'Ivoire occupe toujours la deuxième place, mais le Cameroun ne figure plus dans le top 10 (figure 18).

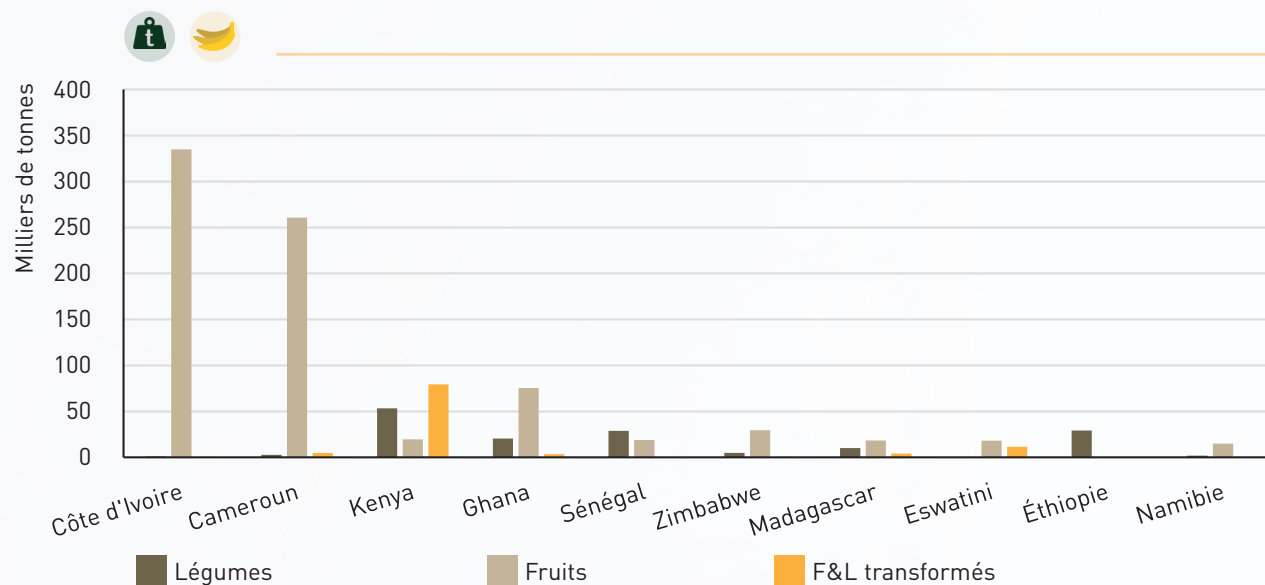


Figure 17 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers l'UE (sur base du volume annuel moyen des exportations entre 2002 et 2018). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

- Si l'agriculture continue à se moderniser et à se développer durablement, elle proposera de plus en plus de métiers et des emplois décents aux habitants, ce qui engendrera un cercle vertueux de rétention des jeunes dans les zones rurales et donc de frein aux migrations désespérées vers les villes en Afrique et les rivages d'autres continents.
- Les filières d'exportations agricoles continuent à être facteurs de modernisation des filières locales et régionales et des sources de meilleurs revenus pour les producteurs. L'exportation est source de transfert de savoir et savoir-faire en matière de bonnes pratiques agricoles pour les cultures destinées au marché local.

- Les pays en développement ou émergents en Afrique subsaharienne ne sont pas ceux qui ont pollué et polluent le plus la planète de leurs empreintes sur l'environnement. Il y a tellement de comportements individuels et collectifs à changer, en Europe notamment, avant de s'attaquer à des secteurs d'importation comme celui des fruits et légumes, où des pays, des chaînes de valeurs et des entreprises commencent à émerger économiquement en adoptant des pratiques durables.

En termes d'impact sur l'environnement, la diversité des circuits courts ne permet pas en effet d'affirmer qu'ils présentent systématiquement un meilleur bilan environnemental que les circuits « longs »,

notamment en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.

D'où l'importance de soutenir ces filières sur le marché européen auprès des consommateurs avec un discours innovant et différent pour que ces derniers perçoivent la dimension citoyenne et durable d'acheter des fruits et légumes importés depuis l'Afrique subsaharienne.

C'est un des nouveaux objectifs du COLEACP, parallèlement à l'appui technique qu'il fournit depuis plus de 15 ans, à la demande des filières fruits et légumes en Afrique subsaharienne jusqu'aux plus petits producteurs et dans un cadre durable.

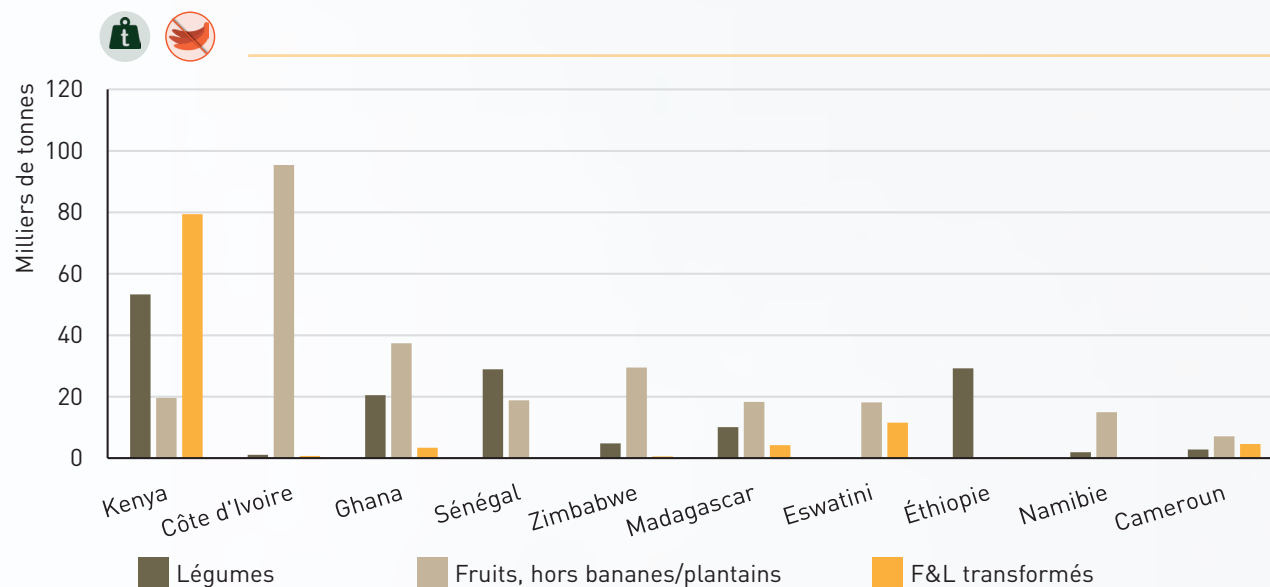


Figure 18 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits (hors banane), légumes et de fruits et légumes transformés vers l'UE (sur base du volume annuel moyen des exportations entre 2002 et 2018). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

EN 2002

EN 2018

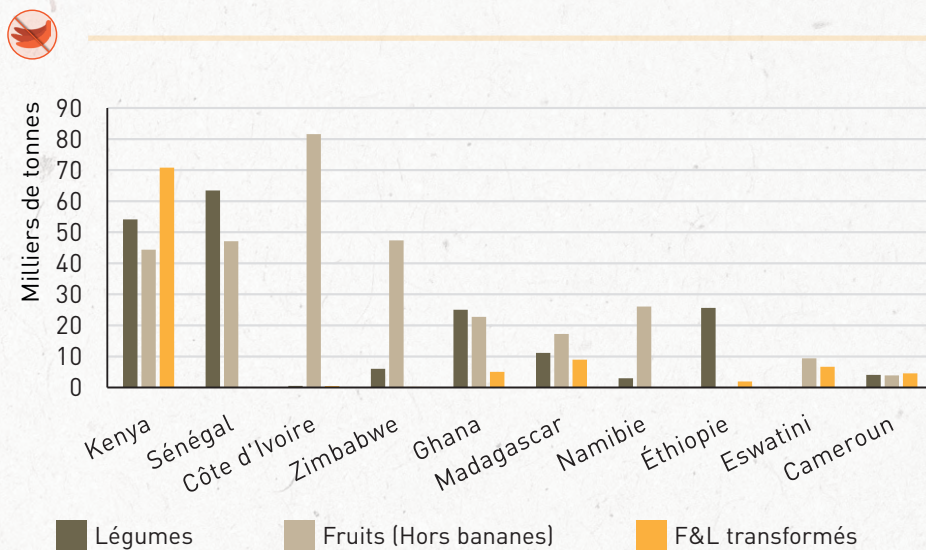
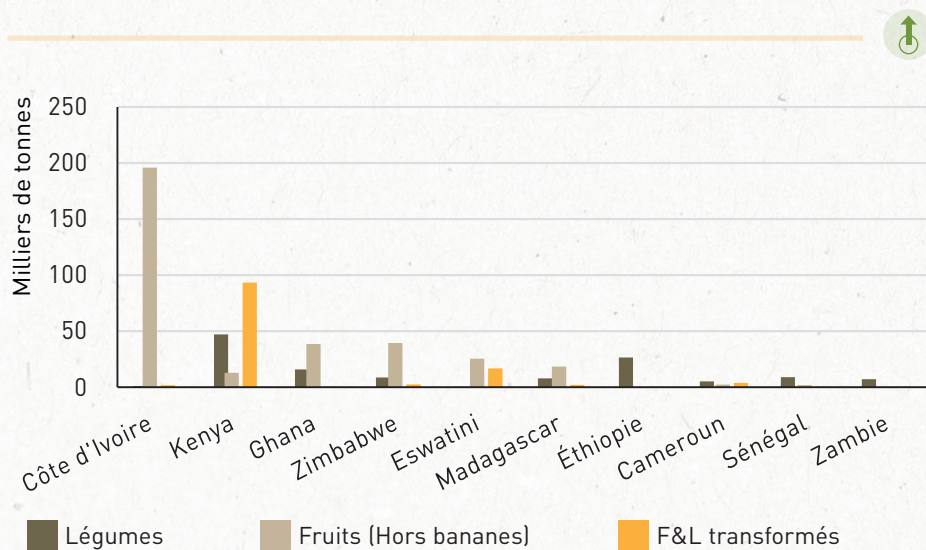
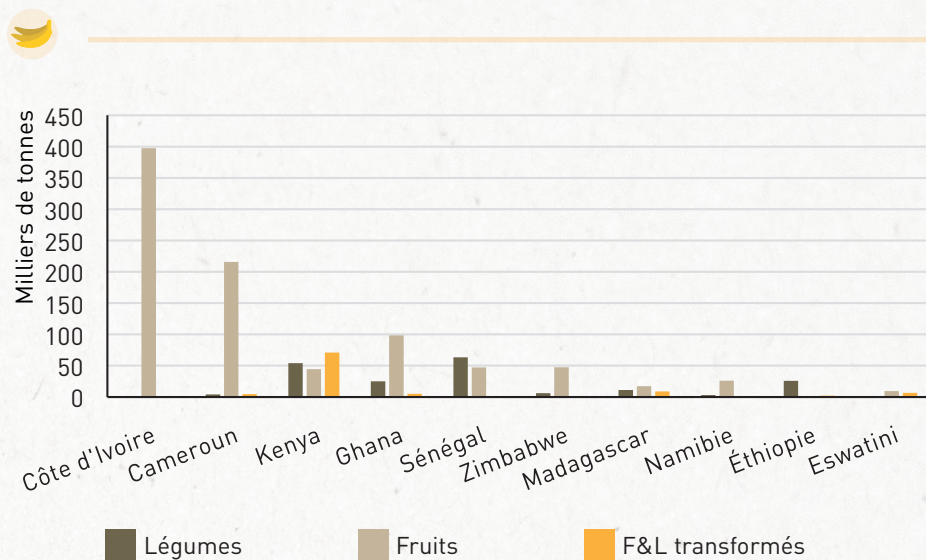
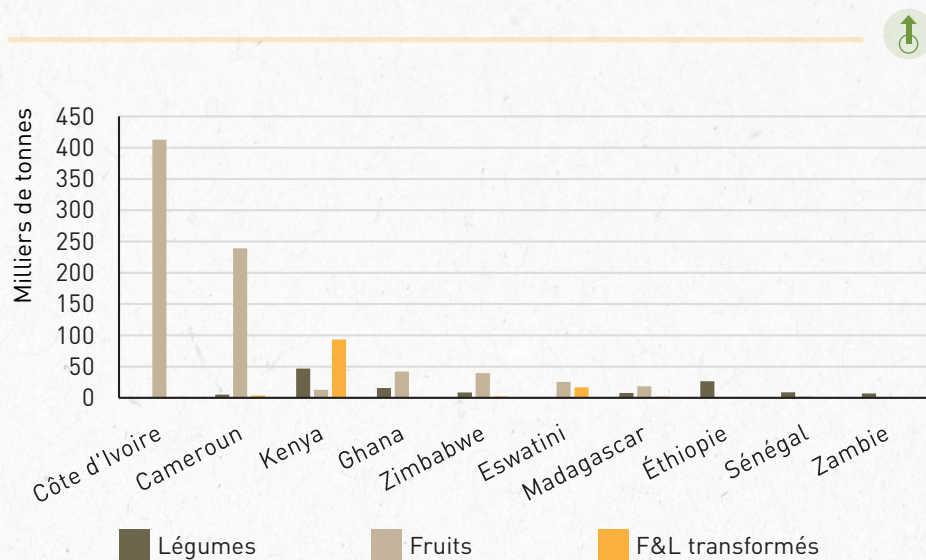


Figure 19 : Évolution des 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers l'UE entre 2002 et 2018, avec et sans bananes (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

Sur la période, les principaux faits marquants sont les suivants :

- le paysage de l'exportation de fruits et légumes depuis l'ASS vers l'UE est resté globalement similaire sur les 15 dernières années ;
- le Sénégal a émergé dans le top 5 des pays d'ASS fournisseurs de l'UE ;
- le Kenya et le Sénégal émergent comme des fournisseurs performants à l'exportation de fruits et légumes hors bananes.

3.5. Principales évolutions «produits» dans le commerce ASS-UE de fruits et légumes

Côté fruits, la tendance des années 2000 à la baisse des exportations d'ASS vers l'UE s'est transformée en une augmentation autour de 2010, en raison d'une croissance régulière des exportations de bananes, premier fruit d'exportation en volume et d'un fort développement d'autres exportations telles que celles de la mangue, l'avocat, la noix de coco, le melon et la pastèque pour citer les principaux fruits exportés en 2018 qui ont compensé la chute des exportations d'ananas (due à l'explosion des exportations de la variété MD2 d'Amérique centrale vers l'UE28).

Les volumes d'ananas et d'orange encore exportés viennent respectivement et principalement de Côte d'Ivoire/Ghana et du Zimbabwe/Eswatini.

Le raisin d'ASS exporté vers l'UE vient exclusivement de Namibie.

PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'UE	VOLUME 2018 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2008 ET 2018
Banane	609 400	1,9 %
Mangue	66 700	8,2 %
Avocat	53 000	10 %
Raisin	25 800	10,8 %
Noix de coco	24 000	6,8 %
Melon	18 000	20 %
Pastèque	14 400	83,6 %
Ananas	45 500	-9 %
Orange	43 700	-0,5 %

Figure 20 : Principaux fruits frais exportés depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'UE en 2018 (volume et TCAC).
Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.



Parallèlement aux effets de volumes, notons ici d'autres faits de marché qui ont marqué l'évolution récente des exportations de fruits de l'ASS vers l'UE et relèvent davantage de niches commerciales, à savoir le développement des exportations pour :

- les fruits issus de l'agriculture biologique notamment pour les mangues, papayes et limes, ainsi que les petits fruits exotiques ;
- les fruits séchés ;
- les ananas exportés par avion, et des variétés spécifiques comme l'ananas Victoria de Maurice, le Pain du Sucre du Bénin et du Togo ou La Baronne de Guinée.

Les pays d'Afrique subsaharienne importent depuis l'UE principalement des fruits tempérés. Les pommes représentent plus de la moitié de tous les fruits importés par l'ASS (21 600 tonnes en 2018). Malgré quelques tests réussis en production locale, la production de pommes ne parvient pas à décoller même si la demande ne cesse d'augmenter. Les oranges, les raisins et les poires sont les autres fruits importés par l'ASS depuis l'UE.

Côté légumes,

Les principales tendances notables concernant les exportations de légumes de l'ASS vers l'UE sont ainsi les suivantes :

- les marchés du pois et du haricot vert frais qui comptent en volumes (et en valeurs d'ailleurs) sont à maturité ;
- les légumes et racines ethniques ne sont plus des marchés de niches mais des marchés de volumes et en développement ;
- de nouveaux marchés ont décollé comme le brocoli et le chou fleur (Kenya), le maïs doux (Sénégal) et la patate douce.

Le marché de l'Union européenne continue d'être attractif pour les exportateurs de légumes d'ASS. Non seulement pour les exportateurs historiques comme le Kenya mais également pour d'autres ayant émergé ces dernières années comme le Sénégal (en volume) mais aussi plus récemment pour d'autres plus petits comme le Rwanda.

Les légumes frais «ethniques» (gombo, melon amer, épinards africains, feuilles de fleurs, ...) et les racines et tubercules frais (igname, cocoyam, tubercules d'orchidées, topinambours, ...) sont par ailleurs de plus en plus exportés vers l'UE. C'est lié à la fois à la demande de la diaspora africaine mais également à l'intérêt croissant pour les aliments ethniques en Europe. Aujourd'hui, les racines et tubercules ne se limitent plus aux magasins et restaurants ethniques,



PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'UE	VOLUME 2018 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2008 ET 2018
Haricot vert	50 500	0,1 %
Légumes ethniques (autres que racines et tubercules)	38 100	9,5 %
Autres racines et tubercules ethniques	30 200	6,7 %
Mais doux	26 500	19,1 %
Tomates (cerises)	10 700	1,9 %
Pois secs *	8 800	20 %
Choux fleur, Brocoli	6 500	51,8 %
Oignon, échalote	6 200	11,5 %
Patate douce	6 000	11,7 %
Haricot sec	34 800	-0,3 %
Pois frais	12 600	-2,6 %
Poivrons	4 500	-5,7 %

* *Pisum sativum*, niébé, pois chiche et pois d'Angole

Figure 21 : Principaux légumes frais exportés depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'UE en 2018 (volume et TCAC).
Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

les grandes chaînes de supermarchés les incluant dans leur gamme de produits. Comme pour les autres légumes ethniques frais, les volumes d'exportation de racines et tubercules ethniques dans l'UE en provenance d'Afrique subsaharienne ont doublé au cours des dix dernières années.

Les importations de légumes de l'Afrique subsaharienne en provenance de l'UE

continuent de croître et sont dominées par deux produits de base : les oignons (plus de 500 000 tonnes) et les pommes de terre (plus de 200 000 tonnes). La croissance rapide de la population et l'urbanisation en Afrique subsaharienne alimentent la demande à un rythme supérieur à celui de l'offre locale. La production européenne à grande échelle et à la pointe de la technologie rendent l'importation compétitive. À noter que cela est parfois dû au dumping pratiqué par certains exportateurs de l'UE en raison des difficultés rencontrées sur les marchés d'autres pays tiers, par exemple du fait des sanctions commerciales russes ou des incertitudes liées au Brexit. Les pays d'Afrique de l'Ouest constituent les premières destinations de l'oignon européen en ASS, le Sénégal en tête, suivi par la Côte d'Ivoire, la Guinée et la Mauritanie. L'écart technologique entre les producteurs européens et locaux entraîne une forte concurrence avec les oignons importés tels que ceux des Pays-Bas.

La pomme de terre et l'oignon constituent ainsi deux voies d'investissement à explorer dans le cadre du développement à venir des filières de production et de commercialisation locales en Afrique subsaharienne. En frais et d'ailleurs aussi en transformé. C'est tout le sens de la valorisation de la chaîne de valeur pomme de terre qui a fait l'objet d'un développement notable sur le plan local en Guinée et où actuellement le COLEACP développe un programme spécifique avec le STDF⁹.

À noter d'ailleurs que les importations de semences de pomme de terre par l'ASS depuis l'UE ont explosé depuis 10 ans pour atteindre aujourd'hui un volume de 36 500 tonnes avec un TCAC 2008-2018 de + 12,3 %.

En ce qui concerne les échanges de fruits et légumes transformés entre l'Afrique subsaharienne et l'UE, ils restent relativement très faibles par rapport à la taille considérable du marché mondial des fruits transformés et sont globalement en déclin.

Les principales tendances des échanges à souligner sont :

- Côté exportation de l'ASS vers l'UE :
 - la diminution régulière des volumes d'ananas transformés exportés vers l'UE, cohérente avec la chute de la commercialisation de l'ananas frais. Le jus d'ananas (en vrac) semble résister voire se développer ;

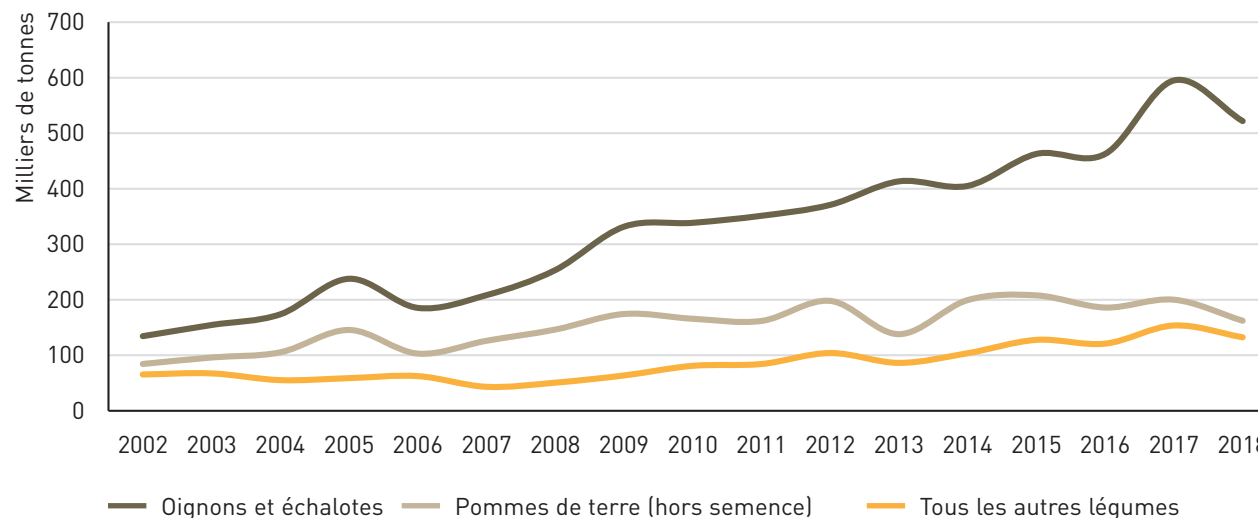


Figure 22 : Évolution des importations de légumes frais de l'ASS (hors Afrique du Sud) depuis l'UE entre 2002 et 2018 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

- l'augmentation des exportations de haricots préparés qui atteignent plus de 40 000 tonnes en 2018 (Kenya 31 473,5 tonnes Madagascar 7 384 tonnes).
- Côté importation de l'ASS depuis l'UE:
 - la baisse progressive et régulière du premier produit transformé importé traditionnellement par l'ASS depuis l'UE à savoir la tomate transformée (concentré de tomate) ;
 - l'augmentation des importations de pommes de terre congelées ;
 - l'augmentation des jus de fruits.

L'observation tendancielle des échanges entre l'ASS et l'UE permet ici de conclure que :

- la principale réserve de développement du commerce des fruits et légumes transformés se situe sur d'autres marchés et notamment en Afrique subsaharienne ;
- à l'instar de la pomme de terre fraîche, l'évolution des importations en pomme de terre congelée est un signe de l'opportunité existante en ASS en matière d'investissements dans cette chaîne de valeur ;

⁹ STDF : Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce. Exemple de collaboration avec le COLEACP : <https://www.coleacp.org/stdf-guinee>

PRINCIPAUX FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS IMPORTÉS PAR L'ASS DEPUIS L'UE	VOLUME 2008 (TONNES)	VOLUME 2018 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2008 ET 2018
Pommes de terre (congelées)	8 552	38 052	16,1 %
Tomates	9 261	20 373	8,2 %
Jus d'orange	4 456	6 936	4,5 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange ou de pamplemousse)	152	5 774	43,9 %
Jus de pomme	3 245	5 642	5,7 %

Figure 23 : Principaux fruits et légumes transformés importés par l'ASS (hors Afrique du Sud) depuis l'UE en 2008 et en 2018 (en volume et TCAC).
 Source : COLEACP d'après les données d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

- de même la forte croissance des importations en jus de fruits traduit la demande existante localement et régionalement qui pourraient être servies par des unités de fabrication locales ;
- enfin dans le cas de la tomate transformée et les jus de fruits, ingrédient de base dans beaucoup de régimes alimentaires africains subsahariens, la transformation locale de la tomate doit d'ailleurs expliquer en partie la baisse des importations depuis l'UE.





04

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC
L'ASIE ORIENTALE EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Asie orientale en fruits et légumes

Le commerce de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne avec l'Asie orientale est en croissance et plein de potentiel. La balance commerciale de l'ASS avec l'Asie orientale pour les fruits et légumes frais est très positive et ne cesse d'augmenter.

Le volume total des exportations vers l'Asie orientale a dépassé celui des exportations vers l'UE à partir de 2009, faisant de l'Asie orientale le principal partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne pour les fruits et légumes. Les investissements en cours de pays asiatiques comme la Chine dans l'infrastructure d'exportation en Afrique continueront de faciliter le commerce. La forte demande d'approvisionnement tout au long de l'année de la part de la classe moyenne croissante en Asie orientale en fait un marché lucratif, surtout en contre-saison pour les pays d'Afrique subsaharienne au sud de l'Équateur.

La forte croissance des exportations de fruits et légumes vers l'Asie orientale peut aussi être liée à la présence accrue de pays d'Asie en Afrique. La récente initiative chinoise «Belt and Road Initiative», par exemple, implique également l'amélioration à grande échelle des liaisons ferroviaires et routières en Afrique de

l'Est et de l'Ouest, ce qui conduira sans aucun doute à une facilitation et à une augmentation des exportations de F&L vers l'Asie.

Les exportations de fruits et légumes transformés de l'Afrique subsaharienne vers l'Asie orientale sont négligeables par rapport aux exportations de fruits et légumes frais. Il y a donc à ce jour très peu de création de valeur ajoutée locale en ASS pour les produits exportés. Le commerce des noix de cajou, qui représente la moitié du commerce total et plus de 90 % de tous les fruits et noix exportés, en est un bon exemple. Les noix de cajou sont exportées brutes et transformées par les pays importateurs, ce qui signifie qu'il existe un énorme potentiel de valeur ajoutée en investissant localement en ASS pour cette chaîne de valeur.



Les exportations de fruits vers l'Asie orientale proviennent principalement des pays d'Afrique de l'Ouest qui représentent les grandes régions productrices de noix de cajou, tandis que les exportations de légumes proviennent principalement des pays d'Afrique de l'Est comme la Tanzanie, l'Éthiopie, le Mozambique et le Malawi.

Les exportations de légumes vers l'Asie orientale ont augmenté rapidement ces dernières années pour atteindre les mêmes volumes que pour les fruits (noix comprises).

Les principaux pays clients de l'ASS en Asie orientale sont l'Inde (70 % des flux d'exportation) et le Vietnam (19 % des flux d'exportations). L'Inde et le Vietnam sont traditionnellement les plus gros importateurs de noix de cajou brutes. La production locale augmente, mais la demande reste encore beaucoup plus élevée. L'Afrique de l'Ouest reste la première région mondiale de production (43 % des noix de cajou brutes du monde dont 48 % en Côte d'Ivoire, 16 % en Guinée-Bissau et 13 % au Nigeria).

Si les avocats n'apparaissent pas encore dans les principaux volumes exportés, ils constituent un fort potentiel de développement notamment pour le Kenya qui investit dans cette filière et se développe vers le marché chinois. En outre l'exportation vers la Chine d'avocats (surgelés) apparaît comme un

nouveau marché très prometteur. Selon les données des douanes chinoises, la Chine a importé 43 859 tonnes d'avocats en 2018, soit une augmentation de 36,5 % par rapport au volume des importations de 32 127 tonnes en 2017. Depuis 2019, les avocats congelés du Kenya satisfont aux exigences phytosanitaires convenues de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine et peuvent maintenant être importés en Chine. D'autres pays d'ASS pourraient suivre : la Tanzanie, le Mozambique et le Zimbabwe.

Le marché de l'Asie orientale étant très vaste et la demande croissante en fruits et légumes, le commerce doit continuer à gagner en importance vers cette région, jusqu'à ce que l'Afrique subsaharienne devienne éventuellement et relativement plus intéressante en volume ou en valeur.



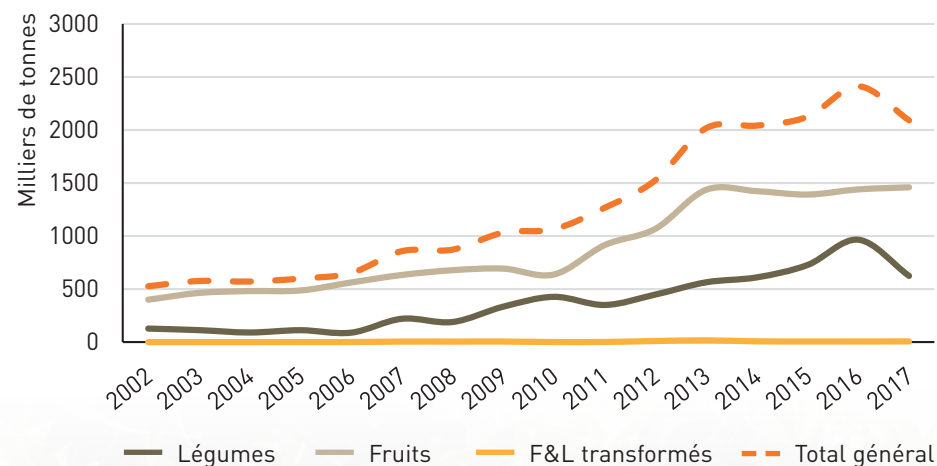


Figure 24 : Évolution des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés d'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Asie orientale entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

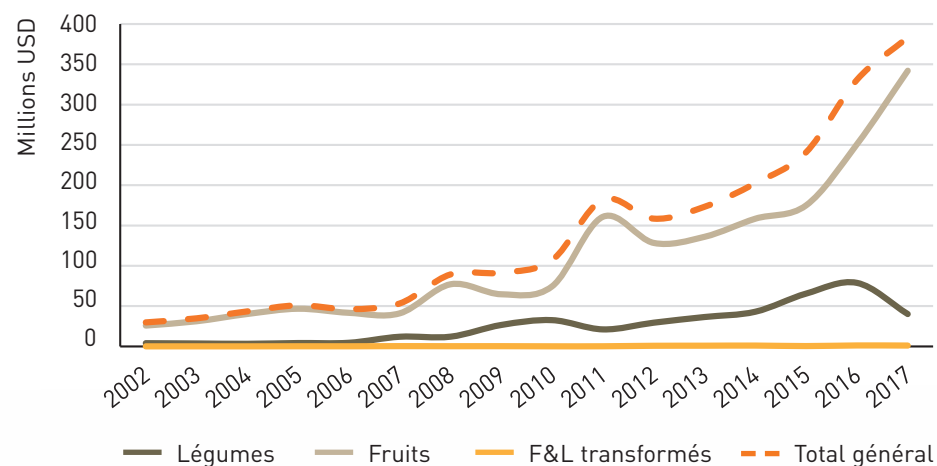


Figure 25 : Évolution des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés d'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Asie orientale entre 2002 et 2017 (en valeur). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

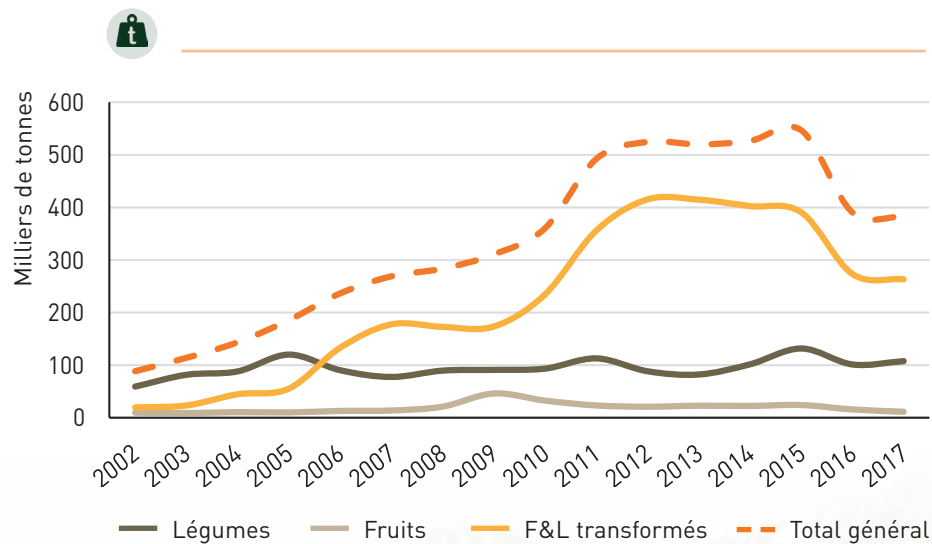


Figure 26 : Évolution des importations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés d'ASS (hors Afrique du Sud) depuis l'Asie orientale entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

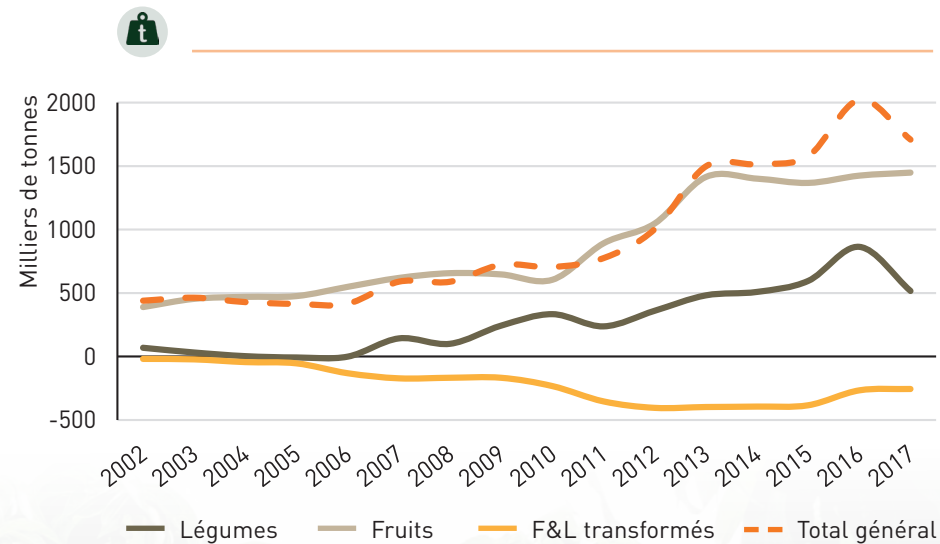
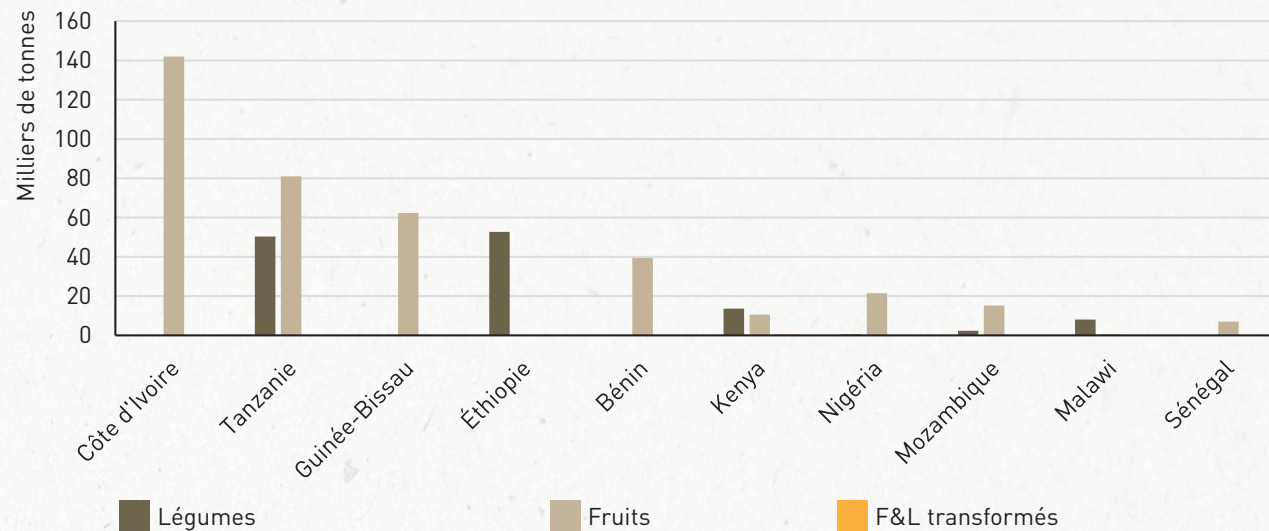


Figure 27 : Évolution de la balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'Asie orientale de 2002 à 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

EN 2002



EN 2017

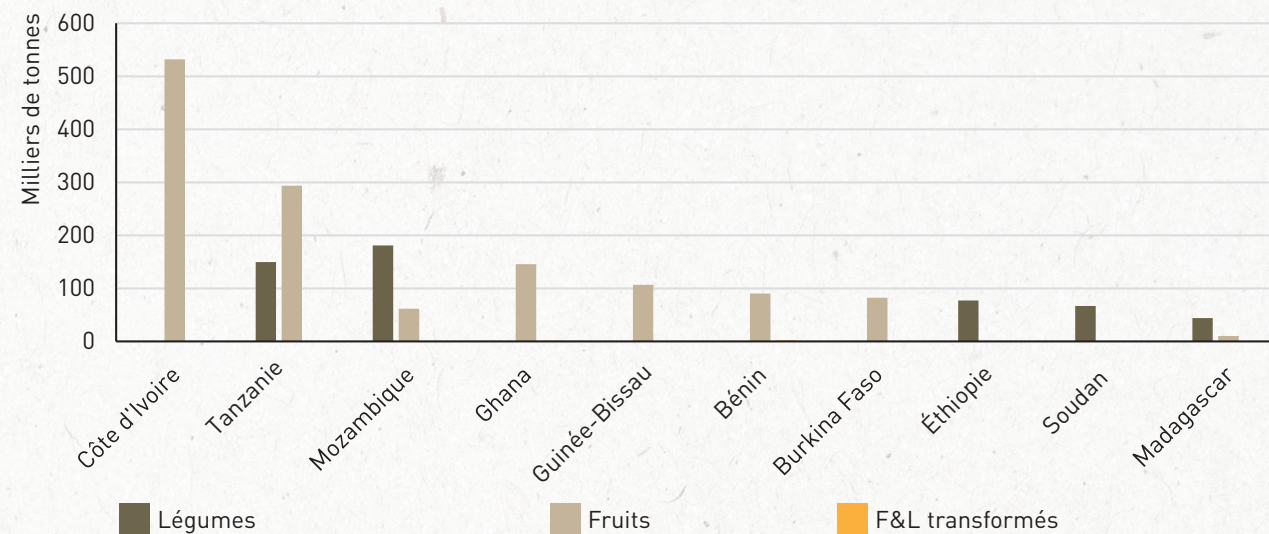


Figure 28 : Évolution des 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers l'Asie orientale entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Parallèlement, les pays d'ASS ayant connu les plus fortes croissances de leurs exportations sont les suivants :

TOP 10 DE CROISSANCE	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'ASIE ORIENTALE EN 2007 (TONNES)	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'ASIE ORIENTALE EN 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Soudan	33	(légumes secs) 66 854	114 %
Zambie	11	7 473	92 %
Togo	146	(noix de cajou) 21 062	64 %
Burkina Faso	1 813	(noix de cajou) 82 273	46 %
Zimbabwe	26	935	43 %
Madagascar	2 766	(légumes secs) 54 215	35 %
Cameroun	27	428	32 %
Ouganda	1166	10 519	25 %
Mozambique	37 312	(légumes secs, noix de cajou) 243 125	21 %
Niger	37	147	15 %



Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE ORIENTALE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Autres légumineuses (sèches)	74 923	265 095	13 %
Haricots <i>V. mungo</i> / <i>V. radiata</i> (secs)	16 150	93 640	19 %
Pois chiches (secs)	55 905	75 887	3 %
Haricots rouges (secs)	14 427	64 040	16 %
Haricots (secs)	25626	53 648	8 %
Pois (secs)	11 561	27 572	9 %
Pois	5 193	16 631	12 %
Autres légumes (secs)	100	16 013	66 %
Haricots adzuki (secs)	1 655	1 121	-4 %
Lentilles (sèches)	6 809	364	-25 %

PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE ORIENTALE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Noix de cajou	611 467	1 434 947	9 %
Autres noix	7 470	10 216	3 %
Autres fruits secs	7	3 346	85 %
Avocats	4	1 861	84 %
Oranges	57	1 592	39 %
Mangues, Goyaves, Mangoustans	16	43	10 %
Pamplemousse	4 283	2 229	-6 %
Noix du Brésil	3 508	611	-16 %
Raisins	882	368	-8 %
Noix de coco séchée	1 916	1	-54 %

PRINCIPAUX F&L TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE ORIENTALE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Produits à base de tomate	37	2 038	49,47 %
Noix et autres graines (pas les arachides)	118	1 286	27 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	21	314	31 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	1	31	38 %
Confitures et purées (fruits/noix)	1	18	32 %
Arachides	3 106	2 863	-1 %
Agrumes	272	202	-3 %
Haricots	687	153	-14 %
Autres fruits et noix	56	27	-7 %
Ananas	219	3	-36 %

Figure 29 : Évolutions remarquables des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés, depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Asie orientale, par pays et produit (en volume et TCAC). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.





05

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC
L'ASIE OCCIDENTALE EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Asie occidentale

Les échanges commerciaux entre l'Afrique subsaharienne et l'Asie occidentale (qui se chevauchent largement avec le Moyen-Orient) sont en augmentation. La tendance doit continuer. La principale raison est que les États du Golfe dépendent fortement des importations pour leur sécurité alimentaire en raison de la croissance démographique et du déclin de leurs nappes phréatiques. L'établissement de liens économiques en Afrique aide les États du Golfe à tirer parti de leur situation géostratégique et à renforcer leur réputation.

Avec le ralentissement relatif des économies occidentales, les économies africaines à croissance rapide et les classes moyennes en expansion sont devenues une perspective de plus en plus attrayante. L'évolution constante de l'Afrique subsaharienne et l'amélioration de la qualité des exportations ont attiré l'attention des États du Moyen-Orient en vue notamment de saisir les opportunités des marchés agricoles voisins de l'Afrique subsaharienne. Les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite font partie désormais des principaux investisseurs en Afrique après la Chine. Bon nombre de ces investissements, par exemple dans les infrastructures, profitent directement au commerce agricole.

Jusqu'en 2016, la balance commerciale totale avec l'Asie occidentale a été souvent négative en particulier pour les produits transformés à base de fruits et légumes.

Cela devrait changer à l'avenir. La projection de l'évolution depuis 2009 de la balance commerciale en fruits et légumes transformés est un bon indicateur. Les pays d'Asie occidentale sont en effet pour la plupart importateurs de fruits et légumes car leur propre production est très limitée. De plus, le développement de la transformation locale des



produits F&L en Afrique subsaharienne devrait entraîner une réduction des importations en provenance d'Asie occidentale.

Les pays d'ASS fournisseurs de l'Asie de l'Ouest qui ont connu les plus fortes croissances depuis une dizaine d'années sont l'Ouganda, le Soudan, le Mozambique, Madagascar, le Malawi, le Kenya et le Ghana. L'Éthiopie reste le principal pays exportateur en volume.

Les principaux clients de l'ASS sont les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Yémen avec, respectivement, 51,9 %, 14 % et 10,3 % des exportations.

Côté produits, les avocats, les bananes, les mangues sont les filières d'exportation de fruits en plein essor. Le Mozambique et le Soudan sont les deux principaux pays exportateurs de bananes vers le Moyen-Orient représentant, respectivement, 52 % et 46 % des volumes exportés depuis l'ASS.

Concernant les légumes, les pois chiches et légumes secs sont les chaînes de valeur en pleine expansion. Les produits transformés à partir d'ananas apparaissent comme un segment de marché porteur.



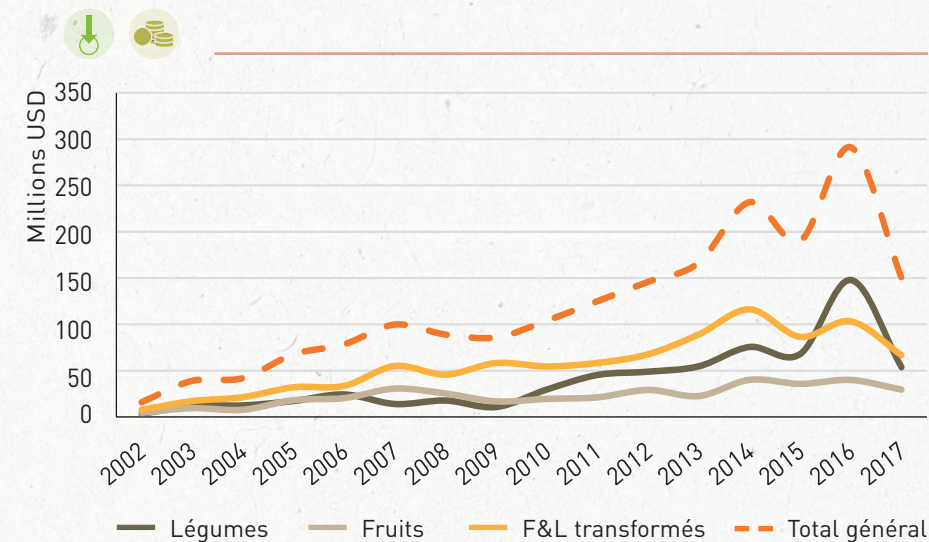
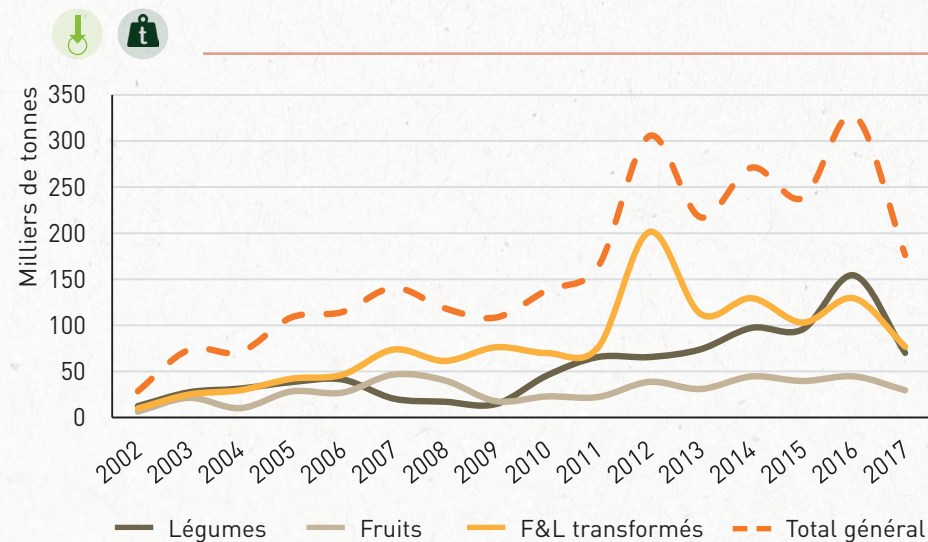
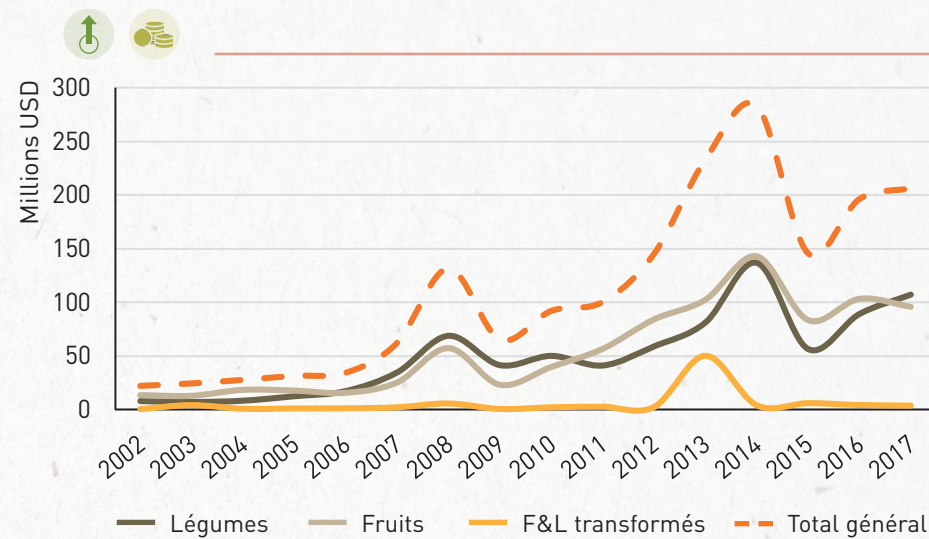
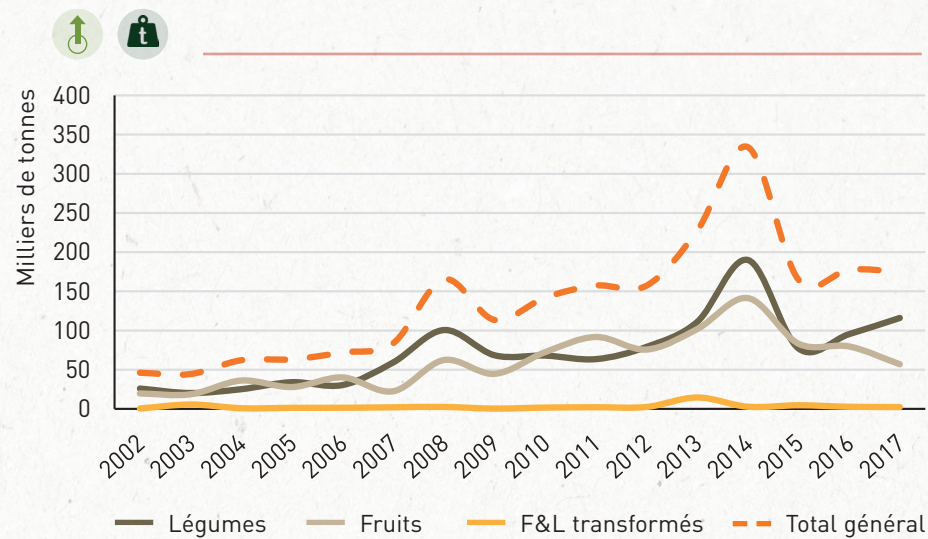


Figure 30 : Évolution du commerce de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'Asie occidentale entre 2002 et 2017 (en volume et en valeur).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

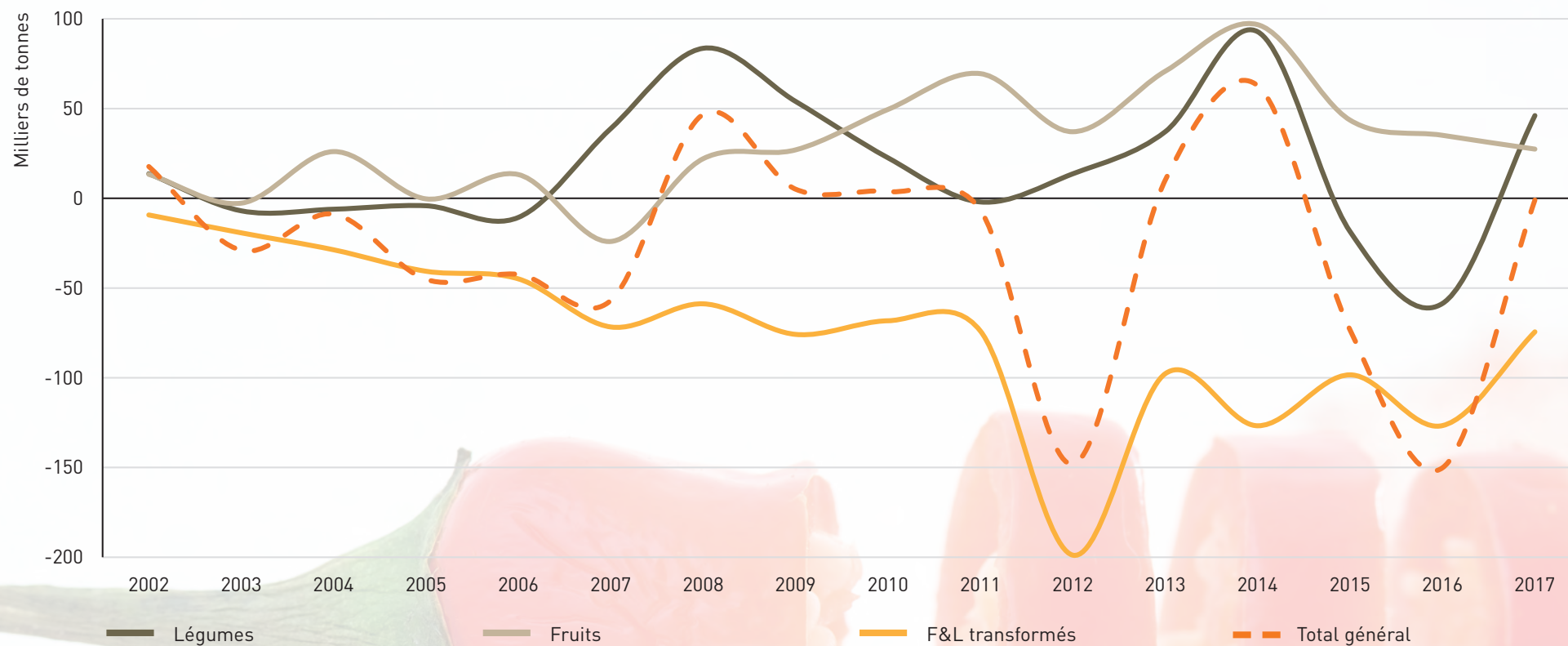


Figure 31 : Évolution de la balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'Asie occidentale de 2002 à 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

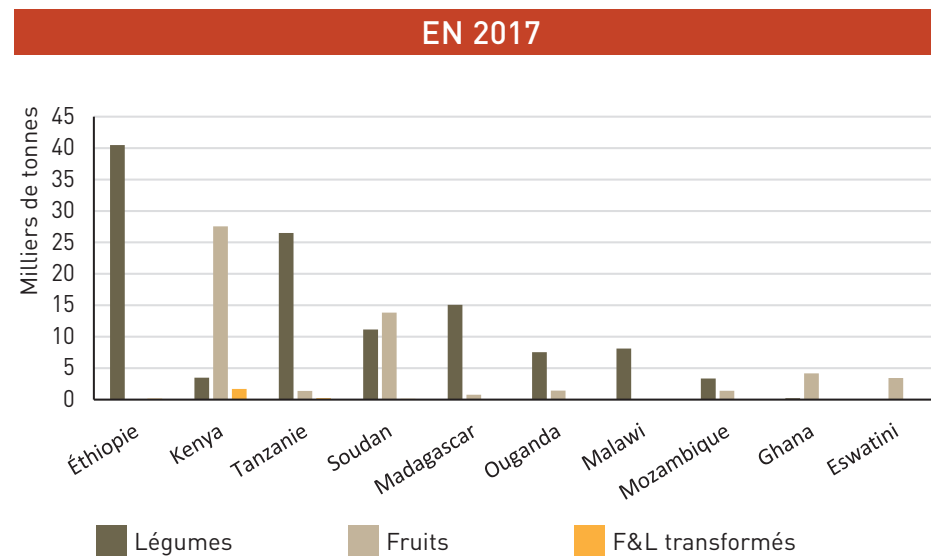
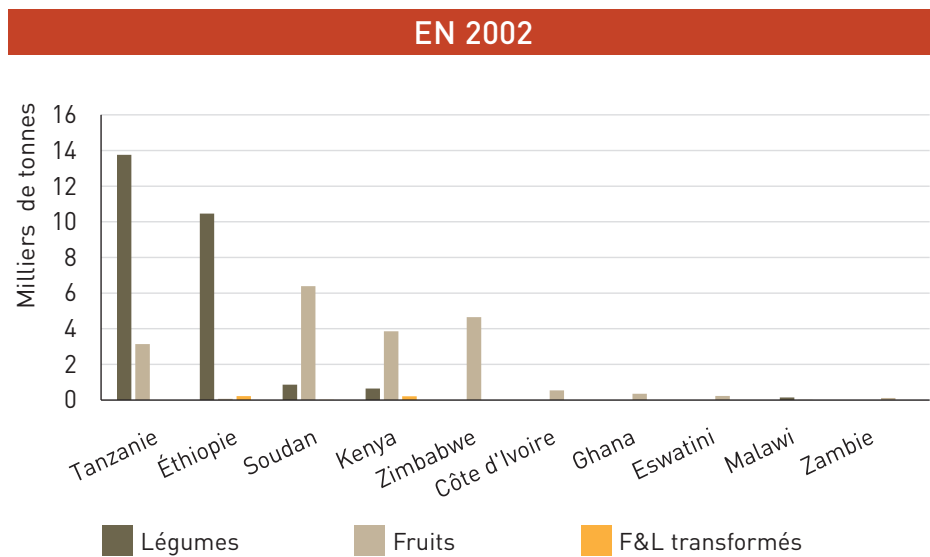


Figure 32 : Évolution des 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers l'Asie occidentale entre 2002 et 2017 (en volume).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



Parallèlement, les pays d'ASS ayant connu les plus fortes croissances de leurs exportations sont les suivants :

TOP 10 DE CROISSANCE	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'ASIE DE L'OUEST EN 2007 (TONNES)	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'ASIE DE L'OUEST EN 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Ouganda	175	9011	48 %
Soudan	2 079	25 078	28 %
Mozambique	675	4 748	22 %
Madagascar	2 371	15 863	21 %
Malawi	1 482	8 159	19 %
Eswatini	664	3 441	18 %
Ghana	1 306	4 419	13 %
Kenya	10 143	32 734	12 %
Côte d'Ivoire	508	1 330	10 %
Tanzanie	13 906	28 106	7,3 %



Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE DE L'OUEST	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Pois chiches (secs)	13 929	62 890	16 %
Haricots (secs)	6 037	13 973	9 %
Autres légumineuses (sèches)	4 496	10 891	9 %
Pois (secs)	5 625	7 051	2 %
Pois	151	2 071	30 %
Haricots rouges (secs)	8 896	6 423	-3 %
Haricots <i>V. mungo</i> / <i>V. radiata</i> (secs)	10 479	2 608	-13 %
Haricots adzuki (secs)	1 984	1 722	-1 %
Légumes ethniques	1 465	704	-7 %
Lentilles (sèches)	2 056	95	-26 %
PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE DE L'OUEST	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Avocats	2 154	16 448	23 %
Bananes et plantains	30	13 377	84 %
Mangues, Goyaves, Mangoustans	4 969	10 212	7 %
Noix de cajou	1 294	3 195	9 %
Ananas	1 117	2 740	9 %
Citrons, Limes	1 089	2 188	7 %
Pastèques	84	1 267	31 %
Noix de coco	479	941	7 %
Oranges	7 269	3 340	-7 %
Autres fruits (fruits de la passion, litchis, tamarins,...)	1 279	989	-3 %

PRINCIPAUX F&L TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'ASIE DE L'OUEST	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Ananas	18	1 123	51 %
Jus d'ananas	251	548	8 %
Autres fruits et noix	24	48	7 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange/pamplemousse)	10	11	1 %
Arachides	420	212	-7 %
Noix et autres graines (pas d'arachides)	745	156	-14 %
Légumes (conservés à l'acide)	133	93	-3 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	18	6	-11 %
Légumes et mélanges (surgelés, pas de pommes de terre)	92	4	-27 %
Haricots	157	2	-37 %

Figure 33 : Évolutions remarquables des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés, depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Asie occidentale, par pays et produit (en volume et TCAC).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.







06

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC LE RESTE DE L'EUROPE EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Europe (hors UE28)

Note préliminaire : afin de contourner l'embargo européen sur les exportations vers la Russie, de grandes quantités de fruits munis de certificats d'origine semblent avoir été contrefaits via la Biélorussie. Beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) y sont renseignés comme exportateurs alors que les fruits concernés sont des pommes, des poires ou des nectarines. C'est pourquoi les statistiques commerciales officielles de la Biélorussie avec les pays en développement à partir de 2015 doivent être traitées avec grande prudence et ont été retirées de cette analyse. De même, si sont ici conservées les statistiques russes, elles sont à considérer avec prudence et réserve dès 2015.

Globalement les échanges progressent entre les deux régions sans connaître d'essor particulier sauf spécifiquement pour l'avocat et la mangue. On observe une balance commerciale, en volume, favorable à l'ASS.

Parmi les pays européens non-membres de l'UE, la Russie et la Suisse apparaissent comme les principaux importateurs de fruits et légumes d'Afrique subsaharienne.

Ensemble, ils représentaient, en 2017, environ 94 % des échanges commerciaux avec les pays européens non membres de l'Union. La Russie est historiquement le principal importateur en volume (jusqu'à 96 000 tonnes en 2017 soit 85 % des exportations d'ASS vers la zone UE hors 28).

Les fruits tropicaux tels que les ananas, les mangues et les avocats représentent l'essentiel des importations de la Russie ; les légumineuses, les tomates, les poivrons, les choux-fleurs/brocolis et les aubergines, entre autres, sont également commercialisés.

Les exportations vers la Suisse et la Norvège sont en croissance constante, mais pas au même rythme que les échanges avec la Russie.





Au cours de la dernière décennie, les échanges commerciaux de la Russie avec l'Afrique subsaharienne ont augmenté rapidement (principalement les importations en provenance de l'Afrique subsaharienne). Surtout depuis que les pays occidentaux ont sanctionné la Russie pour avoir annexé la Crimée en 2014.

Les exportations de légumes de la Russie vers l'Afrique subsaharienne ont nettement diminué dès 2015 en raison des déficits du marché intérieur, résultat des sanctions prises par l'UE.

Étonnamment, les importations en provenance d'Afrique subsaharienne ont également diminué entre 2014 et 2016, alors que l'on aurait pu s'attendre à de fortes augmentations en raison de la perte d'approvisionnement en provenance de l'UE. Ceci pourrait s'expliquer par l'effondrement des prix du pétrole en 2014, qui a affecté l'économie russe et pourrait avoir entraîné une baisse générale de la demande de produits importés (puisqu'ils sont plus chers).

Malgré ces fluctuations du marché, la Russie investit de plus en plus en Afrique subsaharienne et tente de relancer certaines des relations qui ont pris fin après l'effondrement de l'Union soviétique.

Le commerce se développe de manière positive pour l'Afrique subsaharienne et il est probable qu'il continuera à le faire à l'avenir¹⁰.

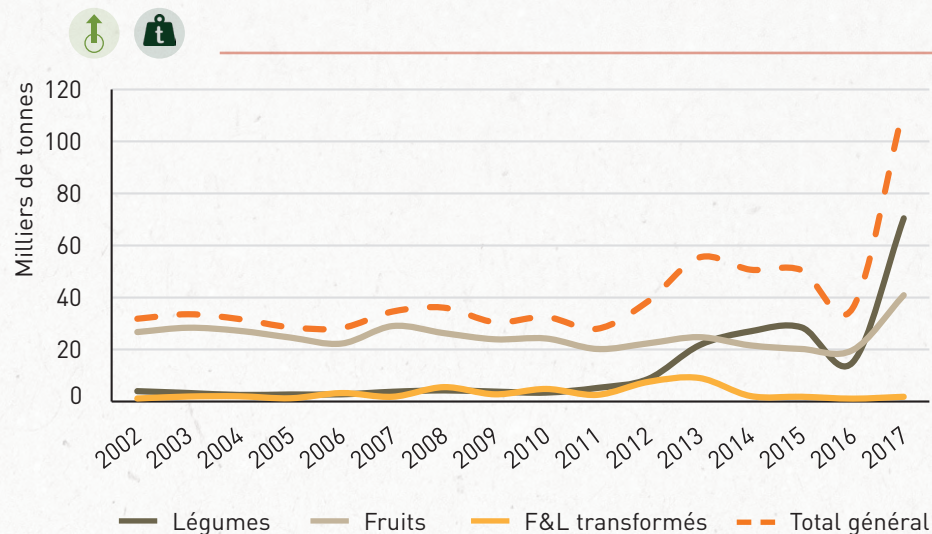
Nous retiendrons ici comme principaux segments de marché porteurs :

- Fruits : avocats, mangues, noix de coco.
- Légumes : poivrons, haricots secs, aubergines, légumes ethniques.

Les exportations de fruits dominent le commerce de l'ASS avec l'Europe (hors UE). La forte baisse des exportations d'ananas a été en partie compensée par une augmentation des exportations de mangues et d'avocats. Les mangues sont principalement importées par la Suisse et les avocats par la Fédération de Russie. La Côte d'Ivoire étant le principal exportateur de mangues et le Kenya d'avocats.

Les volumes échangés sont faibles par rapport aux autres marchés d'exportation, mais il existe un potentiel de croissance. En raison du maintien des sanctions commerciales de l'UE, la Russie pourrait se procurer des quantités croissantes de fruits et légumes directement auprès de l'Afrique subsaharienne.

¹⁰ Voir aussi : <https://www.bbc.com/news/world-45035889>



Note : il existe un doute statistique relatif sur l'explosion des exportations depuis 2016. Même si les poires, les coings et les nectarines ont été ici exclus de l'analyse du commerce de l'ASS vers l'Europe (hors Union).

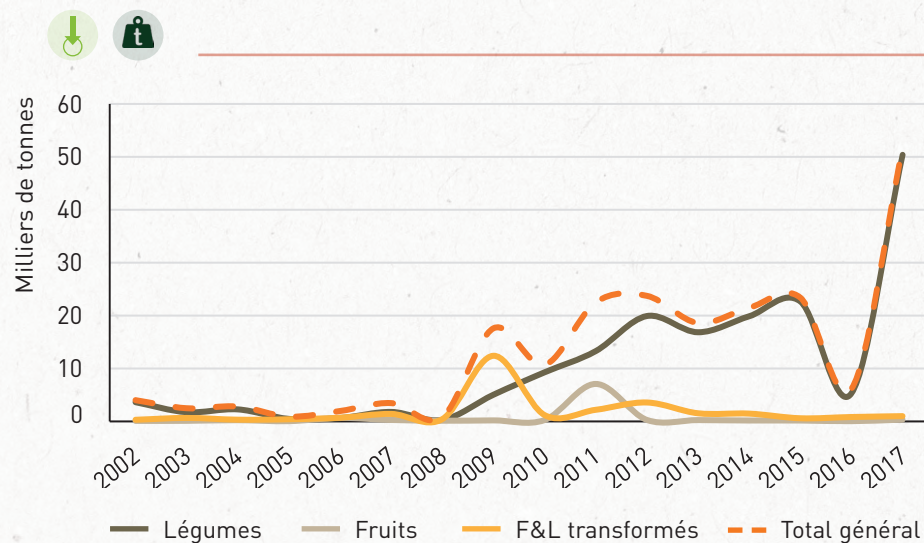


Figure 34 : Évolution du commerce de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'Europe (hors UE28 et Biélorussie) entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

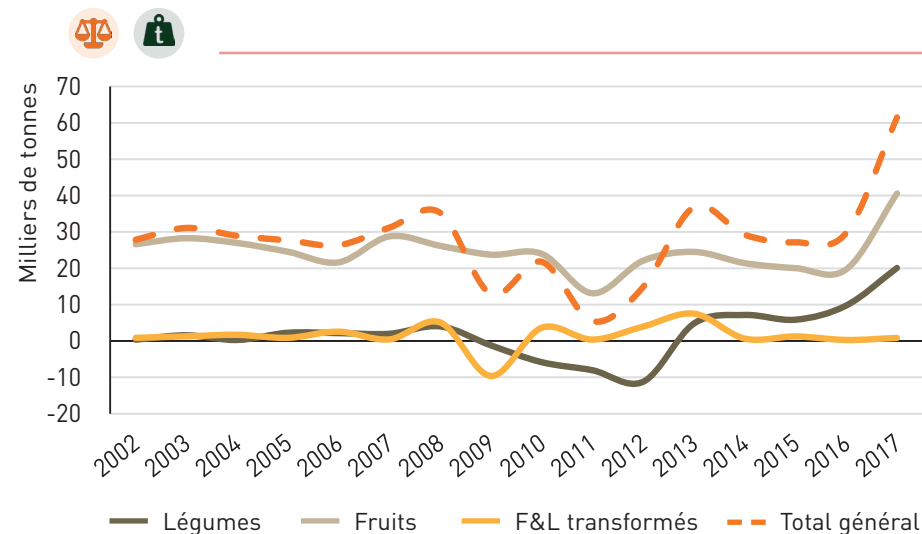


Figure 35 : Évolution de la balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et l'Europe (hors UE28 et Biélorussie) de 2002 à 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'EUROPE (HORS UE28 ET BIÉLORUSSIE)	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Poivre et Piment	117	14 415	62 %
Tomates	512	13 415	39 %
Haricots rouges (secs)	985	10 278	26 %
Aubergines	69	7 894	61 %
Légumes ethniques	207	1 856	25 %
Racines comestibles (salsifis, radis,...)	35	1 101	41 %
Haricots	463	843	6 %
Patates douces	10	814	56 %
Autres brassicacées	37	659	33 %
Pois	747	580	-2 %



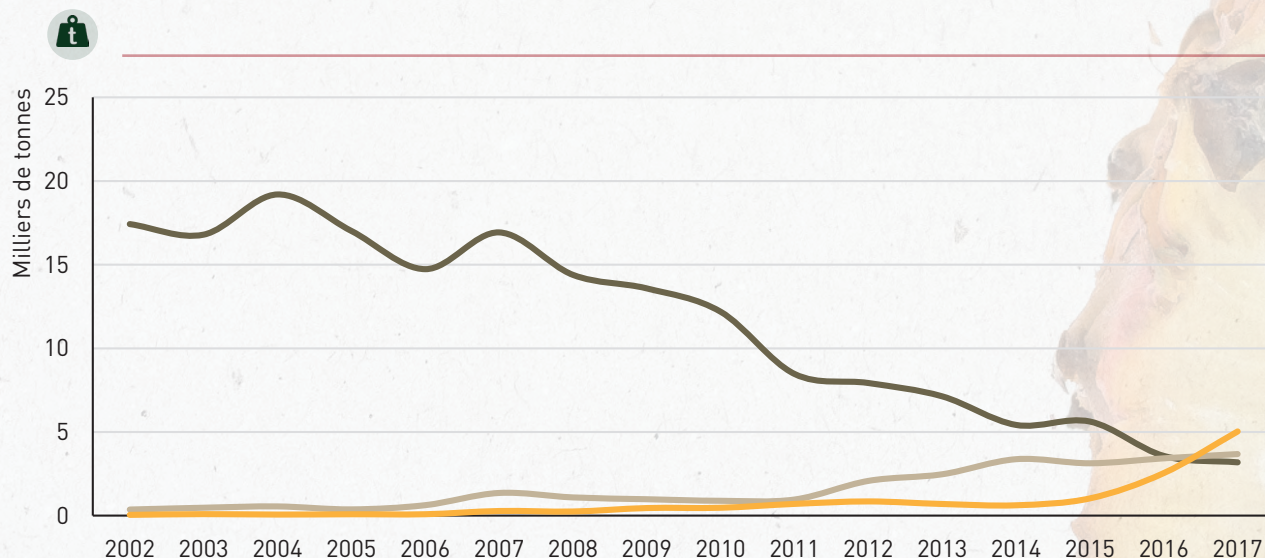
PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'EUROPE (HORS UE28 ET BIÉLORUSSIE)	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Autres fruits (fruits de la passion, litchis, tamarins,...)	243	8 949	43 %
Avocats	273	5 030	34 %
Oranges	2 188	5 002	9 %
Mangues, Goyaves, Mangoustans	1 359	3 683	10 %
Mandarines et agrumes similaires	7	3 185	85 %
Noix de coco	1 814	2 970	5 %
Citrons et Limes	83	1 900	37 %
Ananas	16 928	3 182	-15 %
Raisins	1 914	1 274	-4 %
Pamplemousses	1 583	317	-15 %

PRINCIPAUX F&L TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'EUROPE (HORS UE28 ET BIÉLORUSSIE)	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Ananas	1 317	1 458	1 %
Autres fruits et noix	26	121	17 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	4	22	18 %
Noix et autres graines (pas d'arachides)	3	10	13 %
Jus d'ananas	62	29	-7 %
Arachides	229	7	-29 %
Légumes/mélanges (surgelés, pas de pommes de terre)	34	5	-17 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	7	3	-7 %
Légumes (conservés à l'acide)	113	1	-38 %
Jus de pamplemousse	4	1	-12 %

Figure 36 : Évolutions remarquables des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés, depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Europe (hors UE28 et Biélorussie), par produit (en volume et TCAC). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



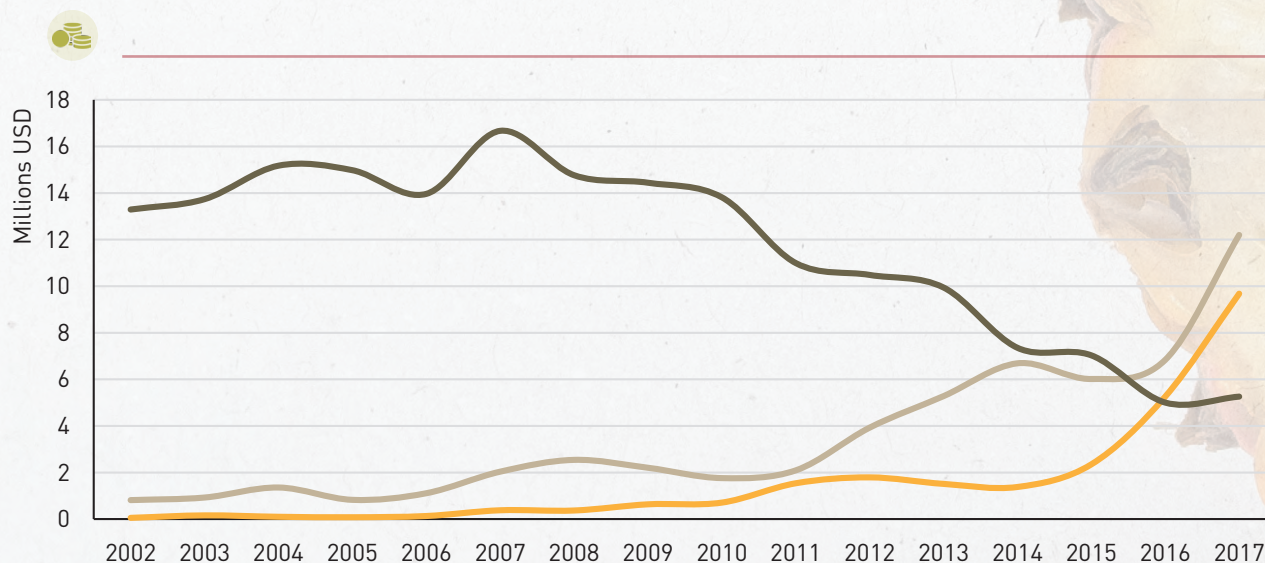
FOCUS



— Ananas — Mangues — Avocats

Figure 37 : Évolutions des exportations d'ananas, d'avocats et de mangues depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers l'Europe (hors UE28 et Biélorussie) entre 2002 et 2017 (en volume et en valeur). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Les exportations d'ananas, principalement vers la Russie et la Suisse, se sont effondrées. En revanche, les exportations de mangues et d'avocats augmentent et ont maintenant dépassé les exportations d'ananas en valeurs. Les exportations de mangues se concentrent vers la Suisse (65 % du volume en 2017), tandis que la Fédération de Russie est le premier acheteur d'avocats (86 % du volume en 2017). Seuls quelques exportateurs bénéficient de ce commerce. En 2017, la Côte d'Ivoire a exporté 54 % des mangues vers l'Europe hors UE28 et le Kenya jusqu'à 96 % des avocats. Le Ghana domine les exportations d'ananas (74 %).



IMPORTATEURS D'AVOCATS	PART DES IMPORTATIONS 2017 (VOLUME)	IMPORTATEURS DE MANGUES	PART DES IMPORTATIONS 2017 (VOLUME)	IMPORTATEURS D'ANANAS	PART DES IMPORTATIONS 2017 (VOLUME)
Fédération de Russie	86 %	Suisse	65 %	Suisse	89 %
Norvège	5 %	Norvège	28 %	Fédération de Russie	6 %
Ukraine	4 %	Fédération de Russie	3 %	Ukraine	2 %
Suisse	3 %	Islande	2 %	Serbie	1 %
Islande	1 %	Serbie	1 %	Bosnie-Herzégovine	1 %
Moldavie	0,4 %	Ukraine	1 %	Norvège	1 %
Serbie	0,1 %	Bosnie-Herzégovine	0,1 %	Moldavie	0,3 %

Figure 38 : Principaux pays européens (hors UE28 et Biélorussie) importateurs d'ananas, d'avocats et de mangues d'ASS (hors Afrique du Sud) en 2017 (% du volume).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

EXPORTATEURS D'AVOCATS	PART DES EXPORTATIONS 2017 (VOLUME)	EXPORTATEURS DE MANGUES	PART DES EXPORTATIONS 2017 (VOLUME)	EXPORTATEURS D'ANANAS	PART DES EXPORTATIONS 2017 (VOLUME)
Kenya	95,8 %	Côte d'Ivoire	53,9 %	Ghana	74,1 %
Tanzanie	2,6 %	Sénégal	18,1 %	Cameroun	8,4 %
Zimbabwe	1,1 %	Ghana	14,9 %	Maurice	7,3 %
Ouganda	0,3 %	Burkina Faso	6,1 %	Côte d'Ivoire	6,8 %
Sénégal	0,1 %	Mali	3,1 %		

Figure 39 : Principaux pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs d'ananas, d'avocats et de mangues vers l'Europe (hors UE28 et Biélorussie) en 2017 (% du volume).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



07

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC
L'AFRIQUE DU SUD EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec l'Afrique du Sud

Les balances commerciales sont toutes défavorables à l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne ses échanges avec l'Afrique du Sud. Ce n'est pas surprenant étant donné le positionnement historique de l'Afrique du Sud sur la scène mondiale en matière d'exportation de fruits.

Seuls quelques pays d'ASS exportent des quantités notables de fruits et légumes vers l'Afrique du Sud. Il s'agit principalement des pays frontaliers ou proches comme le Mozambique, l'Eswatini, le Zimbabwe, le Botswana et la Namibie. À noter sur la période étudiée, l'essor du Mozambique en fruits.

Le fruit principalement exporté est la banane. Le segment de marché est en fort développement. Le second est l'orange.

Les jus de fruits et l'ananas transformé sont les autres segments de marché qui se sont fortement développés sur la période en matière d'exportations de l'ASS vers l'Afrique du Sud.

Si l'on considère l'évolution néanmoins positive des exportations d'ASS vers l'Afrique du sud d'une part, et l'éventail des fruits et légumes exportés par l'Afrique du Sud en Afrique subsaharienne d'autre part, on peut en déduire qu'il existe des perspectives intéressantes pour

développer localement, en ASS, la production (de légumes notamment). L'expérience nous montre d'ailleurs que beaucoup d'entreprises de restauration des pays d'Afrique subsaharienne importent des fruits et légumes d'Afrique du Sud alors qu'elles préféreraient s'approvisionner localement. Ils ne le font pas car la production locale n'est pas encore suffisamment organisée pour assurer la régularité des quantités et de la qualité des approvisionnements. C'est particulièrement vrai au Nigeria, l'autre grande économie de l'Afrique subsaharienne.



Avec l'UE, l'Afrique du Sud est une source majeure d'approvisionnement en fruits, légumes et fruits et légumes transformés pour les pays d'Afrique subsaharienne. La balance commerciale de l'Afrique subsaharienne avec l'Afrique du Sud est très négative tant en volume qu'en valeur, alors que pour les échanges entre l'Afrique subsaharienne et l'UE, les importations de produits de faible valeur sont équilibrées par les exportations de produits de base de grande valeur. Tous les pays d'Afrique subsaharienne importent des fruits et légumes d'Afrique du Sud. Les volumes importés sont répartis approximativement en fonction de la taille des pays importateurs et de leur distance par rapport à l'Afrique du Sud. Les volumes d'importation sont répartis plus ou moins également entre les légumes, les fruits et les fruits transformés.

Si les exportations des pays d'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Sud augmentent rapidement, elles restent relativement faibles par rapport aux échanges avec d'autres régions du monde et par rapport au niveau des importations de fruits et légumes de l'ASS en provenance d'Afrique du Sud.



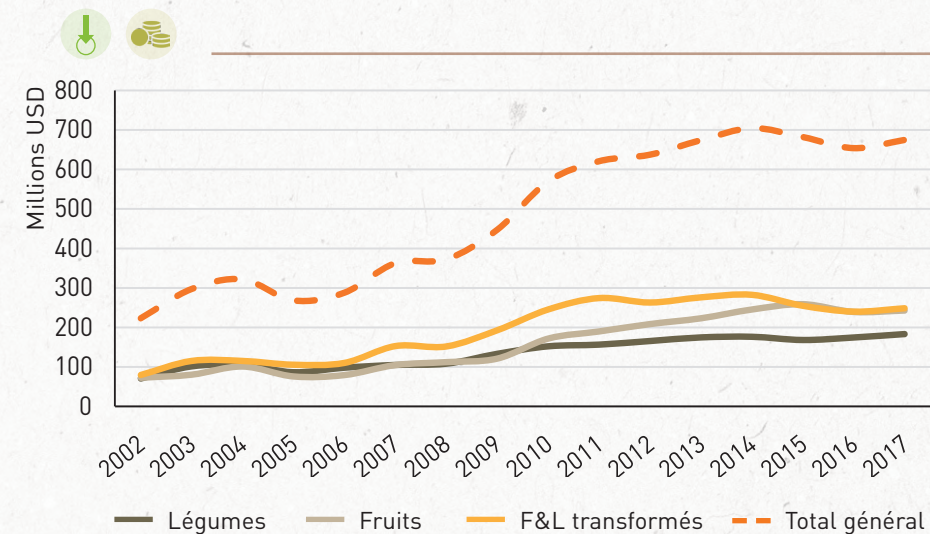
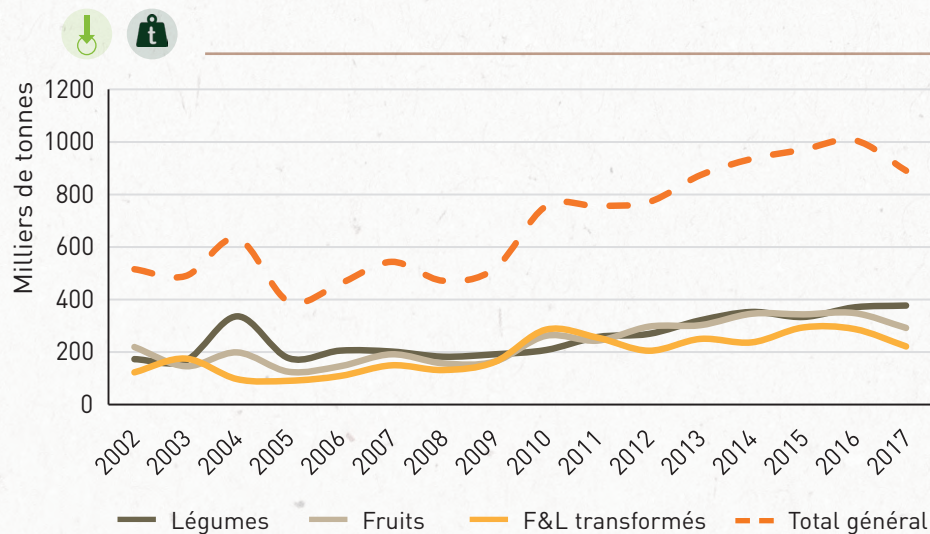
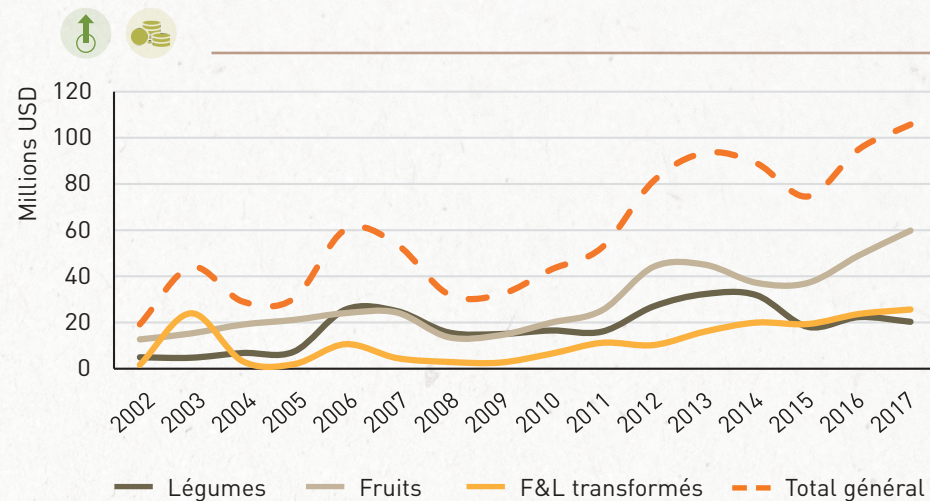
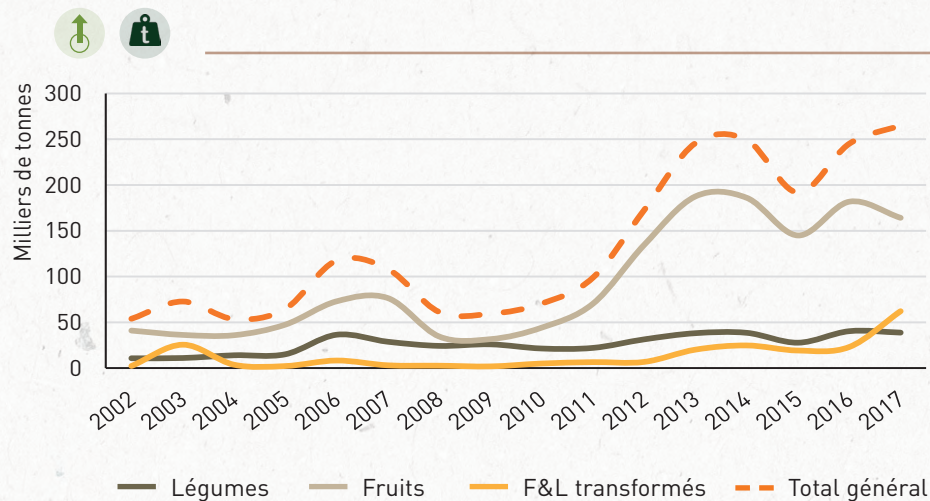


Figure 40 : Évolution du commerce de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS et l'Afrique du Sud entre 2002 et 2017 (en volume et en valeur). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

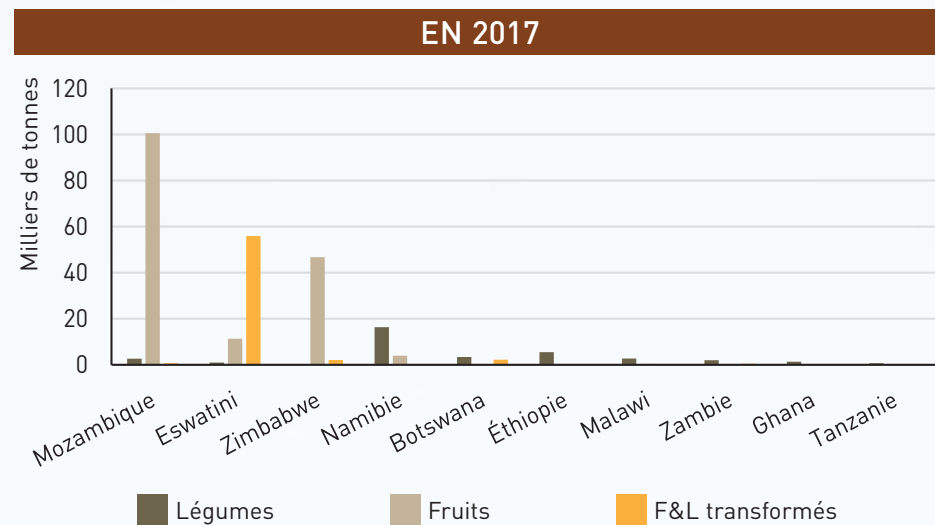
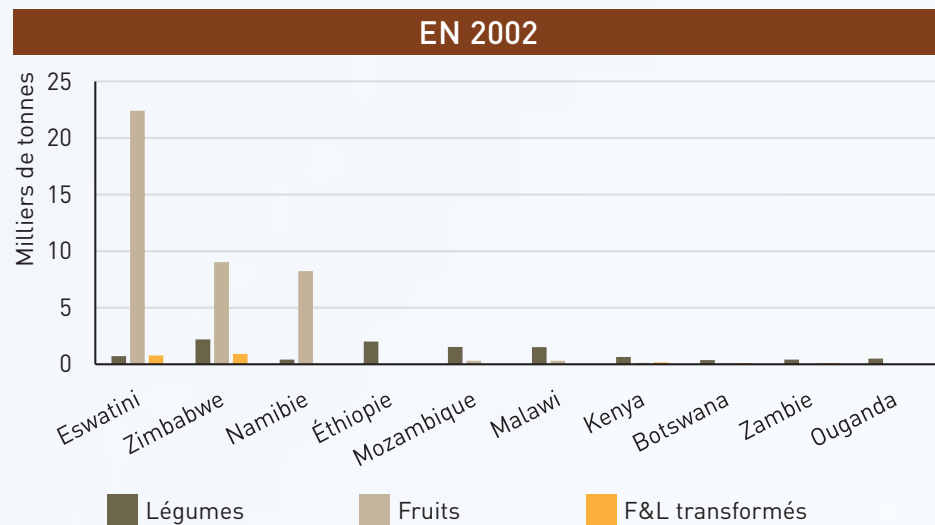


Figure 41 : Évolution des 10 premiers pays d'ASS exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers l'Afrique du Sud entre 2002 et 2017 (en volume).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



Parallèlement, les pays d'ASS ayant connu les plus fortes croissances de leurs exportations sont les suivants :

TOP 10 DE CROISSANCE	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD EN 2007 (TONNES)	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD EN 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Nigeria	89	986	27 %
Ghana	147	1 354	25 %
Botswana	899	5 618	20 %
Mozambique	20 499	10 3956	18 %
Côte d'Ivoire	91	297	13 %
Tanzanie	714,4	1 192	5 %
Namibie	12 257	20 365	5 %
Eswatini	43 079	68 204	5 %
Madagascar	579	795	3 %
Malawi	2 551	3 367	3 %

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Tomates	2 087	7 316	13 %
Haricots rouges (secs)	5 519	7 316	3 %
Oignons et échalotes	4 710	4 831	0,3 %
Haricots <i>V. mungo/V. radiata</i> (secs)	256	4 244	32 %
Légumes ethniques	2 303	2 727	2 %
Racines et tubercules ethniques	101	1 847	34 %
Autres légumineuses	357	1 327	14 %
Haricots adzuki (secs)	324	1 030	12 %
Autres légumineuses (sèches)	613	866	4 %
Pois chiches (secs)	652	736	1 %

PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Bananes et plantains	29 910	107 902	14 %
Oranges	19 456	43 714	8 %
Asimine	106	3 465	42 %
Autres noix	1 041	1 613	4 %
Noix de cajou	1 168	1 355	1 %
Melons	1 006	1 164	1 %
Raisins	1 315	1 106	-2 %
Mangues	990	940	-1 %
Pastèques	1 533	399	-13 %
Pamplemousses	16 102	109	-39 %

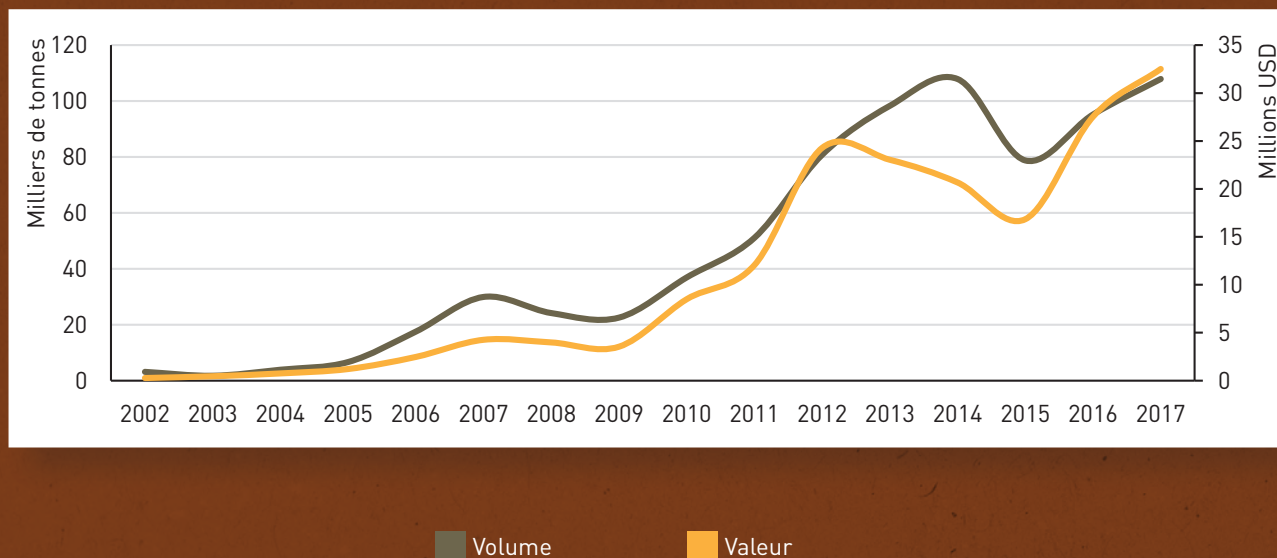
PRINCIPAUX F&L TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Jus d'ananas	176	44 264	74 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	208	6 017	40 %
Ananas	546	5 266	25 %
Haricots	35	1 561	46 %
Légumes (conservés à l'acide, pas de concombre/cornichons)	38	1 340	43 %
Jus d'orange	320	950	11 %
Jus mélangés (fruits/légumes)	308	885	11 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	62	455	22 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange/pamplemousse)	77	311	15 %
Autres fruits et noix	389	206	-6 %

PRINCIPAUX FRUITS, LÉGUMES ET FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS L'AFRIQUE DU SUD EN 2017	VOLUME D'EXPORTATION (TONNES)	PART DU VOLUME D'EXPORTATION GLOBAL
Bananes et plantains	107 902	41 %
Jus d'ananas	44 264	17 %
Oranges	43 714	16 %
Tomates	7 352	3 %
Haricots rouges (secs)	7 316	3 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	6 017	2 %
Autres légumes	24 103	9 %
Autres fruits	12 502	5 %
Autres F&L transformés	11 890	4 %

Figure 42 : Évolutions remarquables des exportations de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés, depuis l'ASS vers l'Afrique du Sud, par pays et produit (en volume et TCAC).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Le Mozambique a exporté 92 % des bananes de l'ASS vers l'Afrique du Sud en 2017.

Figure 43 : Évolution des exportations de bananes et de bananes plantains d'ASS vers l'Afrique du Sud (en volume et en valeur : USD courant, non corrigé de l'inflation). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.





08

COMMERCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE AVEC
LES «AUTRES RÉGIONS DU MONDE» EN FRUITS
ET LÉGUMES

Commerce de l'Afrique subsaharienne avec les «autres régions du monde»

Quatre tendances principales se dégagent en ce qui concerne les échanges de fruits et légumes F&L de l'ASS avec les «autres régions» du monde (Amérique latine, Amérique du Nord, Afrique du Nord et Océanie) :

- développement régulier des exportations de l'ASS vers l'Amérique du Nord ;
- développement irrégulier des exportations de l'ASS vers l'Amérique latine (le pic 2011-2013 est dû aux exportations de noix de cajou vers le Brésil ;
- augmentation régulière des importations de l'ASS depuis l'Afrique du Nord ;
- croissance sur la période des importations de l'ASS depuis l'Amérique du Nord.

Les principaux segments de marchés à l'exportation depuis l'ASS vers les «autres régions du monde» en expansion sont pour :

- les fruits : les noix de cajou, la mangue, la noix de coco ;
- les légumes : les racines et tubercules ethniques ;
- les fruits et légumes transformés : jus de fruits (congelés, orange).

Les exportations vers l'Amérique latine sont dominées par les exportations de noix de cajou du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Les autres exportations importantes comprennent les légumineuses d'Éthiopie et les racines et tubercules ethniques ou d'autres types de noix provenant de divers exportateurs. Les exportations de fruits et légumes transformés correspondent à de l'ananas préparé ou conservé.



Les exportations vers l'Amérique du Nord consistent principalement en des racines et tubercules «éthniques» et en légumineuses provenant d'un groupe de pays comprenant, le Ghana et le Togo en Afrique occidentale et la Tanzanie, l'Éthiopie, Madagascar et le Kenya en Afrique orientale. Les fruits exportés comprennent notamment les noix de cajou et les noix de coco. Les quantités globales exportées restent très faibles et probablement destinées à l'importante communauté de la diaspora africaine aux États-Unis.

Les exportations vers l'Afrique du Nord sont dominées par les fruits (mangues et ananas) d'Afrique occidentale et les légumineuses d'Éthiopie. Les échanges commerciaux avec l'Afrique du Nord pourraient augmenter à l'avenir avec la récente tendance des pays du Maghreb à vouloir relancer leur politique commerciale jusque-là ignorée à l'égard du reste du continent¹¹. Bien que leur intérêt soit principalement motivé par la recherche de nouveaux marchés d'exportation après la stagnation des échanges avec l'Europe, cela pourrait également apporter de nouvelles opportunités pour les exportations de l'ASS.

Les exportations de fruits et légumes vers l'Océanie sont très faibles. Le Burkina Faso apparaît en tête du classement en raison d'une exportation de noix de cajou.

Le développement régulier des importations en fruits et légumes frais depuis l'Afrique du Nord (principalement légumes frais, pommes de terre et oignons), mais aussi de fruits comme les agrumes et les dattes, à l'image du commerce avec l'Afrique du Sud, illustre le fait que la demande de l'Afrique subsaharienne en fruits et légumes n'est pas satisfaite par la production locale. C'est un nouveau signal du potentiel de développement du secteur en ASS, à condition que l'offre soit compétitive et bien organisée sur le plan logistique.

Autre signal du marché similaire : les importations depuis l'Amérique du Sud ou du Nord qui concernent de produits à haute valeur ajoutée tels que les fruits et légumes transformés (y compris les jus de fruits, les confitures et les purées de tomates), parallèlement aux fruits frais comme les pommes ou les poires.



11 ECDPM-Avr-2018 : Repartir à zéro, les relations maghrébines Afrique subsaharienne

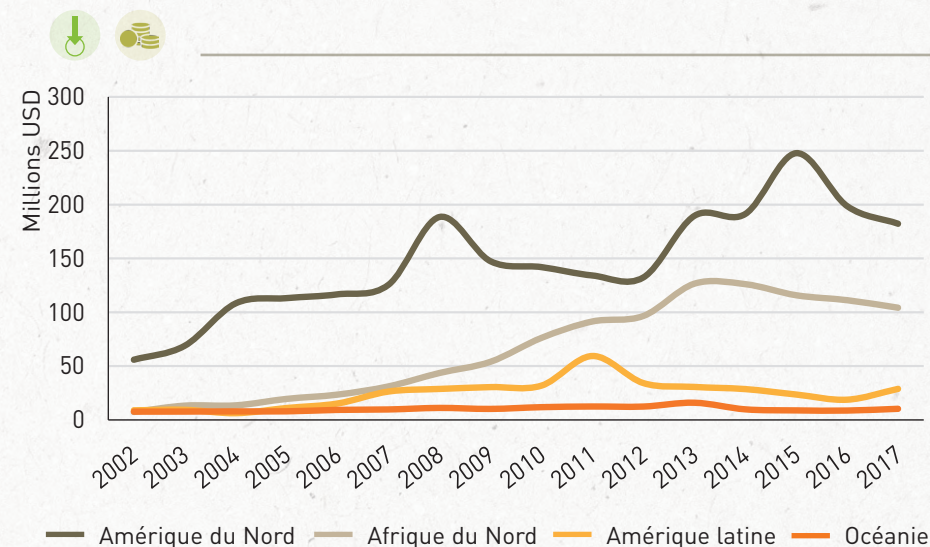
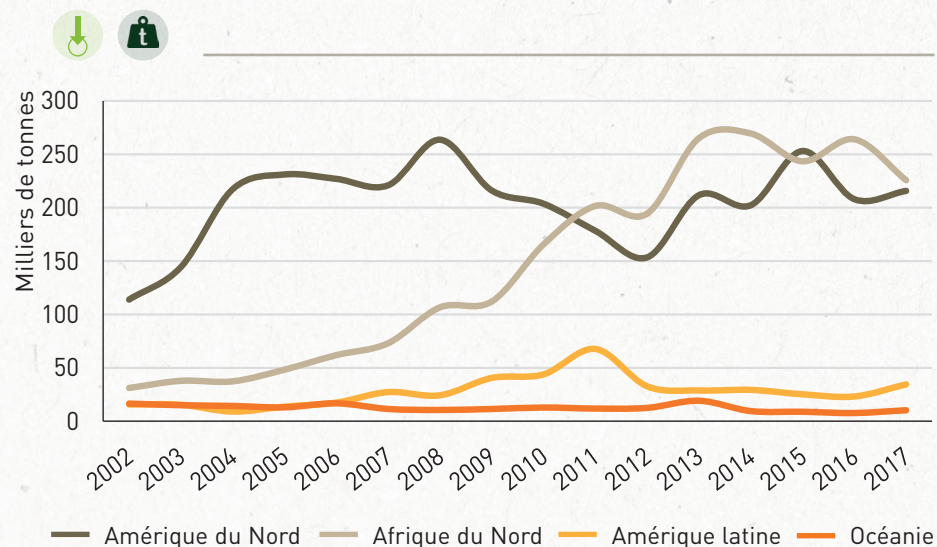
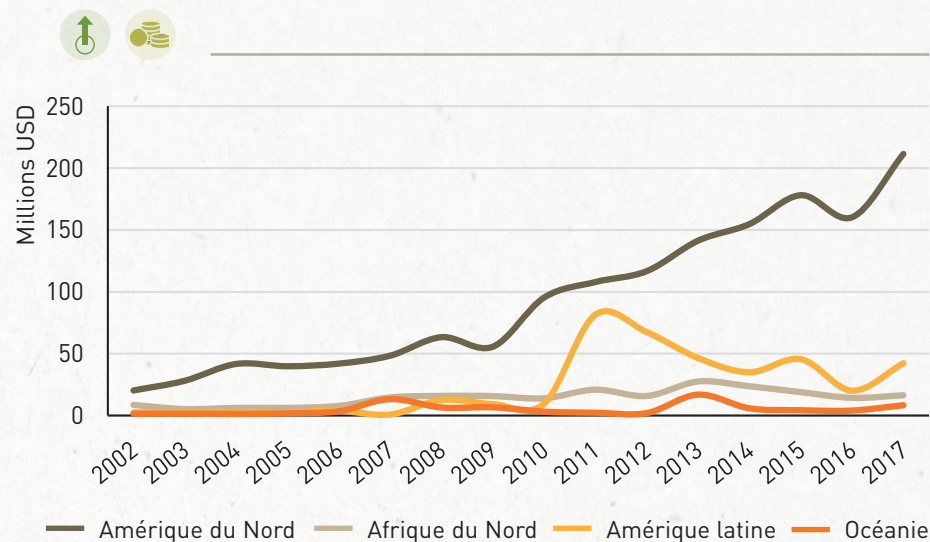
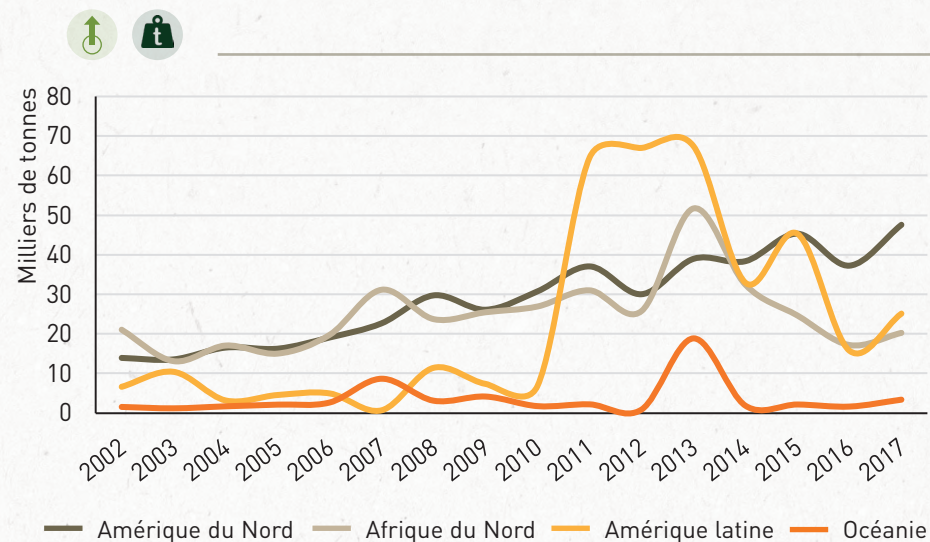


Figure 44 : Évolution du commerce de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et les autres régions du monde (Am. du Nord, Am. latine, Afrique du Nord et Océanie) entre 2002 et 2017 (en volume et en valeur). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

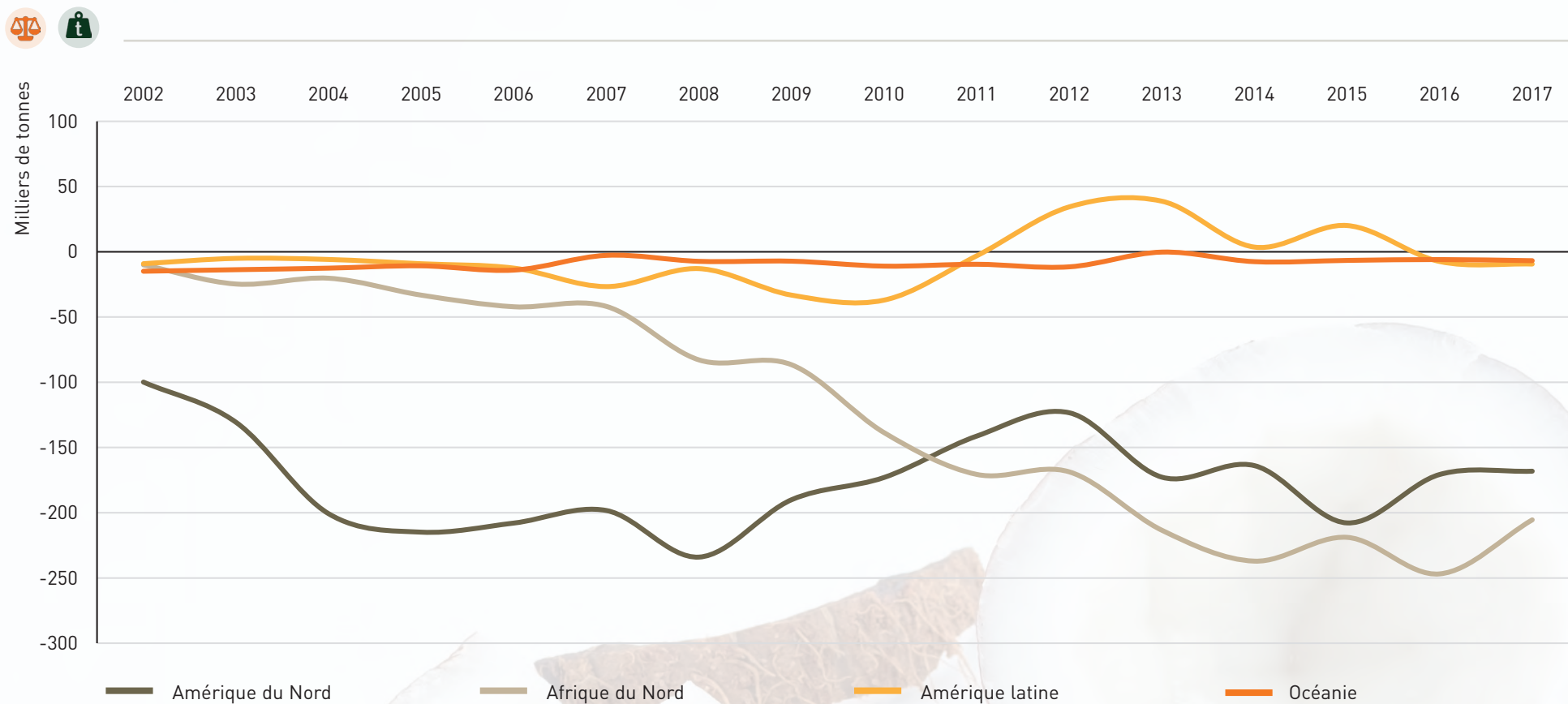


Figure 45 : Évolution de la balance commerciale des échanges de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés entre l'ASS (hors Afrique du Sud) et les autres régions du monde (Am. du Nord, Am. latine, Afrique du Nord et Océanie) de 2002 à 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

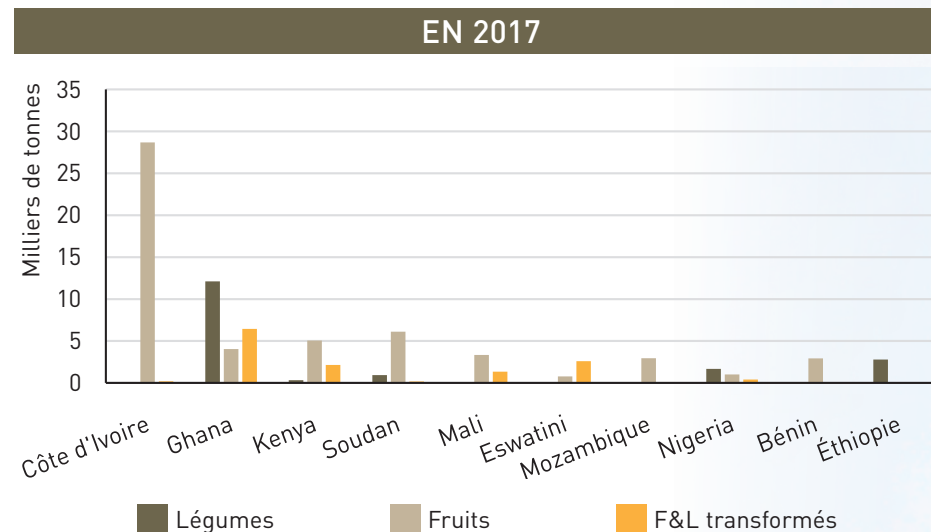
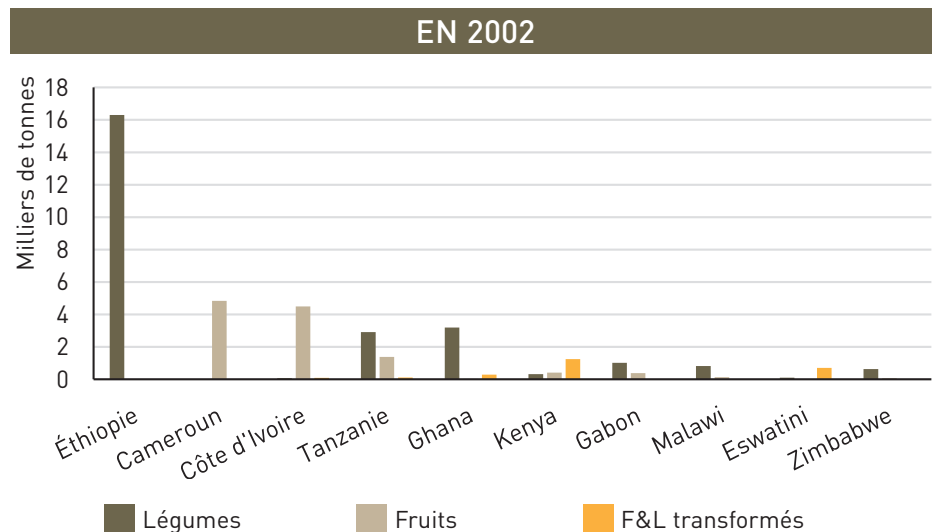


Figure 46 : Évolution des 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) exportateurs de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés vers les autres régions du monde (Am. du Nord, Am. latine, Afrique du Nord et Océanie) entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Parallèlement, les pays d'ASS ayant connu les plus fortes croissances de leurs exportations sont les suivants :

TOP 10 DES PLUS FORTES CROISSANCES	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS AUTRES RÉGIONS DU MONDE EN 2007 (TONNES)	VOLUME D'EXPORTATION DE L'ASS VERS AUTRES RÉGIONS DU MONDE EN 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Soudan	21	7 217	79 %
Mali	20	4 688	73 %
Bénin	36	2 969	55 %
Guinée	14	153	27 %
Mozambique	644	3 128	17 %
Ouganda	141,4	496	13 %
Érythrée	93	318	13 %
Ghana	7 217	22 591	12 %
Togo	440	1 238	11 %
Zambie	38	87	9 %

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

PRINCIPAUX LÉGUMES EXPORTÉS DE L'ASS VERS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Racines et tubercules ethniques	3 748	12 051	12 %
Haricots (secs)	352	2 484	22 %
Autres légumineuses (sèches)	336	900	10 %
Haricots rouges (secs)	7 334	2 470	-10 %
Pois (secs)	1 233	443	-10 %
Manioc	1 058	405	-9 %
Pois chiches (secs)	886	291	-11 %
Légumes ethniques	1 870	228	-19 %
Oignons et échalotes	676	201	-11 %
Lentilles (sèches)	1 363	75	-25 %



PRINCIPAUX FRUITS EXPORTÉS DE L'ASS VERS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Noix de cajou	5 035	31 924	20 %
Autres noix	2 328	5 611	9 %
Mangues	391	5 354	30 %
Ananas	1 528	4 877	12 %
Noix de coco	431	1 767	15 %
Avocats	25	730	40 %
Oranges	36	725	35 %
Bananes et plantains	19 914	6 073	-11 %
Noix de coco (séchée)	679	295	-8 %
Noix du Brésil	3 819	2	-53 %



PRINCIPAUX F&L TRANSFORMÉS EXPORTÉS DE L'ASS VERS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2007 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ (TCAC) ENTRE 2007 ET 2017
Autres fruits et noix	365	2 302	17 %
Ananas	579	1 363	7 %
Noix et autres graines (pas les arachides)	330	1 242	12 %
Mélanges de fruits	761	935	2 %
Jus d'ananas	549	713	2 %
Jus d'orange	4	374	48 %
Arachides	29	253	20 %
Légumes (conservés à l'acide)	307	283	-1 %
Agrumes	1 111	254	-12 %
Produits à base de tomate	1 078	110	-17 %

RÉGION PARTENAIRE	FLUX	VOLUME 2002 (TONNES)	VOLUME 2017 (TONNES)	TAUX DE CROISSANCE TOTAL ('02-'17)	TCAC
Amérique du Nord	Exportation	13 934	47 593	241,6 %	8,5 %
	Importation	113 793	215 736	89,6 %	4,4 %
Afrique du Nord	Exportation	21 072	20 273	-3,8 %	-0,3 %
	Importation	31 066	225 711	626,6 %	14,1 %
Amérique latine	Exportation	6 540	25 094	283,7 %	9,4 %
	Importation	15 621	34 461	120,6 %	5,4 %
Océanie	Exportation	1 580	3 419	116,4 %	5,3 %
	Importation	16 493	10 258	-37,8 %	-3,1 %

FRUITS, LÉGUMES ET FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS EXPORTÉS PAR L'ASS VERS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2017 (TONNES)	PART DES EXPORTATIONS DE LA RÉGION
Amérique latine		
Noix de cajou	22 118	88 %
Amérique du Nord		
Racines et tubercules ethniques	11 991	25 %
Noix de cajou	9 321	20 %
Jus d'orange (congelé)	5 564	12 %
Autres noix	4 954	10 %
Haricots (secs)	2 070	4 %
Autres fruits et noix	1 748	4 %
Ananas	1 302	3 %
Noix de coco	843	2 %
Afrique du Nord		
Bananes et plantains	5 846	29 %
Mangues	4 676	23 %
Ananas	4 629	23 %
Avocats	725	4 %
Maïs doux (congelé)	601	3 %
Océanie		
Mélanges de fruits	930	27 %
Noix/autres graines (pas les arachides)	930	27 %
Autres fruits et noix	551	16 %
Ananas	252	7 %
Autres noix	111	3 %





FRUITS, LÉGUMES ET FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS IMPORTÉS PAR L'ASS DEPUIS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2017 (TONNES)	PART DES IMPORTATIONS DE L'ASS DEPUIS LA REGION EN FRUITS OU LEGUMES SUR 2017
Amérique latine		
Haricots rouges (secs)	9 273	27 %
Pois (secs)	8 207	24 %
Arachides	3 304	10 %
Oignons et échalotes	3 011	9 %
Pommes	1 875	5 %
Raisins	1 007	3 %
Pois chiches (secs)	894	3 %
Amérique du Nord		
Pois (secs)	97 518	45 %
Haricots (secs)	50 928	24 %
Lentilles (sèches)	36 877	17 %

FRUITS, LÉGUMES ET FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS IMPORTÉS PAR L'ASS DEPUIS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE	VOLUME 2017 (TONNES)	PART DES IMPORTATIONS DE L'ASS DEPUIS LA RÉGION EN FRUITS OU LÉGUMES SUR 2017
Afrique du Nord		
Légumes ethniques	77 188	34 %
Pommes de terre	23 936	11 %
Tomates	14 031	6 %
Oranges	11 054	5 %
Dates	10 753	5 %
Poivre et Piments	9 775	4 %
Jus mélangés (fruits/légumes)	9 680	4 %
Oignons et échalotes	8 039	4 %
Mandarines et agrumes similaires	6 231	3 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	4 636	2 %
Produits à base de tomate	3 801	2 %
Ail	3 226	1 %
Océanie		
Pois (secs)	2 654	26 %
Lentilles (sèches)	1 589	15 %
Autres légumineuses (sèches)	1 296	13 %
Pommes de terre (semences)	1 048	10 %
Fèves (sèches)	830	8 %
Pois chiches (secs)	601	6 %
Mélanges de légumes (surgelés)	475	5 %

Figure 47 : Évolutions remarquables du commerce de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés, depuis l'ASS (hors Afrique du Sud) vers les autres régions du monde (Am. du Nord, Am. latine, Afrique du Nord et Océanie), par pays, région et produit (en volume et TCAC). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



09

COMMERCE INTERRÉGIONAL EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE EN FRUITS ET LÉGUMES

Commerce interrégional en Afrique subsaharienne

9.1. Commerce intracontinental ou interrégional en ASS

Le commerce de fruits et légumes au sein de l'Afrique subsaharienne est en constante et forte augmentation. Cela reflète une situation dynamique de l'offre et de la demande. Le commerce à l'intérieur de l'ASS croît beaucoup plus rapidement que le commerce avec et vers l'UE. Avec un taux de croissance moyen sur la période 2002-2017 de 10,3 % contre 1,1 % pour l'UE mais 9,6 % pour l'Asie (TCAC, en volume).

D'après les données officielles, le commerce intérieur a atteint la taille du commerce avec l'UE en volume en 2012 et a fluctué autour de ce niveau jusqu'en 2017. Cependant, le volume réel échangé est très probablement déjà beaucoup plus élevé parce qu'une grande partie du commerce intérieur est encore informelle.

Avec l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continental en Afrique (Zlec) et l'importante marge d'augmentation de l'offre en Afrique subsaharienne, les échanges ne peuvent qu'augmenter au cours des prochaines années.

	2002-2017	2002-2017
VOLUME	CROISSANCE TOTALE	TCAC
Asie orientale	296,4 %	9,6 %
UE28	17 %	1,1 %
Afrique subsaharienne	333,8	10,3 %

	2002-2017	2002-2017
VALEUR	CROISSANCE TOTALE	TCAC
Asie orientale	1 184 %	18,6 %
UE28	91,8 %	4,4 %
Afrique subsaharienne	331,7 %	10,2 %

Figure 48 : Taux de croissance du commerce intracontinental de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés en ASS (hors Afrique du Sud) comparé aux taux de croissance du commerce vers l'UE et vers l'Asie orientale entre 2002 et 2017 [sur base du volume et de la valeur des échanges].

Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, d'EUROSTAT et les calculs des auteurs.

Les échanges entre les Communautés économiques régionales (CER) sont surtout déterminés par leur proximité géographique, leur activité économique et la dépendance alimentaire de leurs États membres.

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dominée en termes de commerce par l'Afrique du Sud, est le plus gros exportateur parmi les quatre CER présentées dans ce rapport. D'autres États membres de la SADC ont également un excédent alimentaire élevé, ce qui leur permet d'être des exportateurs nets de produits primaires tels que les fruits et légumes.

La SADC domine largement le commerce d'exportation des fruits et légumes en Afrique subsaharienne, du fait de la performance de son offre, l'Afrique du Sud étant historiquement un fournisseur clé sur le marché mondial dans ce secteur.

La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) se trouve dans une situation intermédiaire grâce à la performance de ses exportations de légumes. Les importations du Kenya en provenance des autres CER ont augmenté de manière exponentielle. Les importations ougandaises, tanzaniennes et rwandaises ont augmenté, mais de façon linéaire. Les importations du Burundi et Soudan du Sud restent très faibles.



Pour la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), une forte croissance des importations interrégionales de fruits et légumes en provenance des autres CER a été observée au Cameroun (multipliées par dix sur la période 2002-2017) au Gabon (par cinq) et au Congo (par deux).

Pour la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les importations du Nigeria en provenance d'autres CER ont augmenté de manière exponentielle à partir de 2012.

Les membres de la CEDEAO et de la CEMAC sont confrontés à des déficits élevés et à une connectivité limitée avec les marchés des autres CER, d'où leur plus faible commerce interrégional.

La poursuite de l'intégration interrégionale de ces CER offre un potentiel considérable de réduction de la vulnérabilité de leurs économies. L'intégration favorise en effet le commerce à l'intérieur du continent africain qui est une alternative aux marchés internationaux en cas de chocs économique mondial sur les prix et donc sur les productions locales.

Les principaux pays exportateurs d'Afrique subsaharienne sont l'Afrique du Sud et la Tanzanie pour la SADC (la part de la Tanzanie augmente); le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour la CAE (la Tanzanie est devenu le premier exportateur dans la région) ; et le Nigeria, le

Ghana et le Sénégal pour la CEDEAO (le Nigeria est devenu le premier exportateur dans la région).

Concernant les principaux segments de marchés, outre les pommes et les oranges, (les principaux produits traditionnellement exportés par l'Afrique du Sud), le manioc, les oignons, les haricots, les tomates, les racines et tubercules semblent être des segments prometteurs en termes de commerce interrégional en ASS.

Les exportations de fruits et légumes transformés sur le marché intra-continentale sont encore minimales par rapport aux volumes de fruits et légumes frais (qui comprennent les produits frais, séchés et conservés provisoirement).

En comparaison avec d'autres régions du monde, la part du commerce intérieur de fruits et légumes (21 %) en ASS est encore relativement très limitée. Dans l'UE, les destinations d'exportation d'environ 80 % des fruits frais et 86 % des légumes frais sont intérieures¹². L'augmentation du commerce intérieur en Europe et en Asie est cependant aussi le résultat de l'augmentation du PIB et donc de l'activité économique de leurs États membres par rapport à l'Afrique subsaharienne.

¹² CBI Trade Statistics: Fresh fruit and vegetables in Europe, CBI Market Intelligence, 2015

Il est ici important de souligner qu'en moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne sont mieux connectés à l'UE et à l'Asie qu'avec les autres pays africains.

La complémentarité commerciale entre les pays partenaires est faible. Le commerce s'effectue principalement entre pays voisins ayant des saisons de culture similaires, ce qui entraîne une forte correspondance entre la composition des exportations et des importations des pays partenaires en termes de produits et de temps. Cette faible complémentarité réduit à terme l'effet potentiel des politiques commerciales sur la réduction des barrières commerciales qui représentent un deuxième grand défi. Les barrières non tarifaires, en particulier, sont une cause importante du faible niveau de commerce intrarégional. Il y a par exemple des nombreux petits marchés fragmentés et partiellement isolés, des politiques commerciales manquant de cohérence, une faible connectivité intra-africaine due à la mauvaise qualité de l'infrastructure physique, des processus douaniers manquant d'efficacité, des ruptures arbitraires dans la chaîne logistique, etc. Les chocs météorologiques de plus en plus fréquents et graves dans le contexte du dérèglement climatique sont une troisième cause de frein au développement du commerce qui risque de devenir de plus en plus importante.

Cependant, depuis leur indépendance, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne se sont efforcés d'intégrer les marchés régionaux pour faciliter le commerce intérieur. Les



Communautés économiques régionales (CER) sont l'une de leurs réalisations néanmoins, plusieurs CER ont des appartenances qui se chevauchent et semblent compliquer plutôt que faciliter les relations commerciales entre certains pays d'ASS. L'Accord-cadre de la Zone continentale africaine de libre-échange (ZLEFA)¹³, maintenant signé par 54 des 55 membres de l'Union africaine, est entré en vigueur le 30 mai 2019, avec l'ambitieux objectif à long terme de relever les défis associés aux multiples accords commerciaux qui se chevauchent sur le continent. Réunissant 1,3 milliard de personnes, c'est le plus important accord commercial au monde depuis l'Organisation mondiale du commerce en 1994. Il devrait libérer le potentiel économique de l'Afrique en stimulant le commerce intracontinental, en renforçant les chaînes d'approvisionnement et en diffusant l'expertise.

La réserve de développement du commerce des fruits et légumes sur le marché africain de l'Afrique subsaharienne est donc énorme, et le développement des marchés nationaux et régionaux devrait s'accélérer sensiblement dans les années à venir. Le rythme de l'accélération dépendra en particulier de l'évolution des conditions d'accès au marché en termes de barrières non tarifaires et de la capacité de l'offre à s'adapter et à satisfaire la demande.

13 Union africaine (2018) Résumé des principales décisions et déclarations du 31^e Sommet de l'Union africaine. Union africaine, 6 juillet, <https://www.tralac.org/resources/our-resources/6730-continental-free-trade-area-cfta.html>

Les régions ne partent pas toutes de la même situation en termes de puissance d'exportation, comme le montrent les sections suivantes. Les réserves de croissance des exportations sont théoriquement plus importantes là où les exportations sont relativement plus faibles. Elles ne peuvent s'exprimer que si l'offre dans ces pays continue de s'améliorer afin de saisir toutes les opportunités existantes et futures. Dans le cas contraire, ce sont les régions exportatrices déjà nettement exportatrices, avec l'Afrique du Sud en tête, qui en bénéficieront.

Tendances commerciales entre les quatre principales CER de l'Afrique subsaharienne

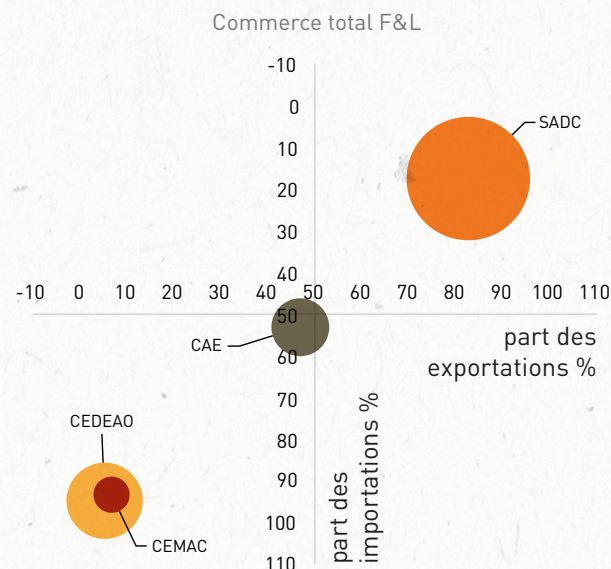


Figure 49 : Part relative des volumes des exportations relatives de chaque CER dans le commerce total des CER (sur l'axe horizontal) croisée avec la part des importations relatives de chaque CER dans le commerce des CERS (sur l'axe vertical) des fruits, légumes et des fruits et légumes transformés (en 2017). Les tailles et les étiquettes des bulles représentent le commerce total de chaque CER (volume en tonnes des importations + exportations vers les autres CER) pour une CER en 2017. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

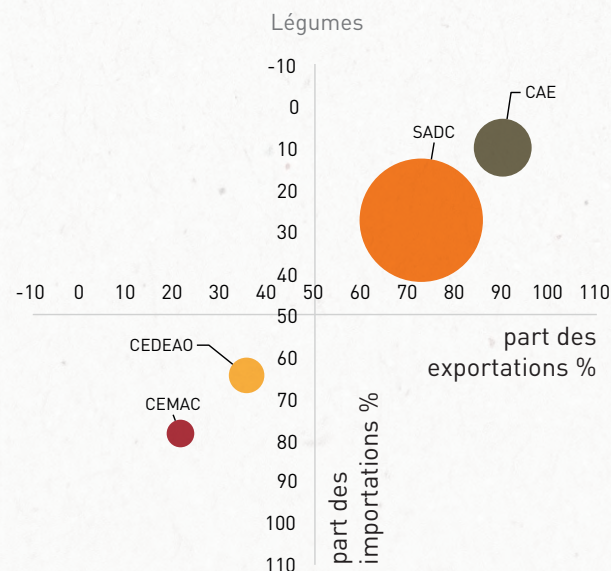


Figure 50 : Part relative des volumes des exportations dans le commerce des légumes des 4 CER (sur l'axe horizontal) croisée avec la part relative des importations de chaque CER dans le commerce des légumes des 4 CER (sur l'axe vertical), les tailles et les étiquettes des bulles représentent la commerce total des légumes de chaque CER (volume en tonnes des importations + exportations vers les autres CER) pour une CER en 2017. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

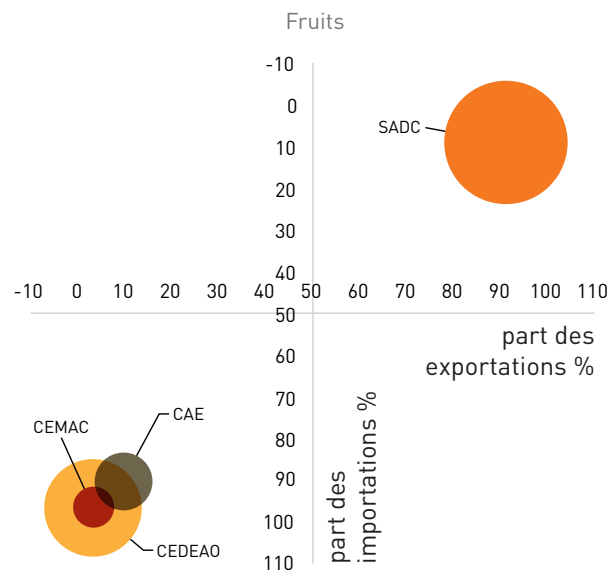


Figure 51 : Part relative des volumes des exportations de chaque CER dans le commerce des fruits des 4 CER (sur l'axe horizontal) croisée avec la part relative des importations de chaque CER dans le commerce des fruits des 4 CER (sur l'axe vertical) en 2017. Les tailles et les étiquettes des bulles représentent la commerce total des fruits (volume en tonnes des importations + exportations vers les autres CER) pour une CER en 2017. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

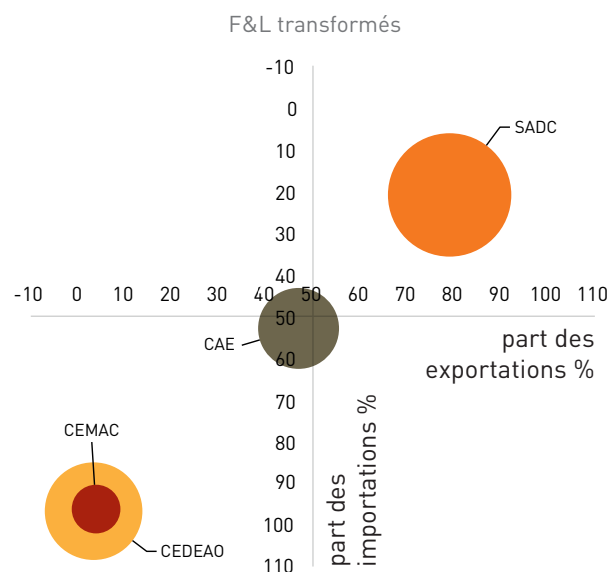
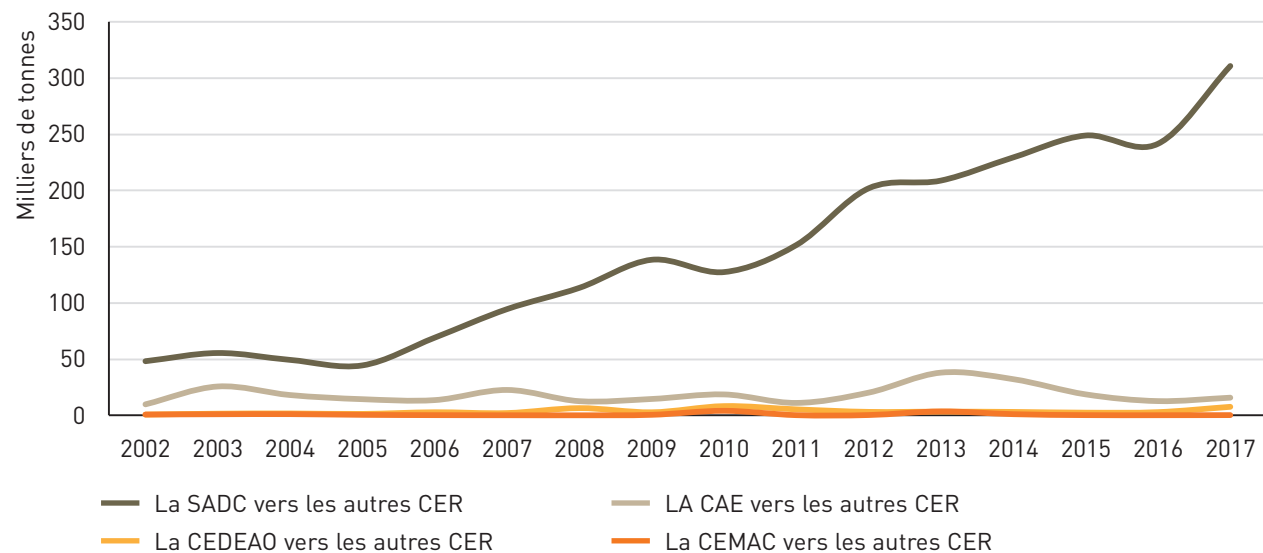


Figure 52 : Part relative des volumes des exportations de chaque CER dans le commerce des fruits et légumes transformés des 4 CER (sur l'axe horizontal) croisée avec la part relative des importations de chaque CER dans le commerce des F&L transformés des 4 CER (sur l'axe vertical) en 2017. Les tailles et les étiquettes des bulles représentent la commerce total des fruits et légumes transformés (volume en tonnes des importations + exportations vers les autres CER) pour une CER en 2017. Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.







FLUX D'EXPORTATION	CROISSANCE TOTALE (2002-2017)	TCAC
La SADC vers les autres CER	546 %	13,2 %
La CAE vers les autres CER	59 %	3,1 %
La CEDEAO vers les autres CER	1 049 %	17,7 %
La CEMAC vers les autres CER	-59 %	-5,8 %

Figure 53 : Flux d'exportation de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés d'une CER vers les trois autres entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.





FOCUS CAE

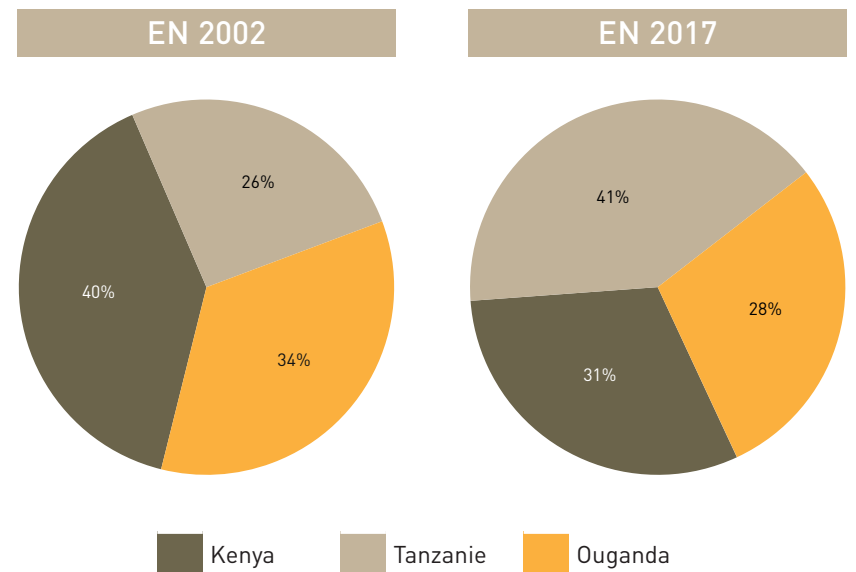
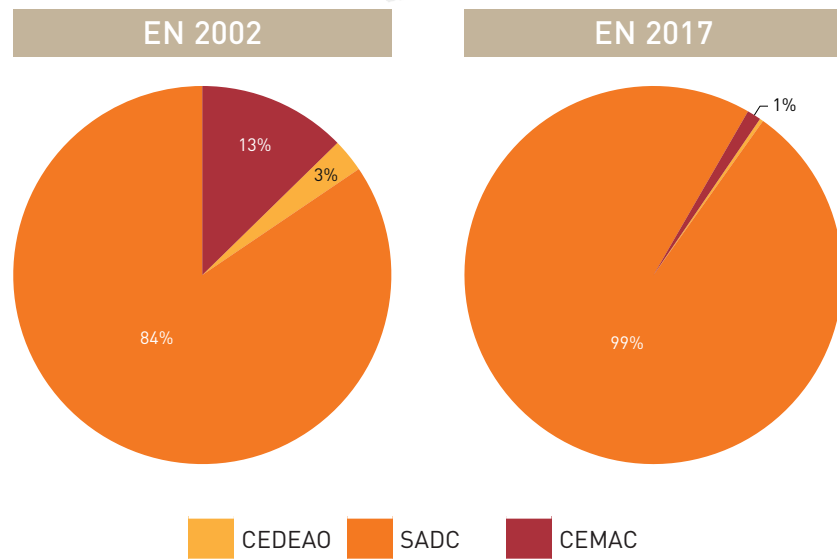


Figure 54 : Évolution de la ventilation des exportations de la CAE vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

Figure 55 : Évolution de la ventilation des exportations des États membres de la CAE vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.





Figure 56 : Les 10 principaux produits exportés depuis la CAE vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.



Figure 57 : Les 10 principaux produits importés par la CAE depuis les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

FOCUS CEDEAO

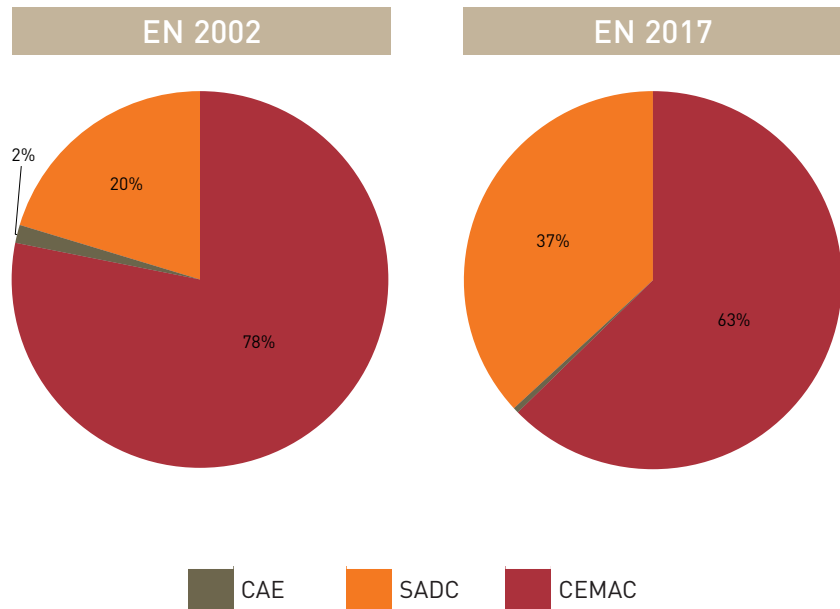


Figure 58 : Évolution de la ventilation des exportations de la CEDEAO vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

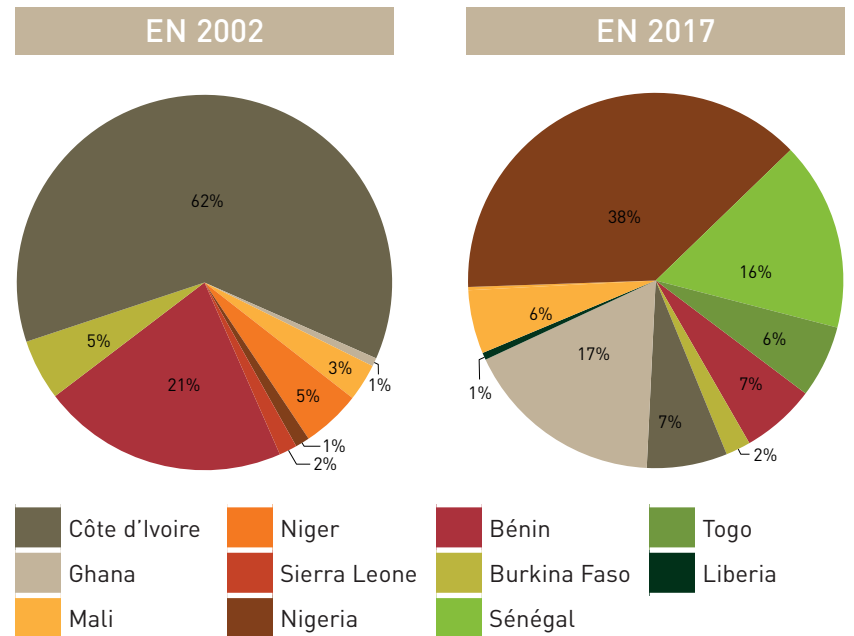


Figure 59 : Évolution de la ventilation des exportations des États membres de la CEDEAO vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.





Figure 60 : Les 10 principaux produits exportés depuis la CEDEAO vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.



Figure 61 : Les 10 principaux produits importés par la CEDEAO depuis les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

FOCUS CEMAC

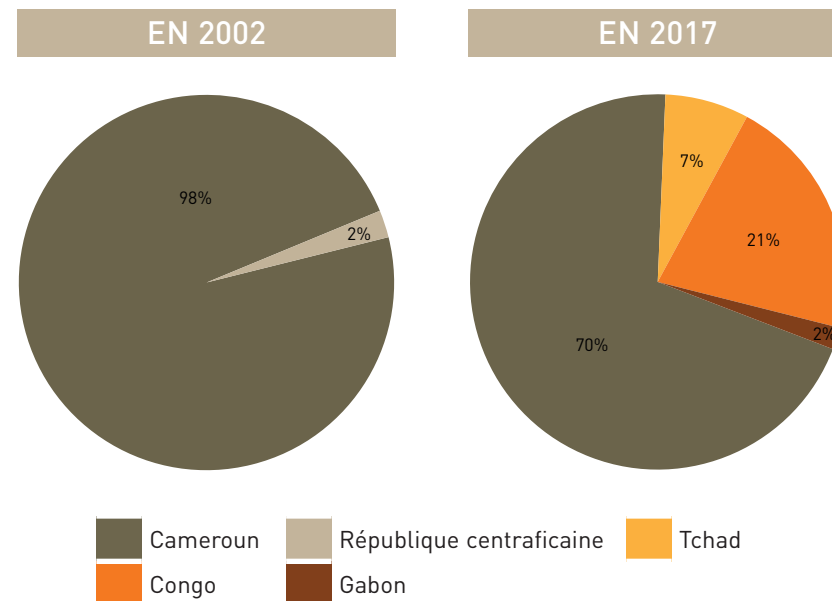
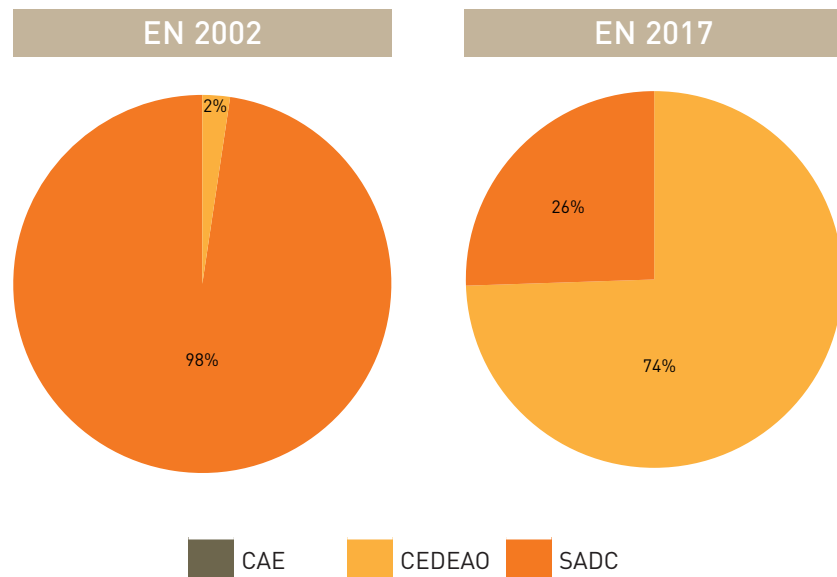


Figure 62 : Évolution de la ventilation des exportations de la CEMAC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

Figure 63 : Évolution de la ventilation des exportations des États membres de la CEMAC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.





Figure 64 : Les 10 principaux produits exportés depuis la CEMAC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.



Figure 65 : Les 10 principaux produits importés par la CEMAC depuis les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

FOCUS SADC

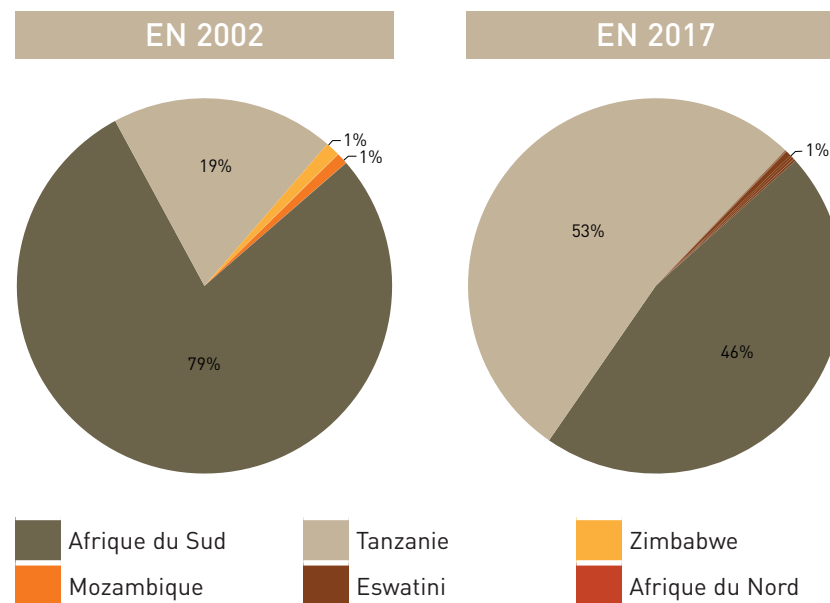
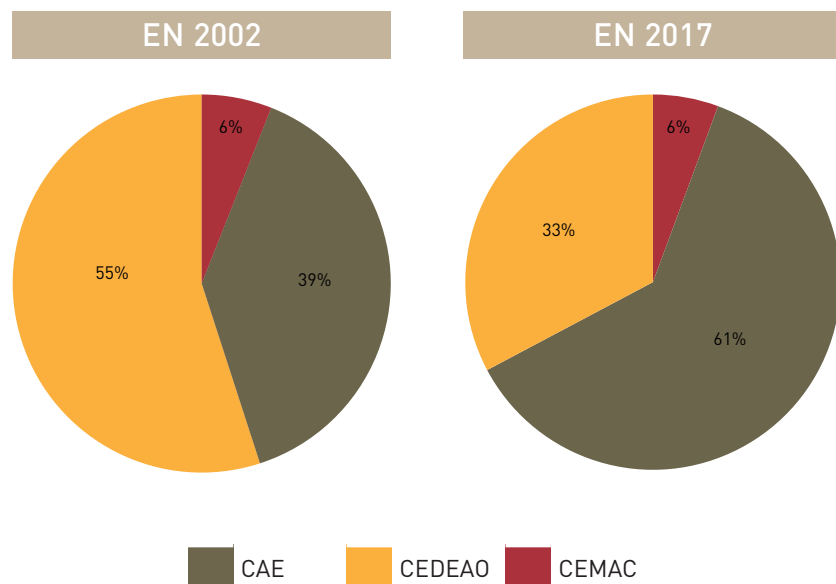


Figure 66 : Évolution de la ventilation des exportations de la SADC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

Figure 67 : Évolution de la ventilation des exportations des États membres de la SADC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2002-2017, en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.





Figure 70 : Les 10 principaux produits exportés depuis la SADC vers les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.



Figure 71 : Les 10 principaux produits importés par la SADC depuis les autres CER d'Afrique subsaharienne (2017, en tonnes).
 Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

9.2. Commerce intrarégional en ASS

CEDEAO - Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Les 15 États membres de la CEDEAO sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

La croissance des exportations intrarégionales est prometteuse et continue pour les fruits, légumes et fruits et légumes transformés (10 % par an). Autre indicateur prometteur : l'offre est beaucoup plus diversifiée qu'au début des années 2000 en ce qui concerne le nombre de pays exportateurs et leur importance relative. Le Niger et la Côte d'Ivoire n'ont plus la même prédominance. Ceci reflète le progrès et le développement des offres de F&L des différents pays de la région.

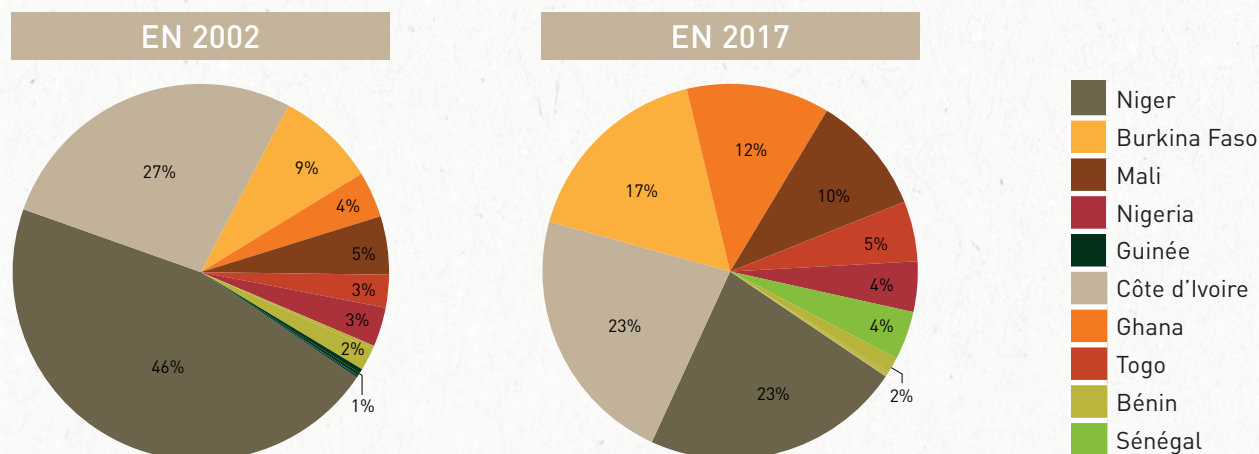
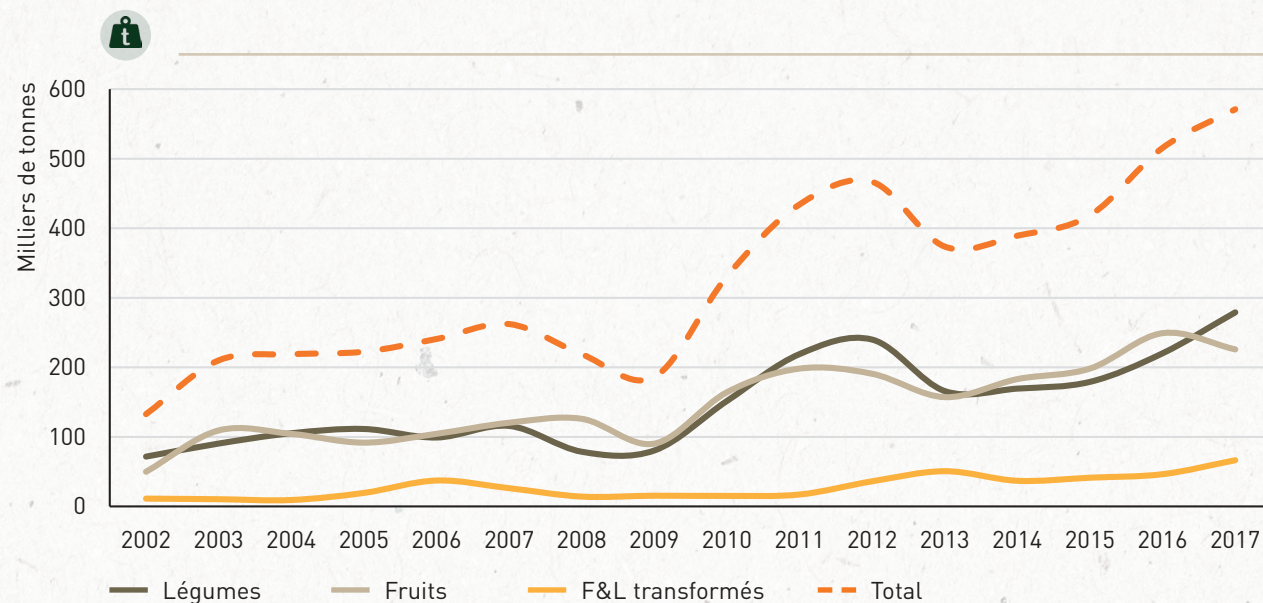


Figure 72 : Évolution des exportations intrarégionales de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de la CEDEAO entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

Les principaux produits intrarégionaux commercialisés sont les bananes, les noix de coco, les racines et tubercules de Côte d'Ivoire, les oignons et légumineuses du Niger, les oignons, les légumineuses et tomates du Burkina Faso, les noix de coco, les tomates préparées et les bananes du Ghana et les mangues, patates douces et légumes du Mali. Le principal commerce concerne les fruits et légumes frais, très peu de fruits et légumes transformés étant commercialisés dans la région. Le potentiel de croissance est important. La poursuite de l'intégration du commerce informel pourrait stimuler les économies des États membres de la CEDEAO. L'élimination des obstacles non tarifaires au commerce est une condition préalable.

Environ 75 % du commerce intrarégional n'est pas pris en compte dans les statistiques officielles.¹⁴ Considérant la situation paradoxale où plusieurs États membres de la CEDEAO avec un potentiel exceptionnel de production agricole sont de plus en plus importateurs nets de produits horticoles, il apparaît clairement que le commerce intrarégional dans la CEDEAO a encore beaucoup de marge de développement. L'urbanisation et la croissance rapide de la classe moyenne font grandir la demande intérieure, qui croît plus vite que l'offre nationale. Cette dépendance croissante à l'égard des importations alimentaires devrait être l'une des préoccupations majeures des décideurs régionaux et nationaux de la CEDEAO.

La Côte d'Ivoire et le Niger restent les premiers exportateurs intrarégionaux de produits horticoles, avec chacun environ 23 % des exportations intrarégionales de produits. Les fruits et légumes frais de ce commerce sont principalement les bananes, les oignons et les noix de coco, ainsi que les racines et les tubercules. Les autres exportateurs importants au sein de la CEDEAO sont le Burkina Faso (17 %), avec principalement des mangues, patates douces et légumes ; le Ghana (12 %) avec principalement des oignons, légumes et tomates ; et le Mali (10,1 %), avec principalement des noix de coco et des tomates préparées.



En termes de destination, la Côte d'Ivoire est le principal importateur de ces produits de base (20 % du commerce agricole intrarégional total), suivi du Sénégal (18 %) et du Ghana (16 %).

Les obstacles à l'accès aux marchés auxquels se heurtent les producteurs et les transformateurs de la CEDEAO entravent encore davantage leur compétitivité, tandis que certains produits alimentaires importés peuvent circuler plus facilement à travers les corridors pour atteindre les principaux marchés ouest-africains, distribués par de puissants importateurs et sociétés commerciales.

Ces corridors constituent une voie logistique majeure pour l'Afrique de l'Ouest (l'autoroute transsaharienne ouest-est entre Dakar et Ndjamena, l'autoroute transcôtienne entre Dakar et Lagos et les corridors Nord-Sud interconnectés) qui facilite le commerce extrarégional, intrarégional et national. Le bon fonctionnement de ces corridors est donc d'une grande importance. Une tâche majeure consiste à promouvoir la libre circulation des marchandises en réduisant les nombreux obstacles non officiels au commerce qui entraînent des pertes de temps et une augmentation des coûts, rendant les produits plus chers que nécessaire pour le consommateur final. Le « harcèlement routier » est un problème qui reste récurrent dans l'espace CEDEAO.

14 *Overview of trade and barriers to trade in West Africa*, European Centre for Development Policy Management (ECDPM), 2016

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

TOP 10 DES LÉGUMES ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEDEAO	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Oignons et échalotes	149 943	54 %	16 399 831	58 %
Patates douces	24 621	9 %	1 111 394	4 %
Haricots rouges (secs)	16 841	6 %	2 052 044	7 %
Oignons (séchés)	16 107	6 %	303 273	1 %
Autres légumineuses	13 985	5 %	888 180	3 %
Tomates	12 834	5 %	1 694 807	6 %
Racines et tubercules ethniques	12 589	5 %	973 466	3 %
Haricots (secs)	10 586	4 %	1 686 754	6 %
Légumes ethniques (surgelés)	4 079	1 %	309 636	1 %
Légumes ethniques	3 036	1 %	168 181	1 %
i Commerce total au sein de la CEDEAO	279 059	100 %	28 414 071	100 %

TOP 10 DES FRUITS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEDEAO	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Bananes et plantains	80 069	35 %	28 637 943	40 %
Autres noix	32 665	14 %	7 384 061	10 %
Noix de coco	29 553	13 %	996 120	1 %
Noix de coco (séchées)	28 378	13 %	523 281	1 %
Noix de cajou	23 838	11 %	17 550 938	25 %
Oranges	8 029	4 %	267 515	0 %
Mangues, Goyaves et Mangoustans	6 166	3 %	3 299 606	5 %
Autres fruits (séchés)	5 680	3 %	420 251	1 %
Dates	2 178	1 %	1 391 939	2 %
Papayes	1 210	1 %	103 692	0 %
i Commerce total au sein de la CEDEAO	225 711	100 %	70 735 571	100 %

TOP 10 DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEDEAO	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Jus de pomme	21 386	32 %	8 026 386	22 %
Produits à base de tomate	18 670	28 %	12 175 595	34 %
Jus mélangés (fruits/légumes)	12 751	19 %	7 550 443	21 %
Jus d'ananas	6 238	9 %	2 789 451	8 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	2 382	4 %	2 223 812	6 %
Jus d'orange	1 307	2 %	625 104	2 %
Arachides	1 231	2 %	1 467 456	4 %
Jus d'orange (congelé)	737	1 %	368 943	1 %
Produits conservés par le sucre	521	1 %	58 690	0 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange/pamplemousse)	386	1 %	182 227	1 %
i Commerce total au sein de la CEDEAO	66 489	100 %	36 115 267	100 %

Figure 73 : Principaux fruits, légumes et fruits et légumes transformés commercialisés au sein de la CEDEAO en 2017 (en volume).
Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

CAE - Communauté d'Afrique de l'Est

Les six États partenaires de la CAE sont le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda.

Le secteur agricole est au cœur de l'économie de la CAE, contribuant entre 24 et 44 % du PIB dans les pays partenaires, et représentant les moyens de subsistance d'environ 80 % de la population de la région.

Parmi les fruits et légumes importants pour le marché d'exportation de la région figurent l'avocat, la mangue, l'ananas, la banane et les oranges, et des légumes, incluant différents types de haricots frais et secs, pois et autres légumes secs, tomates, poivrons et carottes. Il existe un grand potentiel d'exportation pour les fruits de la passion, les bananes, les framboises, les haricots, les asperges, les pois mange-tout et les piments.

Les principales exportations intrarégionales de fruits et légumes sont les légumes secs, le manioc, les oignons, les pommes de terre et les oranges. Alors que le commerce des fruits et des produits transformés à base de fruits et légumes connaît une croissance régulière, le commerce intrarégional des légumes a augmenté de 21.8 % par an entre 2002 et 2017.

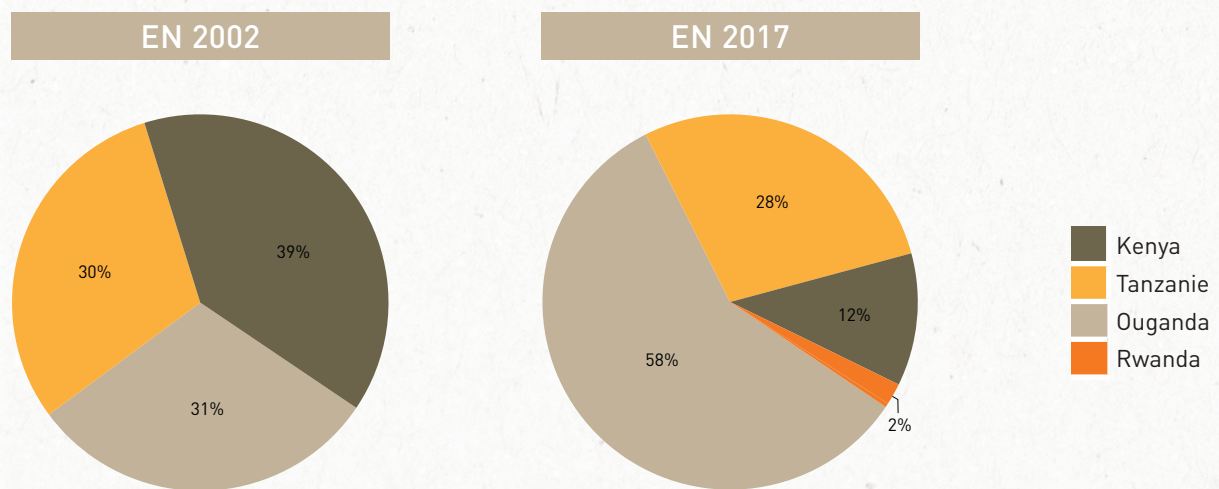
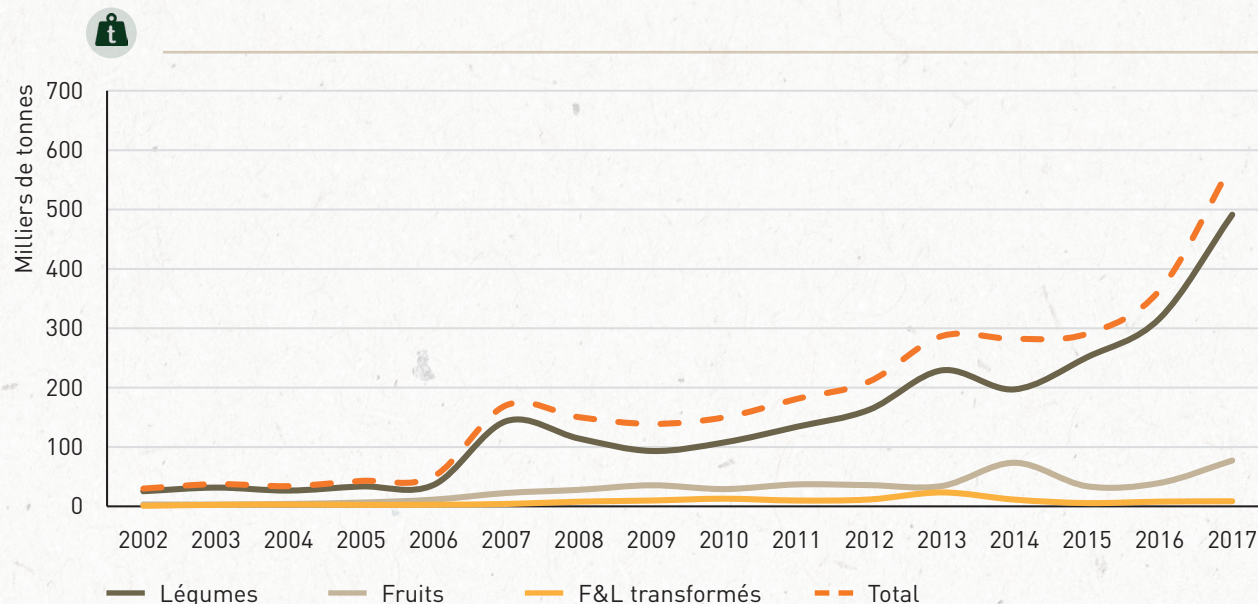


Figure 74 : Évolution des exportations intrarégionales de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de la CAE entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

La CAE est l'un des leaders en matière d'intégration intrarégionale. Hormis le Burundi, tous les États membres de la CAE ont connu des taux de croissance économique élevés au cours de la dernière décennie et la pauvreté a considérablement diminué. Il est communément reconnu que l'Union douanière de la CAE et les politiques du marché commun ont été très bénéfiques pour la facilitation du commerce intrarégional. D'autres points forts sont la culture et l'histoire, en partie communes, de la région ; l'utilisation de langues communes (kiswahili et anglais) ; la stabilité politique et économique ; de nombreuses améliorations des infrastructures telles que les routes ; les chemins de fer ; les ports et les aéroports ; et la montée en puissance de services financiers grâce à la technologie mobile (e.g. M-Pesa).

Toutes ces améliorations ont entraîné une forte croissance du commerce interrégional et intrarégional pour la CAE. Les freins au commerce restent néanmoins et pourtant multiples. Ce qui encourage les importations en provenance d'Asie et donc freine actuellement la croissance du commerce intrarégional dans la CAE. Parmi les facteurs qui ont contribué à ce récent ralentissement, on peut citer les tensions politiques (entre le Rwanda et l'Ouganda pour les postes frontaliers, entre le Rwanda et le Burundi pour les questions de sécurité et entre le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour les mesures de protection commerciale), une inflation parfois très volatile due principalement aux prix internationaux du pétrole et des aliments, une sécheresse sévère entraînant une baisse des performances agricoles (e.g. au Kenya,

en Ouganda et au Rwanda). La propagation de la légionnaire d'automne en Afrique de l'Est début 2017 a touché environ 200 000 ha de cultures au Kenya et plus de la moitié du pays en Ouganda. Et l'invasion de criquets en 2020.

La quantité totale de fruits, de légumes et de produits transformés à base de fruits et légumes exportés à l'intérieur de la CAE a ainsi augmenté en moyenne de 22 % par an depuis 2002 (Figure 74). Le volume total est passé de 29 963 tonnes en 2002 à 577 251 tonnes en 2017, soit une croissance totale de 1827 % sur 16 ans, soit un TCAC de 22 %.



Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

TOP 10 DES LÉGUMES ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CAE	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Haricots (secs)	219 784	45 %	70 258 390	35 %
Oignons et échalotes	42 841	9 %	7 717 304	4 %
Pommes de terre	37 513	8 %	10 925 452	5 %
Pois (secs)	32 073	7 %	12 413 504	6 %
Manioc	29 908	6 %	4 668 388	2 %
Oignons (séchés)	27 227	6 %	5 5022 642	27 %
Haricots <i>V. mungo/V. radiata</i> (secs)	19 460	4 %	8 132 022	4 %
Tomates	17 428	4 %	4 954 907	2 %
Haricots	15 521	3 %	3 933 765	2 %
Carottes et navets	11 032	2 %	2 067 117	1 %
i Commerce total au sein de la CAE	491 342	100 %	200 573 934	100 %

TOP 10 DES FRUITS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CAE	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Oranges	37 691	49 %	3 782 350	34 %
Mangues, Goyaves et Mangoustans	15 668	20 %	2 514 729	22 %
Avocats	6 002	8 %	457 661	4 %
Pastèques	4 176	5 %	433 141	4 %
Citrons et limes	4 086	5 %	502 181	4 %
Bananes et plantains	3 063	4 %	824 001	7 %
Ananas	2 504	3 %	464 771	4 %
Pommes	810	1 %	951 870	8 %
Papayes	656	1 %	99 088	1 %
Mandarines et agrumes similaires	527	1 %	112 427	1 %
i Commerce total au sein de la CAE	77 238	100 %	11 206 763	100 %

TOP 10 DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CAE	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Jus mélangés (fruits/légumes)	2 042	24 %	167 5884	21 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	1 930	22 %	1 284 571	16 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	1 561	18 %	1 717 484	22 %
Autres fruits et noix	1 388	16 %	1 272 837	16 %
Arachides	631	7 %	245 305	3 %
Produits conservés par le sucre	357	4 %	691 923	9 %
Jus de pomme	200	2 %	184 822	2 %
Produits à base de tomate	168	2 %	211 603	3 %
Jus d'orange	150	2 %	172 390	2 %
Pommes de terre	86	1 %	361 227	5 %
i Commerce total au sein de la CAE	8 671	100 %	7 942 696	100 %

Figure 75 : Principaux fruits, légumes et fruits et légumes transformés commercialisés au sein de la CAE en 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.



CEMAC - Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

La CEMAC est composée de six États : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Gabon et Guinée équatoriale.

Pour la CEMAC, l'intégration intrarégionale a encore beaucoup de chemin à parcourir en raison de la faiblesse relative des institutions, de l'insécurité encore trop présente et d'une trop faible volonté politique de changement. Le Cameroun domine presque entièrement le commerce intrarégional de la CEMAC. Mais selon certaines sources la plupart du commerce interrégional est informel ou non enregistré. Selon les données officielles, en 2015, le Cameroun a exporté pour 13 millions de dollars de produits agricoles au sein de la CEMAC, alors qu'une étude de 2018 sur le commerce informel suggère un chiffre de 85 millions de dollars. Les produits transformés sont principalement destinés à la consommation locale ou exportés vers l'Afrique de l'Ouest. 81 % des exportations se font par voie terrestre. Il existe un potentiel de développement de filières à plus forte valeur ajoutée, telles que les jus de fruits camerounais issus de l'agriculture biologique et les poivrons, destinés aux marchés nationaux et régionaux.

L'intégration régionale au sein de la CEMAC est fortement ralentie, pour des raisons similaires à celles décrites pour la CEDEAO, mais également du fait de contraintes supplémentaires : notamment la faiblesse des liens entre les agriculteurs et les marchés, la faiblesse des infrastructures liées au marché et



les coûts commerciaux élevés dus notamment au «harcèlement logistique» le long des corridors commerciaux régionaux. En outre, les problèmes de sécurité rendent parfois très difficile la libre circulation, notamment les vols commis par des rebelles et des terroristes, et parfois par des forces de sécurité qui sont censées assurer la protection. Outre la réduction des échanges commerciaux, les conflits en cours en République centrafricaine et le terrorisme de Boko Haram au Cameroun ont également réduit la production agricole dans les régions touchées¹⁵.

La forte orientation économique des États membres de la CEMAC vers les industries extractives basées sur les ressources naturelles telles que le pétrole, le bois et les minéraux a freiné les investissements dans la facilitation du commerce intrarégional et a rendu l'économie régionale très vulnérable aux variations mondiales des prix du pétrole.

Le Cameroun est de loin le premier producteur et exportateur de produits agricoles de la CEMAC à l'heure actuelle. D'autres pays de la CEMAC n'exportent pratiquement pas de produits agricoles sur le marché intrarégional

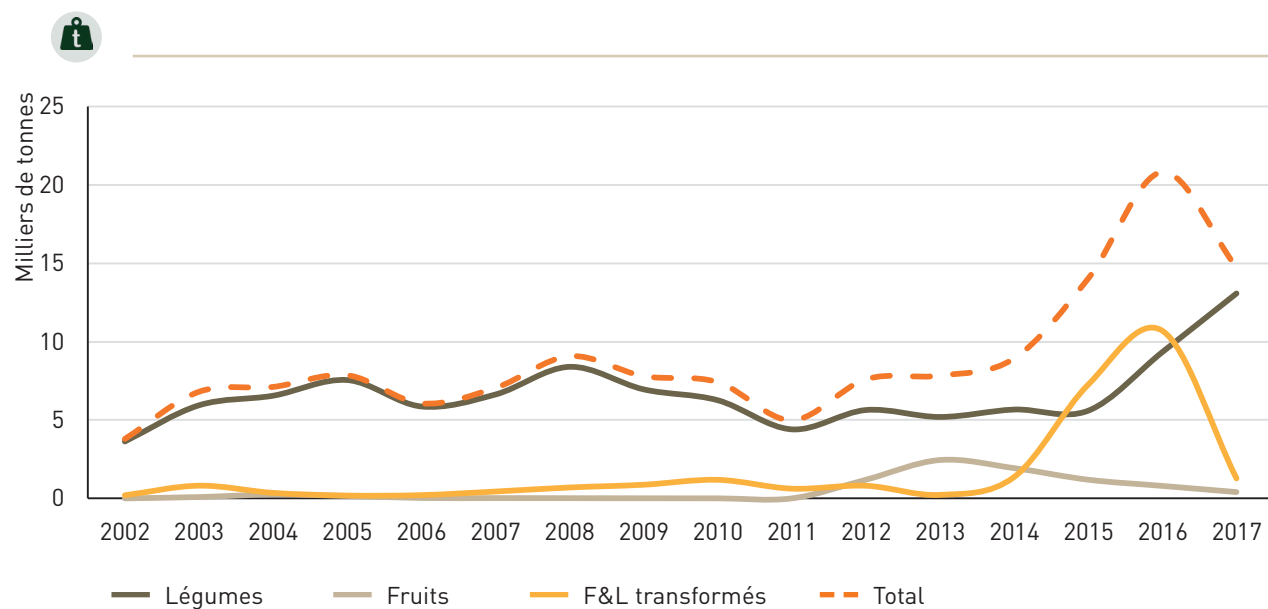
mais importent des quantités importantes du Cameroun.

En général, les résultats présentés pour la région CEMAC doivent être interprétés avec prudence, car les statistiques officielles ne permettent probablement pas d'enregistrer le commerce interrégional des produits agricoles. En raison des problèmes susmentionnés, le commerce intrarégional de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés s'effectue principalement par des circuits informels et n'est pas systématiquement enregistré dans les systèmes de données nationaux. Un récent rapport de la Banque mondiale fournit davantage d'informations¹⁶.

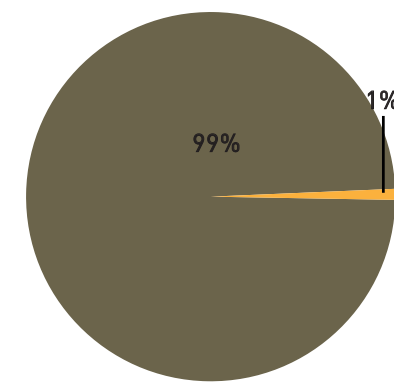
La quantité totale de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes échangés au sein de la CEMAC a augmenté en moyenne de 9 % par an depuis 2002, une tendance principalement due à la forte croissance de ces dernières années. Le volume total échangé est ainsi passé de 3 808 tonnes en 2002 à 14 740 tonnes en 2017, soit un taux de croissance total de 3 808 % sur 16 ans, pour un TCAC de 9,4 %.

¹⁵ *Breaking down the barriers to regional agricultural trade in Central Africa*, Banque Mondiale, 2018

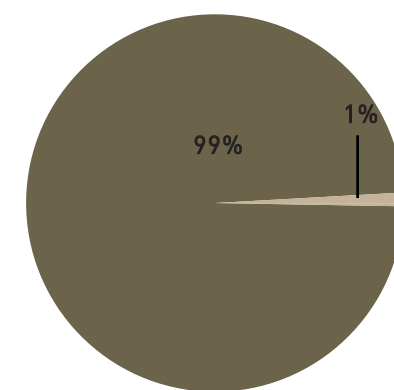
¹⁶ Banque Mondiale, 2018, Op. cit.



EN 2002



EN 2017



Cameroun Gabon Tchad

Figure 76 : Évolution des exportations intrarégionales de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de la CEMAC entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

TOP 10 DES LÉGUMES ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEMAC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Oignons et échalotes	4 830	37 %	483 600	13 %
Haricots (secs)	3 485	27 %	863 235	22 %
Haricots rouges (secs)	3 256	25 %	1 239 515	32 %
Pois (secs)	622	5 %	313 278	8 %
Autres légumes (secs)	124	1 %	26 605	1 %
Autres légumes	109	1 %	203 080	5 %
Haricots	100	1 %	261 442	7 %
Pommes de terre	81	1 %	80 060	2 %
Oignons (séchés)	62	0 %	22 476	1 %
Pois (congelés)	47	0 %	53 045	1 %
i Commerce total au sein de la CEMAC	13 070	100 %	3 864 220	100 %

TOP 10 DES FRUITS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEMAC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Oranges	186	45 %	195 934	56 %
Pommes	113	27 %	95 843	28 %
Autres noix	37	9 %	18 308	5 %
Bananes et plantains	25	6 %	6 689	2 %
Prunes	22	5 %	7 979	2 %
Mangues, Goyaves et Mangoustans	12	3 %	14 489	4 %
Autres fruits (séchés)	8	2 %	3 980	1 %
Mélanges de fruits secs et de noix	8	2 %	3 980	1 %
i Commerce total au sein de la CEMAC	412	100 %	347 202	100 %

TOP 10 DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA CEMAC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Jus mélangés (fruits/légumes)	430	34 %	344 235	25 %
Produits à base de tomate	281	22 %	433 729	32 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange/pamplemousse)	155	12 %	99 545	7 %
Jus de raisin	93	7 %	131 598	10 %
Jus d'ananas	80	6 %	63 868	5 %
Pommes de terre (congelées)	67	5 %	59 604	4 %
Tomates	61	5 %	103 245	8 %
Jus de pomme	42	3 %	52 230	4 %
Ananas	20	2 %	34 559	3 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	16	1 %	25 637	2 %
i Commerce total au sein de la CEMAC	1 258	100 %	1 352 664	100 %

Figure 77 : Principaux fruits, légumes et fruits et légumes transformés commercialisés au sein de la CEMAC en 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

SADC - Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

La SADC compte 16 États membres : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Pour la SADC, le commerce intrarégional est beaucoup plus important que pour les trois autres CER analysées. Cela s'explique principalement par le fait que la plupart des membres de la SADC dépendent de l'Afrique du Sud pour une grande partie de leurs importations de fruits et légumes.

Le commerce intrarégional augmente, mais la croissance est lente par rapport au reste du commerce extrarégional. La diminution, même très relative, de la part de l'Afrique du Sud dans les exportations de fruits et légumes et l'émergence d'autres origines dans le commerce intrarégional indiquent un développement soutenu d'autres pays fournisseurs dans la région du fait d'un renforcement continu des capacités de production de fruits et légumes, notamment au Mozambique et au Zimbabwe. Les principaux produits en développement et potentiels pour ce commerce sont les oranges, les noix, les jus (orange, pamplemousse, agrumes), les bananes/plantains et les pommes de terre.

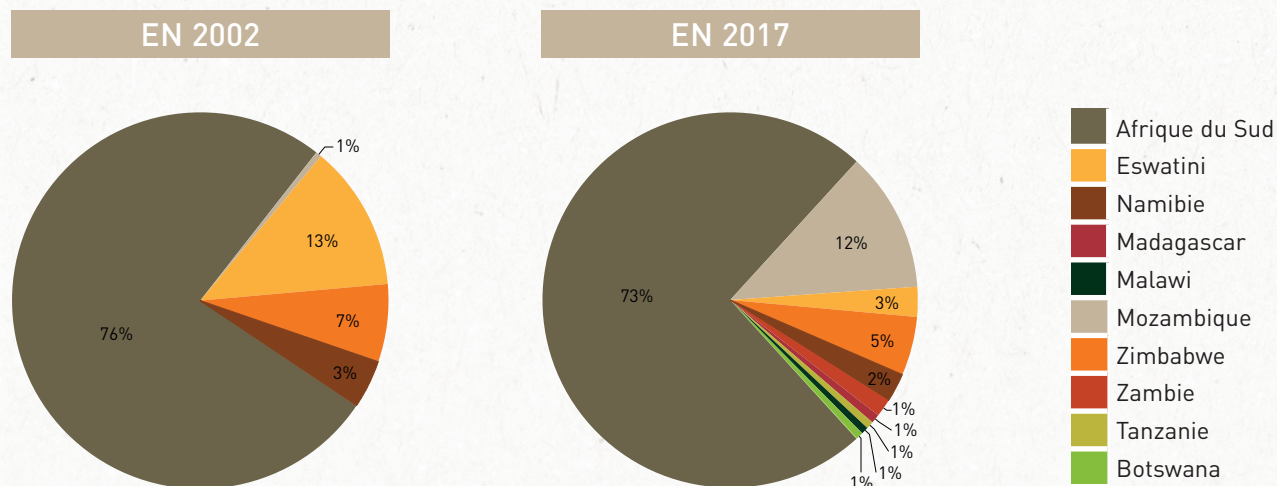
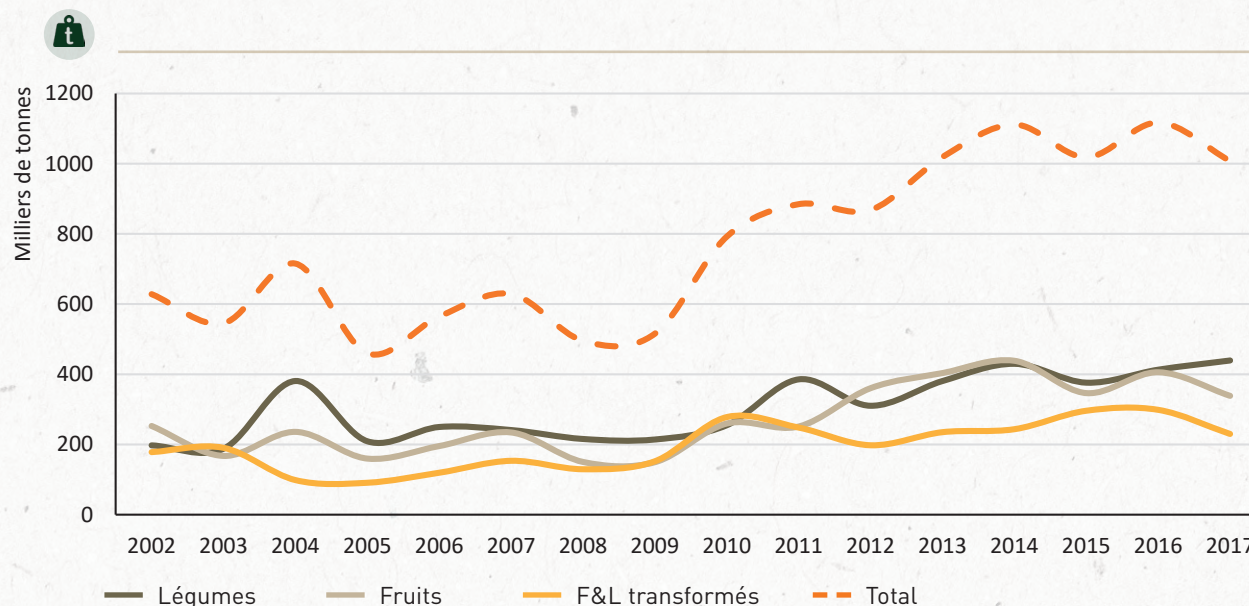


Figure 78 : Évolution des exportations intrarégionales de fruits, légumes et de fruits et légumes transformés de la SADC entre 2002 et 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI, et les calculs des auteurs.



Le commerce intrarégional de fruits et légumes dans la SADC a presque doublé entre 2002 et 2017 et est actuellement de loin le plus important des CER examinées dans ce rapport. Toutefois la croissance du commerce intrarégional au sein de la SADC est lente (environ 3 % par an) comparé à son commerce avec les régions extérieures (13 % par an). Ceci en dépit des engagements politiques forts en faveur de l'intégration régionale pris par les États membres de la SADC. Comme pour les autres CER, le commerce intrarégional est limité par les barrières tarifaires et non tarifaires, le sous-développement des infrastructures liées au commerce, la faible capacité de transformation des produits de base et la mauvaise

application des engagements commerciaux. Néanmoins, la région de la SADC est assez bien intégrée. Pour surmonter les problèmes qui subsistent, la SADC doit renforcer ses cadres institutionnels et éliminer davantage les barrières non tarifaires qui rendent le commerce coûteux et difficile. Par exemple, en simplifiant les procédures douanières, les coûts commerciaux dans la région seront réduits, de même que les retards. Cela faciliterait la circulation des marchandises aux frontières et encouragerait la participation des petites entreprises aux échanges transfrontaliers.

Le commerce intra-SADC est historiquement dominé par l'Afrique du Sud, qui affiche un excédent commercial important. La

quantité totale de fruits, légumes et produits transformés à base de fruits et légumes échangée au sein de la SADC a augmenté en moyenne de 3,2 % par an depuis 2002. Le volume total est passé de 628 127 tonnes en 2002 à 1 007 576 tonnes en 2017, soit une croissance totale de 60 % sur 16 ans, pour un TCAC de 3 %.

Côté produits, les faits de marchés les plus remarquables ont été les suivants sur la période :

TOP 10 DES LÉGUMES ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA SADC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Pommes de terre	137 762	31 %	47 644 374	22 %
Oignons et échalotes	107 278	24 %	30 721 222	14 %
Tomates	37 616	9 %	10 411 402	5 %
Pois (secs)	16 342	4 %	10 620 663	5 %
Carottes et navets	14 921	3 %	6 196 908	3 %
Pommes de terre (congelées)	14 528	3 %	16 442 229	8 %
Légumes ethniques	14 419	3 %	11 681 518	5 %
Haricots <i>V. mungo/V. radiata</i> (secs)	14 333	3 %	10 830 240	5 %
Haricots (secs)	11 683	3 %	10 694 488	5 %
Pommes de terre (semences)	11 599	3 %	7 918 994	4 %
i Commerce total au sein de la SADC	439 224	100 %	216 455 061	100 %

TOP 10 DES FRUITS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA SADC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Bananes et plantains	127 332	38 %	44 119 582	22 %
Pommes	72 422	21 %	52 264 729	26 %
Oranges	65 345	19 %	13 980 387	7 %
Raisins	9 834	3 %	13 823 592	7 %
Poires	9 746	3 %	8 251 612	4 %
Pamplemousses	5 656	2 %	1 451 319	1 %
Papayes	4 474	1 %	2 054 219	1 %
Autres fruits (fruits de la passion, litchis, tamarins, ...)	3 538	1 %	4 272 785	2 %
Autres agrumes	3 385	1 %	1 731 422	1 %
Citrons et limes	3 354	1 %	3 694 331	2 %
i Commerce total au sein de la SADC	338 540	100 %	202 073 918	100 %



Au sein des CER de l'Afrique subsaharienne, le commerce intrarégional de fruits et légumes est encore souvent informel mais prometteur.

Au sein de la CEDEAO, il y a une croissance prometteuse et continue de 10 % par an dans le commerce interne des fruits, légumes et fruits et légumes transformés. L'offre est beaucoup plus diversifiée qu'au début des années 2000 en termes de nombre de pays exportateurs et d'importance relative, et le Niger et la Côte d'Ivoire prédominent beaucoup moins. Cela reflète les progrès et le développement des offres de F&L des différents pays de la région (voir les sites internet «pays» développés par le COLEACP).

Les principaux produits intrarégionaux commercialisés sont les bananes, les noix de

coco, les racines et tubercules de Côte d'Ivoire, les oignons et légumineuses du Niger, les oignons, les légumineuses et les tomates du Burkina Faso, les noix de coco, les tomates préparées et les bananes du Ghana et les mangues, patates douces et légumes du Mali. (À noter que le Nigeria commercialise surtout avec le Cameroun et l'Afrique du Sud).

Au sein de la CAE, l'intégration intrarégionale a atteint un stade avancé. Avec le commerce interrégional et mondial, le commerce intrarégional dans la CAE ne cesse de croître. Les principaux produits d'exportation intrarégionaux sont les

légumes secs, le manioc, les oignons, les pommes de terre et les oranges. Alors que le commerce des fruits et des produits transformés à base de fruits et légumes connaît une croissance régulière, le commerce intrarégional des légumes a connu une croissance impressionnante de 22 % par an entre 2002 et 2017. L'Ouganda a connu une croissance particulièrement rapide en termes de commerce intrarégional.

Les barrières non tarifaires existantes au commerce avec l'Asie, et en particulier les importations croissantes en provenance de cette région, modèrent actuellement la croissance du

TOP 10 DES FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS ÉCHANGÉS AU SEIN DE LA SADC	VOLUME 2017 (TONNES)	% DES ÉCHANGES	VALEUR 2017 (USD)	% DES ÉCHANGES
Jus mélangés (fruits/légumes)	71 682	31 %	64 181 982	24 %
Jus simples (autres fruits/légumes)	37 726	16 %	34 837 976	13 %
Jus d'orange	18 026	8 %	19 391 652	7 %
Haricots	12 734	6 %	14 228 939	5 %
Pommes de terre	10 617	5 %	23 376 910	9 %
Confitures et purées (autres fruits/noix)	10 026	4 %	18 696 039	7 %
Pommes de terre (congelées)	7 358	3 %	11 359 696	4 %
Jus de pomme	7 218	3 %	5 830 658	2 %
Jus de raisin	6 547	3 %	4 113 933	2 %
Jus d'agrumes simple (pas d'orange/pamplemousse)	6 330	3 %	6 168 047	2 %
i Commerce total au sein de la SADC	229 812	100 %	262 486 427	100 %

Figure 79 : Principaux fruits, légumes et fruits et légumes transformés commercialisés au sein de la SADC en 2017 (en volume). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

commerce intrarégional¹. Parmi les autres menaces qui pèsent sur la poursuite de la croissance du commerce intrarégional figurent l'inflation, les mauvaises récoltes dues aux effets du dérèglement climatique ou aux épidémies de ravageurs, et les différends politiques entre les membres de la CAE.

Au sein de la CEMAC, l'intégration intrarégionale a encore un long chemin à parcourir, en raison notamment de la faiblesse des institutions, de l'insécurité et d'un manque de volonté politique. Le commerce intrarégional est presque entièrement dominé par le Cameroun. Au Cameroun, les bananes sont principalement cultivées dans les

grandes plantations. Les niches à fort potentiel comprennent beaucoup de produits dits ethniques comme le safou (*Dacryodes edulis*) qui est en demande en Afrique centrale pour les produits alimentaires et cosmétiques.

Le commerce informel des fruits et légumes est particulièrement répandu et représente l'essentiel des échanges. Toutefois, très peu de données, voire aucune, sont disponibles.

Certaines entreprises et collectifs développent toutefois des filières à plus forte valeur ajoutée, comme les jus de fruits camerounais issus de l'agriculture biologique destinés aux marchés nationaux et régionaux, ou le poivre de Penja AOP.

Au sein de la SADC, le commerce intrarégional est relativement très important par rapport aux trois autres CER analysées ici. Cela s'explique principalement par le fait que la plupart des membres de la SADC dépendent de l'Afrique du Sud pour une grande partie de leurs importations de fruits et légumes.

Le commerce intrarégional augmente, mais la croissance est lente par rapport au reste du commerce de la SADC. Les principaux produits en développement et potentiels pour ce commerce en provenance des pays de la SADC sont les oranges, les noix, les jus (orange, pamplemousse, agrumes), les bananes/plantains et les pommes de terre.

¹ Banque Mondiale, 2018, Op. cit.





10

COMMERCE AU NIVEAU NATIONAL
EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN FRUITS ET
LÉGUMES

Commerce des fruits et légumes au niveau national en Afrique subsaharienne

Tous les signaux du marché des pays étudiés, côté offre (tendances de production, réserves de terres arables, tendances des importations et des exportations), comme côté demande (taux de croissance démographique des pays d'Afrique subsaharienne, tendances des importations, notamment dans l'Union européenne et en Asie orientale), confirment l'énorme potentiel de développement du commerce des fruits et légumes des pays subsahariens, si bien sûr les obstacles demeurant continuent à être supprimés et dans un cadre durable.

Les analyses nationales réalisées pour 20 pays d'Afrique figurent sur les sites internet «pays» correspondants qui ont été développés par le COLEACP (voir pages ci-après). Elles illustrent l'ensemble des observations régionales, à savoir :

- le partenariat commercial historique d'exportation et d'importation avec l'Union européenne ;
- le développement du commerce intra-africain des fruits et légumes ;
- l'Asie du Sud-Est nouveau partenaire commercial à l'exportation.

Si l'on considère l'ensemble des paramètres de l'équation de l'avenir du commerce des fruits et légumes par pays, à savoir la réserve de terres agricoles, l'évolution de la production et de ses rendements, des importations, des exportations et de la population locale, étant donné la grande diversité des enjeux, il est difficile d'identifier une typologie pertinente. Celle-ci devrait regrouper alors les pays qui étudiés en catégories. Les situations sont très diverses, les pays importateurs nets sont aussi nombreux les pays exportateurs nets. Cependant deux groupes principaux de pays se distinguent :

- les pays à potentiel commercial interrégional et local plus élevé (pays importateurs nets, dont la production et la population augmentent et qui disposent d'une réserve de terres cultivables), comme le Nigeria, le Sénégal, République démocratique du Congo, l'Angola, le Rwanda et Maurice ;
- les pays ayant le plus fort potentiel d'exportation (pays qui sont déjà exportateurs nets, dont la production augmente et/ou qui ont une réserve importante de terres cultivables), comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, l'Ethiopie et Madagascar.

Les figures ci-après présentent les 10 premiers pays d'Afrique subsaharienne (à l'exclusion de l'Afrique du Sud) en termes de population et de production de fruits et légumes, ainsi que le TCAC pour la production.

Le Nigeria, le pays le plus peuplé, est le plus grand producteur, mais a l'un des taux de croissance de la production les plus faibles.

Le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Malawi sont parmi les plus gros producteurs de fruits et légumes, bien que leurs populations ne figurent pas parmi les 10 premiers. Le Cameroun, le Mozambique, l'Angola et la République démocratique du Congo ont respectivement les quatre premiers taux de croissance les plus élevés pour la production.

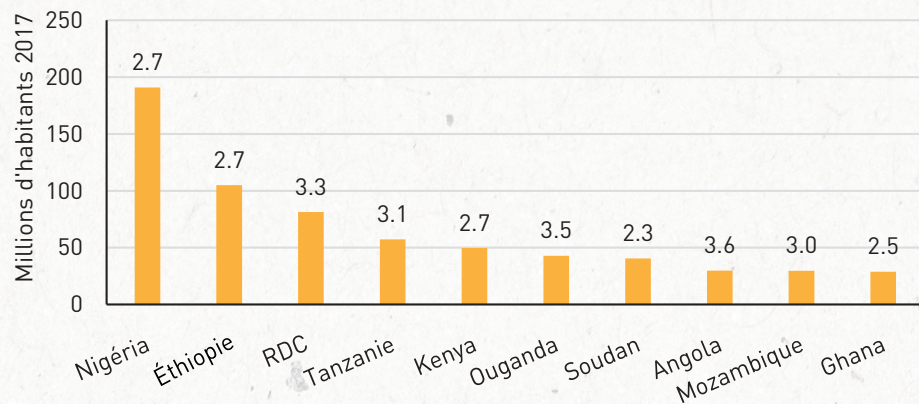


Figure 80 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) en termes de taille de population (2017) avec indication du taux de croissance démographique annuel composé (2002 - 2017). Source : COLEACP d'après les données de la Banque mondiale et les calculs des auteurs.

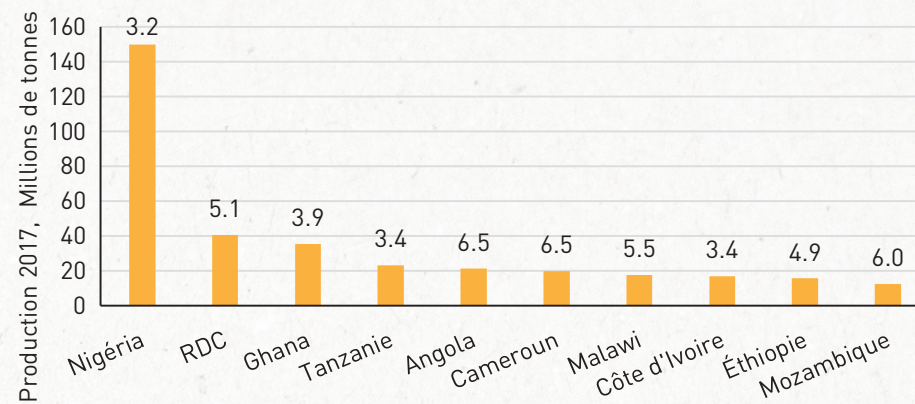


Figure 81 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) en termes de production de fruits et légumes frais (2017) avec indication du taux de croissance annuel composé de la production (2002 - 2017). Source : COLEACP d'après les données de FAOSTAT et les calculs des auteurs.

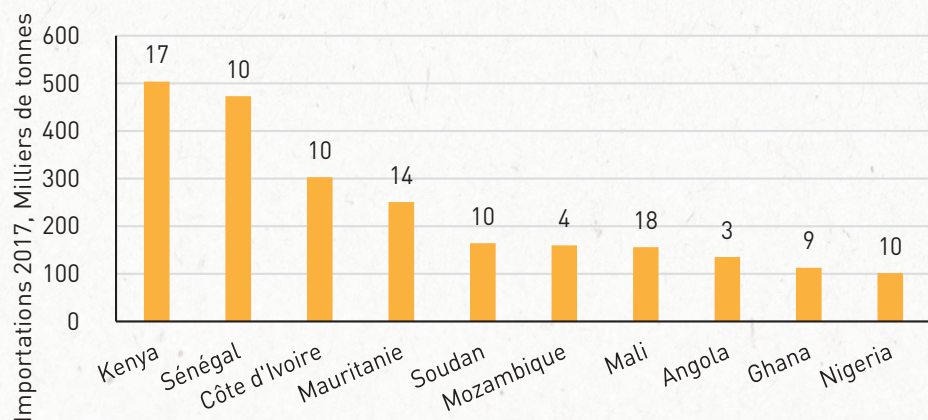


Figure 82 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) en termes de volumes d'importation de fruits et légumes frais (2017) avec indication du taux de croissance annuel composé des importations (2002 - 2017). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

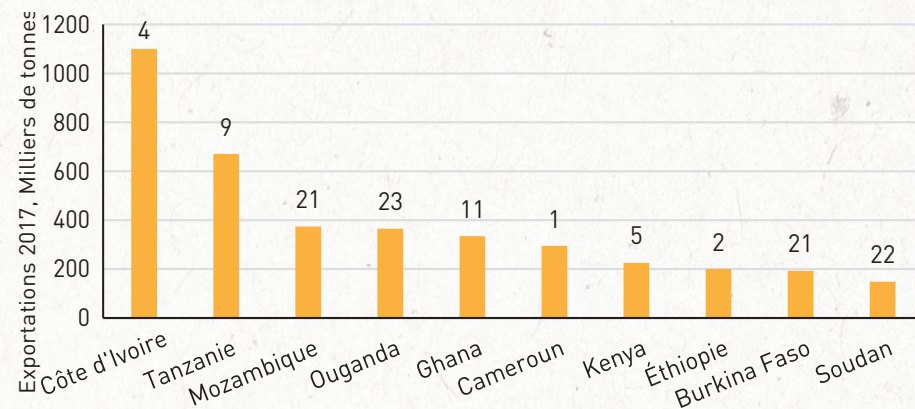


Figure 83 : Les 10 premiers pays d'ASS (hors Afrique du Sud) en termes de volumes d'exportation de fruits et légumes frais (2017) avec indication du taux de croissance annuel composé des exportations (2002 - 2017). Source : COLEACP d'après les données d'IFPRI et les calculs des auteurs.

Si l'on considère plus spécifiquement les opportunités et potentialités de marché les plus élevées au niveau des produits, voici ce qui ressort de l'analyse agrégée des 20 pays d'ASS considérés :

PRODUITS/CHAÎNES DE VALEUR	MARCHÉS À PLUS FORTES OPPORTUNITÉS
Ananas	Local
Ananas vert et ananas Victoria	UE
Arachides transformées, noix de cajou	UE, Monde
Avocat	Tous les marchés
Baies (fraises, canneberges)	Local, UE
Banane	Local (interrégional et/ou national)
Brocoli	UE, Monde
Choux, laitue, cucurbitacées, Brassica, carottes, aubergines etc...	National
Citrons et Limes	UE
Confitures	Local
Conserves de légumes	Local, UE
Croustilles de plantain	Local
Curcuma	Monde
Fruit de la passion	UE
Fruits biologiques	UE
Haricots verts, pois mange-tout	Local





PRODUITS/CHAÎNES DE VALEUR	MARCHÉS À PLUS FORTES OPPORTUNITÉS
Herbes	UE, Monde
Jus (ananas, pomme, orange, fruit de la passion, fruits exotiques, mélangés ou simples)	Tous
Mangue	UE, Local
Manioc transformé	Local
Melon et Pastèque	UE
Noix de coco transformées (séchée, frite)	UE
Oignons, échalotes	Local
Pamplemousse	Local
Papaye	UE, Monde
Patate douce	Local, UE
Pâtes	UE, Monde
Poivre	UE
Poivre de Penja	UE, Monde
Pomme de terre	Local
Racines (igname, manioc, taro)	UE, local
Tomate transformée	Local

Les 20 pays d'Afrique subsaharienne qui ont ainsi fait l'objet d'analyses sectorielles et de marchés plus détaillées. sont les suivants :

Angola
Bénin
Burkina Faso
Cameroun
République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire
Éthiopie
La Gambie
Ghana
Guinée
Kenya
Madagascar
Mali
Île Maurice
Nigéria
Rwanda
Sénégal
Togo
Ouganda
Zimbabwe

Ces profils pays pour leur secteur fruits et légumes figurent dans le volume II du rapport d'étude et également sur les sites Internet «pays» correspondant développés par le COLEACP.

Le volume II du rapport est téléchargeable sur la plateforme d'informations du service Intelligence économique du COLEACP au lien suivant : market-intelligence.coleacp.org

La liste complète des sites internet pays est disponible sur le site du COLEACP : www.coleacp.org.

Ces informations sont réservées aux membres et partenaires du COLEACP œuvrant au développement d'une agriculture durable dans les pays ACP et en particulier en Afrique subsaharienne.

Pour toute question veuillez contacter network@coleacp.org





CONCLUSION

Dans un contexte mondial où nationalisme et protectionnisme reviennent là où le libéralisme avait pourtant conduit aux accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (États-Unis, Royaume Uni, Brésil, certains pays membres de l'Union européenne...), le continent africain libère de plus en plus son commerce. Par ses différentes intégrations économiques régionales, et par les accords de libre-échange de l'Union Africaine. Ce qui d'un point de vue macroéconomique devrait constituer un cadre favorable - s'il est durable - au développement de :

- l'agriculture, secteur clé de la société et de l'économie africaines;
- toutes les chaînes de valeurs et des millions d'exploitations familiales que ce secteur représente et qui sont autant de sources potentielles d'emplois décents et d'espérance de vie meilleure.

Qu'il soit étranger ou africain, l'intérêt des investisseurs publics et privés pour les terres et les marchés du continent est depuis déjà de nombreuses années un indicateur majeur du potentiel et de l'avenir de l'agriculture et de l'agribusiness en Afrique subsaharienne, qui devraient devenir une locomotive voire un modèle pour se nourrir elle-même ainsi que les 10 milliards d'habitants à venir, dans un cadre durable. Autre indicateur global encourageant sur le plan prospectif du

développement de l'agriculture africaine est sa part dans le produit intérieur brut (PIB) mondial qui a augmenté au cours de la période 2005-2017.

Ce que nous a enseigné l'étude du marché des fruits et légumes en Afrique subsaharienne

À la lumière de ce contexte économique, cette première étude de marché concernant les chaînes de valeur fruits et légumes en Afrique subsaharienne nous aura enseigné ou confirmé les faits sectoriels et de marchés suivants :



- i. Quel que soit le périmètre géographique du marché considéré, à savoir le monde, l'Europe, l'Afrique subsaharienne, les régions d'Afrique subsaharienne et enfin les pays membres de ces communautés économiques africaines, partout la demande de fruits et légumes frais et transformés augmente et constitue donc des marchés porteurs pour l'offre qui sait y répondre et saura saisir autant d'opportunités.
- ii. Les exportations comme les importations d'Afrique subsaharienne ont une tendance à la hausse. L'augmentation encore marquée des importations reflète le dynamisme démographique et la croissance économique d'un marché intérieur de plus en plus important en Afrique subsaharienne. L'augmentation des exportations illustre le dynamisme d'une offre qui a su saisir les opportunités sur les différents marchés destinataires.
- iii. Le marché d'exportation historique pour les fruits et légumes d'Afrique subsaharienne qu'est l'Union européenne n'est plus, depuis quelques années déjà, le premier et le plus dynamique en termes de croissance en volume. L'Asie orientale et l'Afrique subsaharienne elle-même avec environ 10 % de taux de croissance moyen

par an sur les 15 dernières années sont devenus les marchés leaders et porteurs.

- iv. L'Union européenne reste toutefois un marché d'exportation attractif pour les fruits et légumes d'Afrique subsaharienne car, il (i) est de nouveau en croissance continue depuis plusieurs années ; (ii) est rémunérateur ; (iii) est diversifié et absorbe ainsi la gamme variée de l'offre africaine en fruits et légumes issus de filières conventionnelles ou de l'agriculture biologique.
- v. De nouveaux marchés d'exportations de fruits et légumes pour l'Afrique subsaharienne ont clairement émergé (Moyen-Orient, Russie, Suisse...).
- vi. Le dynamisme des exportations en fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne est varié selon les régions d'Afrique subsaharienne et les pays membres. Il dépend notamment encore de la performance historique de pays traditionnellement grands exportateurs e.g. : l'Afrique du Sud pour la SADC ou le Kenya pour la CAE. Ce qui ne doit pas cacher d'autres «success stories» moins connues ou plus récentes telles que celles du Sénégal vers l'UE, du Niger au niveau intrarégional ou de pays de l'Est

de l'Afrique vers le Moyen- Orient.

- vii. Si on compare les différentes régions d'Afrique subsaharienne en matière de dynamisme commercial de fruits et légumes, la CEMAC semble souffrir encore de trop de contraintes pour pouvoir décoller alors que les trois autres régions étudiées, même si elles font face aussi à une grande partie de ces contraintes bien connues (logistiques, douanières...), ont connu et connaissent des succès sur le plan de développement de chaînes de valeur fruits ou légumes.
- viii. L'exportation de fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne est diversifiée au niveau sectoriel (chaînes de valeurs) et géographique. Or une grande diversification du nombre d'acteurs et du nombre de produits échangés peut signifier une meilleure intégration et une plus grande résilience. À l'inverse, la concentration des exportations d'un pays sur un produit est généralement associée à un risque de volatilité des recettes d'exportations. Ainsi à côté de l'exportation de volumes conséquents de bananes et de noix de cajou respectivement vers l'UE et l'Asie orientale, l'avocat, la mangue, la noix de coco, les légumes frais et secs, racines et tubercules et autres melon

ou pastèque sont autant de segments de marchés porteurs pour le grand export. Tandis que l'oignon du Niger, la tomate transformée ou les jus de fruits connaissent de fortes croissances de marché sur le plan interrégional et local.

- ix. L'évolution des importations d'Afrique subsaharienne internationales, interrégionales et intrarégionales de fruits et légumes transformés démontrent, s'il le fallait encore, la réserve de développement de production de fruits et légumes à plus haute valeur ajoutée comme les jus de fruits pour les marchés locaux, les fruits et légumes prêts-à-manger pour le grand export ou les pommes de terre et tomates transformées pour les marchés régionaux et locaux. Sous réserve bien sûr d'investissements et d'accès à ces investissements pour les entrepreneurs africains.
- x. Le commerce de fruits et légumes au sein de l'Afrique subsaharienne (intracontinental ou interrégional) est en constante et forte augmentation. Cela reflète une situation dynamique de l'offre et de la demande. Le commerce à l'intérieur de l'ASS croît beaucoup plus rapidement que le commerce avec et vers l'UE. Avec un taux de croissance moyen sur la période 2002-

2017 de 10,3 % contre 1,1 % pour l'UE mais 9,6 % pour l'Asie (en volume). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dominée en termes de commerce par l'Afrique du Sud, est le plus gros exportateur parmi les quatre Communautés Economiques Régionales (CER) étudiées.

- xi. Le commerce intrarégional de fruits et légumes dans la SADC est actuellement de loin le plus important des CER examinées dans ce rapport. Toutefois la croissance du commerce intrarégional au sein de la SADC est relativement lente (environ 3 % par an) comparée à son commerce avec les régions extérieures (13 % par an). Malgré l'intégration régionale, comme pour les autres CER, le commerce intrarégional est encore limité notamment par les barrières tarifaires et non tarifaires et le manque d'infrastructures logistiques.
- xii. Sur les marchés domestiques et pour chacun des 20 pays d'Afrique subsaharienne étudiés à ce stade, en agréant les résultats des analyses nationales, nous avons pu confirmer que les opportunités sont nombreuses et diverses. Chaque chaîne de valeur fruit ou légume n'étant pas au même stade de maturité.

Les signaux de marché pour les fruits et légumes frais et transformés d'Afrique subsaharienne sont ainsi globalement positifs au plan international, continental, interrégional

et national, même s'ils sont à différencier en fonction des pays et des régions considérés.

Finalement, bien que les exportations totales des pays ACP en fruits et légumes (volume et valeur) vers l'UE aient augmenté au cours des 10 dernières années dans un contexte global favorable de croissance de la consommation de fruits et légumes, leur part de marché relative sur le marché européen tend à légèrement diminuer. Cette tendance trouvant ses explications dans la conjonction de trois paramètres : la compétition internationale, l'émergence d'accès à des marchés domestiques, régionaux et internationaux plus dynamiques. le renforcement des exigences à l'entrée du marché européen, notamment en matière SPS.

Autant d'opportunités de marchés durables si les obstacles à leur développement continuent d'être levés ou dépassés

Les obstacles à ce que ce potentiel s'exprime pleinement et en faveur du plus grand nombre d'entrepreneurs sont connus, quelle que soit leur taille. Par exemple, les barrières non tarifaires coûtent encore trop souvent du temps et de l'argent aux entreprises. En comparaison, les barrières tarifaires sont relativement faibles. Autre exemple de contrainte de marché à laquelle doivent faire face les exportateurs d'Afrique subsaharienne : l'évolution permanente des exigences de certains marchés destinataires ; l'Union européenne en tête, qui prône - louablement - un modèle de plus en plus protecteur de

l'environnement et des consommateurs et qui veut maintenir, voire améliorer, la qualité intrinsèque des aliments sur le plan nutritionnel et organoleptique. Via sa stratégie « de la ferme à la table » et les objectifs de son pacte vert qui implique des mesures réglementaires et non réglementaires servant à créer des systèmes plus efficaces, adaptés au changement climatique et fournissant des aliments sains.

Du côté de l'offre, malgré les efforts accomplis depuis 20 ans par les secteurs publics et privés dans les chaînes de valeur fruits et légumes sur le plan de la qualité des produits et de la chaîne d'approvisionnement, l'horticulture d'Afrique subsaharienne souffre encore d'une image trop souvent négative et d'une réalité où les capacités techniques restent à renforcer. Parallèlement aux investissements dans les infrastructures et équipements publics, l'accès à la formation, à des services financiers locaux adaptés aux besoins et l'organisation continue de la production resteront des facteurs clés de l'amélioration nécessaire de l'offre en fruits et légumes d'Afrique subsaharienne. Pour que tous puissent saisir les opportunités de marché confirmées via l'étude en objet. Pour réduire la pauvreté rurale. Pour continuer à veiller à la protection et à la reproduction de la biodiversité tout en favorisant le commerce.

La capacité des entreprises et du secteur public à disposer d'informations commerciales et économiques stratégiques sera notamment

déterminante de la réussite de l'Afrique subsaharienne à saisir les opportunités de marché à venir dans le secteur des fruits et légumes.

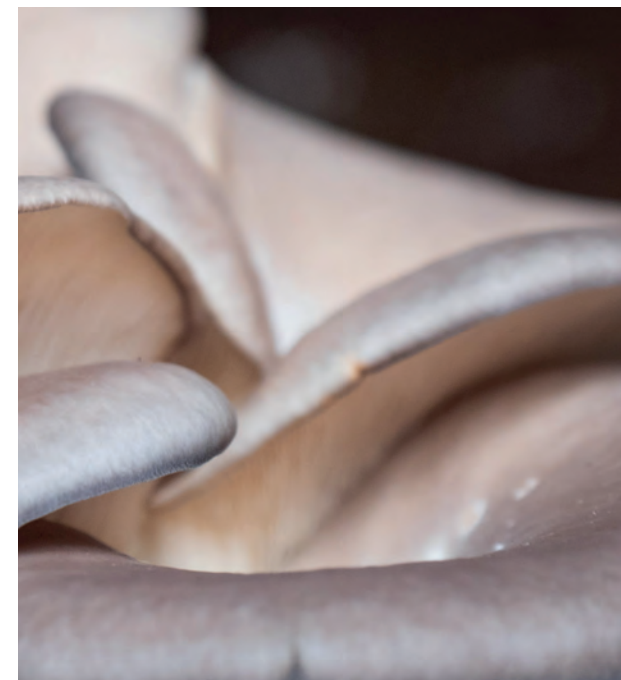
Ce sont autant d'enjeux pour le COLEACP et ses partenaires : développer les compétences, diffuser les connaissances et savoir-faire à plus grande échelle, pour tous les acteurs de la chaîne de valeur, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée (transformation), tout en améliorant l'accès aux marchés nationaux, internationaux, et en particulier de l'UE grâce à la conformité réglementaire et commerciale (sanitaire et phytosanitaire, biologique, etc.).

Quels horizons post 2020 pour les marchés des fruits et légumes de l'Afrique subsaharienne ?

La sortie du Royaume-Uni de l'UE et surtout, le confinement de la moitié de la population mondiale ainsi que l'arrêt en 2020 d'échanges internationaux dus à la pandémie de la COVID 29 créent et vont continuer de créer des perturbations dans le comportement du marché mondial et en particulier européen.

Les secteurs public et privé s'efforcent de réagir à une récession mondiale qui va fortement perturber les chaînes d'approvisionnement alimentaire. En outre les perturbations des opérations de fret aérien et maritime, ont eu un impact sur les exportations

et les importations en provenance et à destination des pays ACP. Les conséquences économiques négatives de la pandémie COVID-19 se propagent ainsi à partir des secteurs d'exportation à vocation internationale pour affecter également le fonctionnement des marchés nationaux et régionaux. Le verrouillage, les restrictions de mouvement et les exigences de distanciation sociale ont également un impact sur la production agricole des pays ACP, l'approvisionnement en intrants, les opérations de conditionnement et de transformation, car les services logistiques internes et le fonctionnement des marchés de gros et de détail ont été perturbés.



Les Nations unies ont mis en garde dans un rapport très récent contre une famine aux «proportions bibliques», 265 millions de personnes étant confrontées à des pénuries alimentaires chroniques en raison d'une «tempête parfaite» de conflits, de sécheresse, de changement climatique et de coronavirus. Selon le rapport, une personne sur neuf dans le monde a faim et une sur trois est en surpoids ou obèse. De nombreux pays, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, souffrent du double fardeau du surpoids et de l'insuffisance pondérale. Or « nous avons maintenant la possibilité d'agir et de faire en sorte que des aliments sains et produits de manière durable soient abordables, disponibles et désirables¹⁷» .

La pandémie COVID-19 représente toutefois une opportunité pour un changement de paradigme dans la manière dont les gens produisent et consomment la nourriture.

Les préoccupations en matière de santé et de sécurité, la transparence de la chaîne et les relations plus étroites avec les producteurs sont devenues des éléments importants sur de nombreux marchés.

Le secteur des fruits et légumes connaissait une croissance continue avant la pandémie ; elle devrait durer dans un contexte où le système alimentaire mondial doit continuer à changer et à devenir plus sain et plus durable.

¹⁷ Selon l'un des auteurs du rapport mondial sur la nutrition des Nations Unies, Renata Micha (mai 2020) – Le rapport sur la nutrition mondiale 2020 insiste sur l'urgence absolue de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes en s'attaquant aux injustices des systèmes alimentaires et sanitaires.

La bonne santé des fruits et légumes dans le régime alimentaire mondial devrait contrebalancer les menaces qui pèsent à l'horizon

Celles et ceux qui sauront être résilients et répondre aux exigences des différents marchés pourront en saisir les opportunités commerciales.

Pour cela, les alliances et les réseaux, nationaux, régionaux et mondiaux permettant d'établir des partenariats transparents entre les secteurs public et privé, le monde universitaire, la recherche et la société civile n'en seront que plus importants pour travailler en confiance dans un cadre durable. Jusqu'au consommateur final, il sera de plus en plus essentiel de défendre les intérêts et la valeur des productions africaines au même titre que tous les autres maillons des chaînes d'approvisionnement.

À moyen et long terme, les gouvernements, le secteur privé, les organisations de producteurs et les institutions communautaires devront soutenir une reprise soutenue et une résilience permettant de faire face aux risques futurs. Le secteur privé devra renforcer les opérations clés de la chaîne de valeur, fournir de nouveaux services et développer de nouveaux produits sans compromettre les normes de sécurité alimentaire. Les marchés régionaux offriront de nouvelles possibilités de diversification de la production et de la commercialisation. L'accélération de l'adoption des outils d'information et de communication sera également nécessaire pour soutenir les

opportunités commerciales.

Le COLEACP a renforcé dans ce sens ses activités pour contribuer à atténuer l'impact négatif de la COVID 19 sur l'économie agricole et alimentaire des pays ACP. L'évolution de cette intervention a pris la forme d'un plan d'action articulé autour de différents axes dont l'information/communication et l'accès au marché qui visent à ce que les parties prenantes des programmes du COLEACP en pays ACP et dans l'UE soient continuellement informées de l'évolution rapide des conditions d'accès au marché et des dynamiques commerciales sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, dans le secteur horticole voire dans d'autres chaînes de valeur agroalimentaires clés.

C'est tout l'objet de l'étude de marché dont ce rapport est finalement à la fois un aboutissement et un seuil de travaux à venir qui devront, dans un contexte plein d'incertitudes mais aussi d'opportunités, être continus pour contribuer à l'information stratégique des parties prenantes au développement du secteur fruits et légumes et plus largement agroalimentaire en Afrique subsaharienne.





La présente publication a été élaborée par le COLEACP dans le cadre de ses programmes Fit For Market, Fit for Market SPS et STDF, financés par l'Union européenne (Fonds européen de développement – FED), l'Agence Française de Développement (AFD) et Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF)

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue officiel de l'Union européenne, de l'AFD et du STDF.

Le COLEACP détient la propriété intellectuelle de l'ensemble du document.

Cette publication fait partie intégrante d'une collection COLEACP, composée d'outils de formation, de supports pédagogiques et de documents techniques. Tous sont adaptés aux différents types de partenaires et niveaux de qualification rencontrés dans les filières de production et de commercialisation agricoles.

Cette collection est disponible en ligne pour les membres et les partenaires du COLEACP.

L'utilisation de tout ou partie de la publication est possible dans le cadre de partenariats ciblés et selon certaines modalités. Pour cela, contacter le Coleacp à network@coleacp.org.









GROWING PEOPLE